

Rapport Thématique

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION
ET DE L'HABITAT 2021

TOME 4

FÉCONDITÉ



EQUIPE DE RÉDACTION

COORDINATION GÉNÉRALE

Thiéboro DOUMBIA

Directeur Général de l'Agence Nationale de la Statistique (ANStat)

COORDINATION TECHNIQUE

TOURE Brahima

Démographe, Coordonnateur de l'Équipe Technique de Finalisation (ETF) du RGPH 2021

ANALYSTES - RÉDACTEURS

ACHY Amour

Démographe, PhD

KOCHOU Assi Salomon

Démographe

ENCADREUR - LECTEUR

ABBAS Sanoussi

Ingénieur Statisticien Démographe Général

ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE DU RGPH 2021

COORDINATION OPERATIONNELLE

NOM ET PRÉNOMS	FONCTIONS SUR LE PROJET
Mme NIALE KABA	Ministre de l'Economie, du Plan et du Développement (MEPD)
THIEKORO DOUMBIA	Directeur Général de l'Agence Nationale de la Statistique (ANStat)
KOUMA MADASSA	Ingénieur Statisticien Economiste, Conseiller Technique du MEPD
YAO KOFFI EDMOND	Démographe, Directeur des Statistiques Demographiques et Sociales

NOM ET PRÉNOMS	FONCTIONS SUR LE PROJET	UNITÉS
Feu SIRIKI ZANGA COULIBALY	Coordonnateur Technique	SECRÉTARIAT DU BTPR
AKA DORÉ DÉSIÉRE EMMANUEL	Coordonnateur Technique Adjoint	
AMY epse ZONGO	Assistante du Coordonnateur Technique	
AKA EHUI ADUA	Assistante de Direction	
GOHO GNONSIAH MÉLAINE PRISCA	Assistante de Direction	
KOUAKOU KONAN JACQUES	Chauffeur	
YOMI JUSLAIN	Chauffeur	
GOUN ANDERSON	Chauffeur	
BAKAYOKO MASSOMA	Chef d'unité	UNITÉ COLLECTE ET CENTRALISATION
TOURE BRAHIMA	Chef de la Cellule Collecte	
GNANZOU KOUTOUA N'GUETHAS S.	Chef de la Cellule centralisation	
ASSI YAPO	Membre de la Cellule Collecte	
KOUAKOU KOFFI SÉVÉRIN	Membre de la Cellule Collecte	
KOCHOU ASSI SALOMON	Membre de la Cellule Centralisation	
DAGO AIME	Membre de la Cellule Centralisation	
DEZA AKOISSO DORIA	Chef d'unité	UNITÉ ANALYSE ET PUBLICATION
KRA KÔ FIE DIDIER LAURENT	Chef de la Cellule Exploitation	
KOUAKOU AMOIN BERTHE	Chef de la Cellule Publication et Dissémination	
KAKOU NIANMININ MARTIN	Membre de la Cellule Exploitation	
KOFFI MIAN ROSELIN NADÈGE	Membre de la Cellule Exploitation	
SEMON N'GORAN	Membre de la Cellule Publication et Dissémination	
ABOU TANONTCHI HENRI	Membre de la Cellule Publication et Dissémination	
KOUASSI BRUNO MICHEL	Chef d'unité	UNITÉ CARTOGRAPHIE
AKADIE DOMINIQUE Epse TAPE	Chef de la Cellule Cartographie Numérique	
AMAN Epse N'GUESSAN A. Hortanse	Chef de la Cellule Cartographie de Base	
DIE VILASCO	Membre de la Cellule Cartographie Numérique	
BABACAUH EPSE KOUYA ABENAN	Membre de la Cellule Cartographie Numérique	
AKPA JUSTIN	Membre de de la Cellule Cartographie de Base	
ANOH ANZIAN EUGÈNE	Membre de de la Cellule Cartographie de Base	
DIOMANDE SYNDOU	Chef d'unité	UNITÉ INFORMATIQUE
KOUADIO YAO MARIUS	Chef de la cellule réseau, Sécurité Informatique	
KOFFI AKPOTIKI CHARLES	Chef de la cellule Développement Informatique	
COULIBALY EPSE SEHI JOSÉPHINE	Membre de la Cellule Réseau, Sécurité Informatique	
SEREBOU CONSTANT EVARISTE	Membre de la Cellule Réseau, Sécurité Informatique	
KEHOUA VALIO APPOLINAIRE	Membre de la Cellule Développement Informatique	
N'GBE ANGE ERIC	Membre de la Cellule Développement Informatique	

NOM ET PRÉNOMS	FONCTIONS SUR LE PROJET	UNITÉS
KOUAKOU ARNAUD	Chef d'unité	UNITÉ BUDGET ET FINANCES
KONE FATOUMATA EPSE KOUMAN	Membre de la Cellule Finances	
DIALLO PELETIONRI MAMADOU	Membre de la Cellule Finances	
KABA MORY JUNIOR	Chef d'unité	UNITÉ LOGISTIQUE
BAMBA EPSE MEITE TOUMOUTOU	Chef de la Cellule Moyens Généraux	
CABA GAOUSSOU KAROU	Chef de la Cellule Logistique	
YESSO JULIEN	Membre de la Cellule Moyens Généraux	
N'GUESSAN APOYOU FRÉDÉRIC	Membre de la Cellule Moyens Généraux	
PESSON NESSEMON FIDÈLE	Membre de la Cellule Logistique	
Feu CAPRI Née TRAORE MASSANDJE	Chef d'unité	UNITÉ RESSOURCES HUMAINES ET DES AFFAIRES JURIDIQUES
MONNET Epse KOBENAN A. AGATHE	Chef de la cellule Ressources humaines	
DIAKITE MOHAMED VAKABA	Chef de la cellule Juridique	
KOLEYA OUNGOUANKEU JUSTIN	Membre de la Cellule Ressources Humaines	
DOGOU EPSE DOUDOU DÉsirÉE	Membre de la Cellule Ressources Humaines	
COULIBALY ALIMATA EPSE DIGRE	Membre de la Cellule Ressources Humaines	
MIREILLE-RENEE TAHO Epse ZAGADOU	Chef d'unité	UNITÉ INFORMATION, SENSIBILISATION ET COMMUNICATION
KOUAHO AKOI ARSENE	Chef de la Cellule Communication et sensibilisation	
OUATTARA ABDOULAYE	Chef de la cellule Information et TIC	
ATSAIN N'CHO SERGE	Membre de la Cellule Communication et Sensibilisation	

EQUIPE TECHNIQUE DE FINALISATION

NOM ET PRÉNOMS	FONCTION SUR LE PROJET	QUALITÉ
TOURE BRAHIMA	Responsable Technique	Démographe
ABDOUL KARIM TRAORE	Membre	Statisticien
DAGO AIME	Membre	Démographe
COULIBALY AMINATA S. BLANDINE	Membre	Statisticienne Economiste
KEHOUA VALIO APOLLINAIRE	Membre	Informaticien
KOUAKOU YAO KAN HIPPOLYTE	Membre	Statisticien
KAKOU NIAMININ MARTIN ROGER	Membre	Démographe
KOUASSI MICHEL BRUNO	Membre	Cartographe
DOMINIQUE AKADIE EPSE TAPE	Membre	Cartographe
ANNICK BABACAUH EPSE KOUYA	Membre	Cartographe
AMON CHRISTELLE ELODIE	Membre	Comptable
ADJABE EMMANUELLA FLORISE ADJARA	Membre	Comptable
FATOUMATA KONE EPSE KOUMAN	Membre	Comptable
OUATTARA ANGE EMMANUEL JORIS	Membre	Comptable
GOHO MELAINE PRISCA	Membre	Assistante
OUATTARA SEYDOU	Membre	Chauffeur

EQUIPE D'APPUI TECHNIQUE INTERNATIONAL DU RECENSEMENT

NOM ET PRÉNOMS	FONCTIONS SUR LE PROJET
Feu LOTFI HARIZI	Conseiller technique principal UNFPA
Dr N'DA CONSTANT	Spécialiste Population et Développement UNFPA
Dr SADIA JEAN YVES TOUSSAINT	Expert Dividende Démographique
SAMSON LAMLENN	Expert UNFPA



INFOGRAPHIE
OTHNIEL CISSE
ATSAIN N'CHO SERGE
YAPI AMON RAFFARIN JUSTIN

WEBMASTER
IBO LANDRY ERIC JOEL

SOMMAIRE

TITRE	PAGE
SOMMAIRE	6
PRÉFACE	7-8
AVANT PROPOS	9
AVERTISSEMENT	10
SIGLES ET ABREVIATIONS	11
LISTE DES TABLEAUX	12-14
LISTE DES GRAPHIQUES, FIGURES ET CARTES	15
TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRINCIPAUX INDICATEURS	16
INTRODUCTION	17-18
CHAPITRE I : CONTEXTE ET CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES	20-27
1.1 Contexte de l'étude	22
1.2 Considérations méthodologiques	22
1.3. Déterminants proches de la fécondité	23
1.4. Facteurs différentiels de la fécondité	25
CHAPITRE II : VOLUME GLOBAL ET REPARTITION SPATIALE	28-35
2.1 Définition des concepts et indicateurs	30
2.2 Collecte des données	32
2.3 Erreurs susceptibles d'entacher la qualité des données	32
2.4 Evaluation de la qualité des données	32
2.5 Ajustement des données	35
CHAPITRE III : NATALITÉ, NIVEAU ET STRUCTURE DE LA FÉCONDITÉ	36-47
3.1 Caractéristiques de la natalité	38
3.2. Structure par âge de la fécondité cumulée	41
3.3. Structure par âge de la fécondité du moment et indice synthétique de fécondité	47
CHAPITRE IV : ASPECTS DIFFÉRENTIELS DE LA FÉCONDITÉ	48-61
4.1. Fécondité selon le milieu de résidence	50
4.2. Fécondité selon la région	52
4.3. Fécondité selon le statut matrimonial	55
4.4. Fécondité des Ivoiriennes selon le groupe ethnique	56
4.5. Fécondité selon la nationalité	57
4.6. Fécondité selon le niveau d'instruction	60
4.7. Fécondité selon la religion	61
CHAPITRE V : ÉVOLUTION DE LA FÉCONDITÉ	62-69
5.1. Évolution du niveau de la fécondité	64
5.2. Évolution du calendrier de la fécondité	66
CHAPITRE VI : FÉCONDITÉ DES ADOLESCENTES	70-81
6.1. Niveau de la fécondité des adolescentes	72
6.2. Proportion des mères adolescentes	77
CONCLUSION	82
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	83-84
TABLE DES MATIERES	85-86
ANNEXES	88-92



PRÉFACE

Le Décret n°2018-656 du 1er août 2018 portant institution et organisation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) en Côte d'Ivoire est la cinquième opération du genre, après ceux de 1975, 1988, 1998 et 2014. Il traduit la ferme volonté du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, et l'engagement du Gouvernement ivoirien de doter le pays de données sociodémographiques actualisées, exhaustives et fiables.

En effet, le RGPH est une opération d'envergure nationale qui permet entre autres de déterminer, au niveau géographique le plus fin (région, département, sous-préfecture, village et campement), le volume global de la population, sa répartition spatiale et ses caractéristiques sociodémographiques et économiques, ainsi que ses conditions de vie. Il permet donc d'établir le portrait statistique détaillé de la Côte d'Ivoire, indispensable à une prise de décision fondée sur des données fiables et actualisées. Les résultats obtenus servent, en outre, de socle au suivi-évaluation des plans cadres de développement tels que les Plans Nationaux de Développement (PND), des politiques sectorielles et des agendas internationaux, notamment les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations-Unies et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Le Conseil National du Recensement (CNR) présidé par le Ministre de l'Economie, du Plan et du Développement (MEPD), avec l'appui l'assistance technique et financier des partenaires au développement dont le Fonds des Nations-Unies pour la Population (UNFPA), a coordonné la mise en œuvre du cinquième RGPH.

Au plan technique, l'Agence Nationale de la Statistique (ANStat), à travers le Bureau Technique Permanent du Recensement (BTPR), a relevé le défi de l'exhaustivité, de la simultanéité, de l'instantanéité, de l'intégrité et de la fiabilité des données du recensement. Cette opération s'est réalisée conformément aux normes des Nations-Unies et aux méthodologies en vigueur dans les recensements généraux de population du round 2020 (imprégnés des nouvelles technologies de l'information avec l'utilisation des tablettes comme outils de collecte des données).

Le RGPH de 2021 s'est déroulée en cinq grandes phases dont la phase de cartographie censitaire qui a permis d'actualiser, en 2019, la liste des localités, et la phase de dénombrement qui s'est réalisée du 1er au 30 novembre 2021. Après la réalisation de l'enquête post-censitaire et le traitement des données, les résultats globaux définitifs ont été publiés le 6 juillet 2022.

La production de rapports thématiques s'inscrit dans le cadre de l'exploitation des données du RGPH 2021, et a pour but d'approfondir la compréhension de certains sujets essentiels à la vie de la nation. Les thèmes abordés dans ces rapports sont les suivants :

- 1. État et structure de la population ;**
- 2. Migration ;**
- 3. État matrimonial et nuptialité ;**
- 4. Fécondité ;**
- 5. Mortalité ;**
- 6. Alphabétisation, niveau d'instruction et fréquentation scolaire ;**
- 7. Situation de l'emploi ;**
- 8. Situation socio-économique des enfants et des jeunes ;**
- 9. Situation socio-économique de la femme ;**
- 10. Situation socio-économique des personnes en situation de handicap ;**
- 11. Situation socio-économique des personnes âgées ;**
- 12. Caractéristiques des ménages et conditions de vie des populations ;**
- 13. Urbanisation ;**
- 14. Mesure et cartographie des conditions de vie ;**
- 15. Caractéristiques des localités et équipements socio-économiques.**

Ces quinze (15) documents fournissent une analyse riche et diversifiée des réalités démographiques, économiques et sociales de la Côte d'Ivoire. Ils permettent de mieux comprendre les dynamiques qui façonnent la structure de la population, les conditions de vie et les défis socio-économiques, et jouent par conséquent un rôle clé dans l'élaboration de politiques publiques adaptées aux besoins spécifiques des différentes populations.

Les rapports thématiques sont le fruit de la franche collaboration entre les services du MEPD, de la Banque Mondiale, à travers le Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest (PHAS), et du Fonds des Nations-Unies pour la Population (UNFPA). A ces institutions, j'adresse mes félicitations et remerciements pour leur appui technique et leur soutien financier.

Je formule le vœu que ces publications contribuent de manière significative à une meilleure compréhension des enjeux de développement en Côte d'Ivoire et à la formulation de stratégies efficaces pour un avenir harmonieux et durable.

*Le Ministre de l'Economie,
du Plan et du Développement*

Nialé KABA

AVANT PROPOS

Les rapports thématiques du RGPH 2021 constituent un atout indispensable pour comprendre les dynamiques socio-économiques et démographiques de la Côte d'Ivoire. Fruit d'une analyse minutieuse des données du recensement, chaque rapport se concentre sur une thématique précise et ensemble, ils forment un cadre analytique exhaustif qui éclaire la situation actuelle de la population, ses transformations, ainsi que les défis qui se profilent à l'horizon.

En se penchant sur des sujets clés tels que l'état et la structure de la population, les mouvements migratoires, la nuptialité, la mortalité et la fécondité, ces rapports permettent de saisir avec plus de précision les transformations démographiques en cours, tout en mettant en lumière les disparités régionales. Ils explorent également l'alphabétisation, le niveau d'instruction, et les activités économiques permettant d'approfondir la compréhension des écarts de développement et d'identifier des axes d'amélioration cruciaux.

Au-delà des chiffres, ces rapports dévoilent les réalités quotidiennes des populations vivant en Côte d'Ivoire en examinant les caractéristiques des ménages, les conditions de vie, ainsi que les enjeux liés à l'urbanisation galopante. Ils mettent en lumière des franges de la population souvent marginalisés, notamment les femmes, les enfants, les personnes handicapées et les personnes âgées, en soulignant les défis spécifiques auxquels ils sont confrontés. Cette attention portée aux groupes vulnérables permet de concevoir des politiques publiques plus inclusives, visant à réduire les inégalités et à promouvoir une croissance partagée.

Les rapports thématiques ne se contentent pas d'analyser le présent, ils offrent également des projections détaillées sur les dynamiques futures, permettant ainsi une anticipation éclairée des besoins de la population. Cette capacité à prévoir les évolutions démographiques facilite la planification à long terme, pour qu'elle soit plus efficace et plus adaptée aux défis à venir.

Bien plus que de simples documents techniques, les rapports thématiques du RGPH 2021 sont de véritables outils de diagnostic qui transforment les données brutes collectées en connaissances exploitables. Que ce soit pour les chercheurs, les planificateurs, les décideurs politiques ou les acteurs du développement, ces rapports fournissent les clés d'une meilleure compréhension des enjeux démographiques et sociaux du pays, tout en favorisant la mise en place de stratégies adaptées aux réalités locales et nationales. Ils constituent un guide précieux pour ceux qui, à différents niveaux, œuvrent pour un développement harmonieux et durable de la Côte d'Ivoire.

*Le Directeur Général de l'Agence
Nationale de la Statistique (ANStat)*

Thiekoro DOUMBIA



AVERTISSEMENT

La mise en œuvre du recensement de la population consiste à la collecte de données auprès des trois types de populations : les personnes formant les ménages ordinaires, ceux des ménages collectifs et la population dite flottante :

- Le ménage ordinaire se définit comme un ensemble d'un ou plusieurs individus ayant des liens de parentés ou non, vivants sous le même toit, partageant un même repas et dont l'autorité de l'un est reconnue comme chef de ménage.
- Le ménage collectif est constitué par un groupe de personnes généralement sans lien de parenté entre elles, habitant ensemble dans des conditions spéciales, c'est-à-dire utilisant principalement les installations qu'un établissement met à leur disposition pour subvenir à leurs besoins essentiels (repas, logement, soins).
- La population dite « flottante » ou sans abris est celle constituée de personnes sans logis vivant aux abords des marchés, dans la rue, etc.

L'ensemble de la population recensée est de 29 389 150 habitants dont 29 276 660 vivent dans les ménages ordinaires, soit 99,6%. La spécificité des deux dernières catégories de ménages ne permet pas de recueillir l'ensemble des informations contenus dans le questionnaire du recensement.

Pour toutes ces raisons, les analyses contenues dans les présents documents sont basées uniquement sur les populations vivant dans les ménages ordinaires. Le tableau synoptique quant à lui, contient les effectifs de l'ensemble de la population pour ce qui est de la répartition par sexe et par âge.

Bonne lecture !

SIGLES ET ABRÉVATIONS

AIBEF	Association ivoirienne pour le bien-être familial
CIPD	Conférence Internationale sur la Population et le Développement
DPNP	Déclaration de la Politique Nationale de Population
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EIF	Enquête Ivoirienne sur la Fécondité
EMF	Enquête Mondiale sur la Fécondité
EPR	Enquête à Passages Répétés
INS	Institut National de la Statistique
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
MICS	Multiple Indicators Cluster Survey (Enquête à Indicateurs Multiples)
PNP	Politique Nationale de Population
PNS	Plan stratégique de la sante de la mère, du nouveau-né et de l'enfant
PNSME	Programme National de Santé de la Mère et de l'Enfant
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
TBN	Taux Brut de Natalité
TGFG	Taux Global de Fécondité Générale

LISTE DES TABLEAUX

TITRE	PAGE
Tableau 2.1 : Rapports de masculinité à la naissance par groupe d'âge de la femme selon le milieu de résidence	33
Tableau 2.2 : Rapport P/F selon le milieu de résidence	35
Tableau 2.3 : Calcul du facteur de correction K par milieu de résidence, Méthode de Brass	35
Tableau 3.1 : Taux (‰) brut de natalité (TBN) selon le milieu de résidence et la région	39
Tableau 3.2 : Taux (‰) brut de natalité (TBN) selon la religion	40
Tableau 3.3 : Taux (‰) brut de natalité (TBN) selon le groupe ethnique	40
Tableau 3.4 : Répartition (en %) de toutes les femmes par nombre d'enfants nés vivants, nombre moyen d'enfants nés vivants selon l'âge des femmes	41
Tableau 3.5 : Parité moyenne selon le groupe d'âges de la femme Ensemble Côte d'Ivoire	42
Tableau 3.6 : Parité moyenne selon l'âge des femmes et la descendance selon la région	44
Tableau 3.7 : Parité moyenne par certaines caractéristiques socio-économiques selon les groupes d'âges des femmes et la descendance-Ensemble Côte d'Ivoire	46
Tableau 3.8 : Taux de fécondité et calendrier de fécondité (en %) par âge et indicateurs résumés de fécondité Ensemble Côte d'Ivoire	47
Tableau 4.1 : Taux de fécondité par âge (pour 1 000 femmes) et Taux global de fécondité générale par milieu de résidence	50
Tableau 4.2 : Taux de fécondité par âge (pour 1 000 femmes) et Taux global de fécondité générale par région	53
Tableau 4.3 : Proportion (en %) de la population féminine âgée de 12-49 ans par groupe d'âge selon le statut matrimonial	55
Tableau 4.4 : Taux de fécondité générale et taux de fécondité des femmes en union par âge (pour 1 000 femmes) et indicateurs résumés	55
Tableau 4.5 : Taux de fécondité par âge et indicateurs résumés de fécondité selon le groupe ethnique des femmes ivoiriennes Ensemble Côte d'Ivoire	56
Tableau 4.6 : Taux de fécondité par âge (pour 1 000 femmes) et indicateurs résumés de fécondité entre les Ivoiriens et Non ivoiriennes	58
Tableau 4.7 : Taux de fécondité par âge (pour 1 000 femmes) et indicateurs résumés de fécondité par nationalité non ivoirienne Ensemble Côte d'Ivoire	59

LISTE DES TABLEAUX

TITRE	PAGE
Tableau 4.8 : Taux de fécondité par âge et Indicateurs résumés de fécondité selon le niveau d'instruction des femmes Ensemble Côte d'Ivoire	60
Tableau 4.9 : Taux de fécondité par âge (pour 1 000 femmes) et indicateurs résumés de fécondité par religion Ensemble Côte d'Ivoire	61
Tableau 5.1: Évolution de la fécondité sur la période 1988-2021	64
Tableau 5.2 : Évolution des taux de fécondité (pour 1 000) de 1988 à 2021 et l'âge moyen à la naissance des enfants selon le milieu de résidence	66
Tableau 5.3 : Évolution des taux de fécondité (pour 1 000) de 1988 à 2021 et l'âge moyen à la naissance des enfants	68
Tableau 6.1 : Taux de fécondité (pour 1 000 adolescentes) et calendrier de fécondité (en %) Ensemble Côte d'Ivoire	72
Tableau 6.2 : Taux de fécondité (pour 1 000 adolescentes) en union et calendrier de fécondité (en %)	72
Tableau 6.3 : Proportion (en %) des naissances survenues au cours des 12 derniers mois par âge des mères adolescentes selon le statut matrimonial	73
Tableau 6.4 : Taux de fécondité (pour 1 000 adolescentes de 15-19 ans) et calendrier de fécondité (en %)	74
Tableau 6.5: Proportion (en %) des naissances survenues au cours des 12 derniers mois par âge des mères adolescentes selon le milieu de résidence	74
Tableau 6.6 : Taux de fécondité (pour 1 000 adolescentes) selon le niveau d'instruction des mères	76
Tableau 6.7: Répartition (en %) des naissances survenues au cours des 12 derniers mois par âge des mères adolescentes selon le niveau d'instruction	76
Tableau 6.8: Taux (‰) de fécondité (pour 1 000 adolescentes) et Calendrier de fécondité (%) selon le groupe ethnique	76
Tableau 6.9: Répartition (en %) des naissances survenues au cours des 12 derniers mois par âge des mères adolescentes selon la nationalité	77
Tableau 6.10 : Proportion d'adolescentes (en %) de 12 à 19 ans ayant déjà eu au moins un enfant	77
Tableau 6.11: Répartition (en %) des adolescentes âgées de 12 à 19 ans par nombre d'enfants nés vivants et nombre moyen d'enfants nés vivants selon l'âge	78
Tableau 6.12: Proportion (en %) des mères adolescentes au cours des 12 derniers mois selon le milieu de résidence	79
Tableau 6.13 : Proportion (en %) des mères adolescentes selon le niveau d'instruction	80

TITRE	PAGE
Tableau 6.14 : Proportion (en %) des mères adolescentes selon le groupe ethnique	81
Tableau 1 Naissances des 12 derniers mois	90
Tableau 2. Naissances vivantes de sexe masculin au cours de la vie génésique	91
Tableau 3. Naissances vivantes de sexe féminin au cours de la vie génésique	92

LISTE DES GRAPHIQUES, FIGURES ET CARTES

TITRE	PAGE
Graphique 2.1. : Rapports de masculinité des enfants nés vivants et des naissances des douze derniers mois par groupe d'âges des mères	33
Graphique 2.2 : Rapports de masculinité à la naissance par groupe d'âge de la femme selon le milieu de résidence	34
Graphique 4.1: Indice synthétique de fécondité (ISF) selon le milieu de résidence	51
Graphique 4.2 : Courbes de fécondité selon le milieu de résidence	52
Graphique 4.3 : Courbes de fécondité des femmes en union et de l'ensemble des femmes	56
Graphique 4.4: Courbes de fécondité par âge des femmes ivoiriennes selon le groupe ethnique	57
Graphique 4.5 : ISF selon le groupe ethnique	57
Graphique 4.6 : Courbes de fécondité selon la nationalité	58
Graphique 4.7 : Courbe de fécondité par âge par nationalité non ivoirienne	59
Graphique 4.8 : Courbes de fécondité selon le niveau d'instruction (Ensemble Côte d'Ivoire)	60
Graphique 4.9 : Courbes de fécondité par âge selon la religion	61
Graphique 5.1 : Évolution de l'ISF ensemble Côte d'Ivoire et Milieu de résidence	65
Graphique 5.2: Évolution des courbes de fécondité par âge (Ensemble Côte d'Ivoire 1988 à 2021)	67
Graphique 5.3 : Courbes de fécondité par âge (Milieu rural 1988 à 2021)	68
Graphique 5.4 : Évolution des courbes de fécondité de 1988 à 2021 (Milieu urbain)	69
Graphique 5.5 : Évolution des courbes de fécondité de 1988 à 2021 (Abidjan)	69
Graphique 6.1 : Courbes des naissances des 12 derniers mois par âge des mères adolescentes selon le statut matrimonial	73
Graphique 6.2: Courbes des naissances des 12 derniers mois par âge des mères adolescentes selon le milieu de résidence	74

TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRINCIPAUX INDICATEURS

ÉTAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITÉ	VALEUR (%)
Taux brut de natalité (‰)	
Ensemble	33,9
Abidjan	27,0
Autres villes	33,8
Rural	36,8
Parité moyenne	6,3
Indice Synthétique de Fécondité (ISF)	
Ensemble	4,4
Abidjan ville	2,9
Autres villes	4,3
Rural	5,2
Taux de fécondité des adolescentes (‰)	
Ensemble	63,0
Abidjan ville	26,0
Autres villes	49,0
Rural	101,0
Proportion des mères adolescentes (12-19 ans) (%)	6,7
Taux Global de Fécondité Général (TGFG ‰)	133,9
Age moyen à la naissance (années)	30,2

Source : ANStat, RGPH 2021

INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire a réalisé son cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) en 2021, s'inscrivant dans la continuité des recensements de 1975, 1988, 1998 et 2014. Le RGPH 2021 a permis de dénombrer la population résidant en Côte d'Ivoire et de fournir des données essentielles sur sa taille, sa répartition géographique et sa structure par âge et sexe.

Au-delà de cette photographie démographique, le RGPH 2021 offre une opportunité d'analyser la dynamique de la population ivoirienne en comparant les données actuelles avec celles des recensements précédents. Cette analyse peut se faire notamment à travers une étude de la natalité et de la fécondité, qui vise à examiner les tendances et les facteurs influençant les taux de fécondité au sein de la population. Les tendances de la fécondité en Afrique subsaharienne demeurent un sujet de préoccupation en raison de leurs implications importantes pour le développement économique du continent (National Academies of Sciences, 2016). En effet, les projections démographiques suggèrent que l'Afrique subsaharienne sera confrontée à plusieurs défis dans les années à venir, notamment :

- un accroissement de la population d'âge scolaire, nécessitant des investissements dans les infrastructures scolaires et le recrutement d'enseignants ;
- une urbanisation rapide, impliquant la construction de logements et le développement de systèmes de sécurité sociale efficaces ;
- une forte prévalence de la sous-alimentation, exigeant une augmentation de la production ou de l'importation de produits agricoles ;
- une pression démographique sur l'emploi, rendant nécessaire la création d'emplois ;
- une croissance démographique des jeunes, accentuant les défis liés au chômage et aux troubles sociaux.

La Côte d'Ivoire en particulier connaît une croissance démographique rapide, avec un taux de croissance annuel moyen de 2,9% entre 1998 et 2021. Ce rythme est influencé par la fécondité, elle-même liée aux caractéristiques des femmes et des couples, ainsi qu'au contexte politique, socio-économique et culturel.

En mars 1997, le pays a adopté une Déclaration de Politique Nationale de Population (DPNP) qui définit les orientations stratégiques pour les politiques liées à la population et au développement. Celle-ci a été révisée pour intégrer les recommandations internationales et répondre aux défis actuels concernant la croissance démographique, les migrations, la santé et les droits des populations. Dans les années 2000, en lien avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et les recommandations de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) du Caire en 1994, la Côte d'Ivoire a mis à jour sa DPNP. L'objectif était de mieux répondre aux enjeux contemporains, en mettant l'accent sur l'amélioration de l'accès à la santé reproductive, la lutte contre la mortalité maternelle et infantile, et la réduction des inégalités entre les sexes. La création de l'Office National de la Population (ONP) en 2012 et l'élaboration de la Politique Nationale de Population (PNP) 2015–2025 en 2015 ont renforcé cette démarche. La déclaration du gouvernement vise à améliorer le niveau de vie et le bien-être des

populations dans une perspective de développement humain durable. Pour être efficace, elle doit être suivie d'un plan d'action et de mesures concrètes.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2021 contribue à cet effort en fournissant des données sur la population et la fécondité, qui sont essentielles pour atteindre l'objectif général de la PNP qui est de maîtriser la croissance naturelle. Plus précisément, la PNP cherche à réduire le nombre moyen d'enfants par femme de 5 en 2012 à 4 en 2025. Le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle, acteur clé de cette politique, s'est fixé comme objectif d'augmenter le Taux de Prévalence Contraceptive moderne (TPCm) de 18% en 2021 à 36,2% en 2025 (PNS-PNSME, 2021). Cela devrait contribuer à maîtriser la croissance démographique et à améliorer la santé des mères et des enfants.

Le présent rapport thématique sur la fécondité a pour objectifs de dresser un état des lieux des caractéristiques de la fécondité en Côte d'Ivoire, et d'analyser ses tendances. Il s'appuie sur des informations spécifiques à la fécondité collectées lors du RGPH 2021, à savoir : « le nombre total d'enfants nés vivants par femme » et « le nombre de naissances vivantes des 12 derniers mois par femme ». L'analyse de ces données permet de disposer d'informations récentes sur le niveau et le calendrier de la fécondité en Côte d'Ivoire. Leur comparaison avec les résultats des opérations antérieures (EPR 1978/79, EIF 1980/81, RGPH 1988 et 1998, EDS 1994, 1998, 2011 et 2021) fournit des indications sur l'évolution de la fécondité dans le pays.

Le rapport est structuré en six chapitres. Le premier chapitre présente la synthèse des travaux effectués sur la fécondité. Le second est consacré à l'évaluation de la qualité des données issues du RGPH-2021. Les troisième et quatrième chapitres analysent l'intensité et le calendrier de la fécondité, selon le milieu de résidence, la nationalité, l'instruction, la religion, l'ethnie pour les femmes de nationalité ivoirienne et l'activité économique. Le cinquième chapitre est consacré à l'évolution de la fécondité, et le dernier chapitre traite de la fécondité des adolescentes

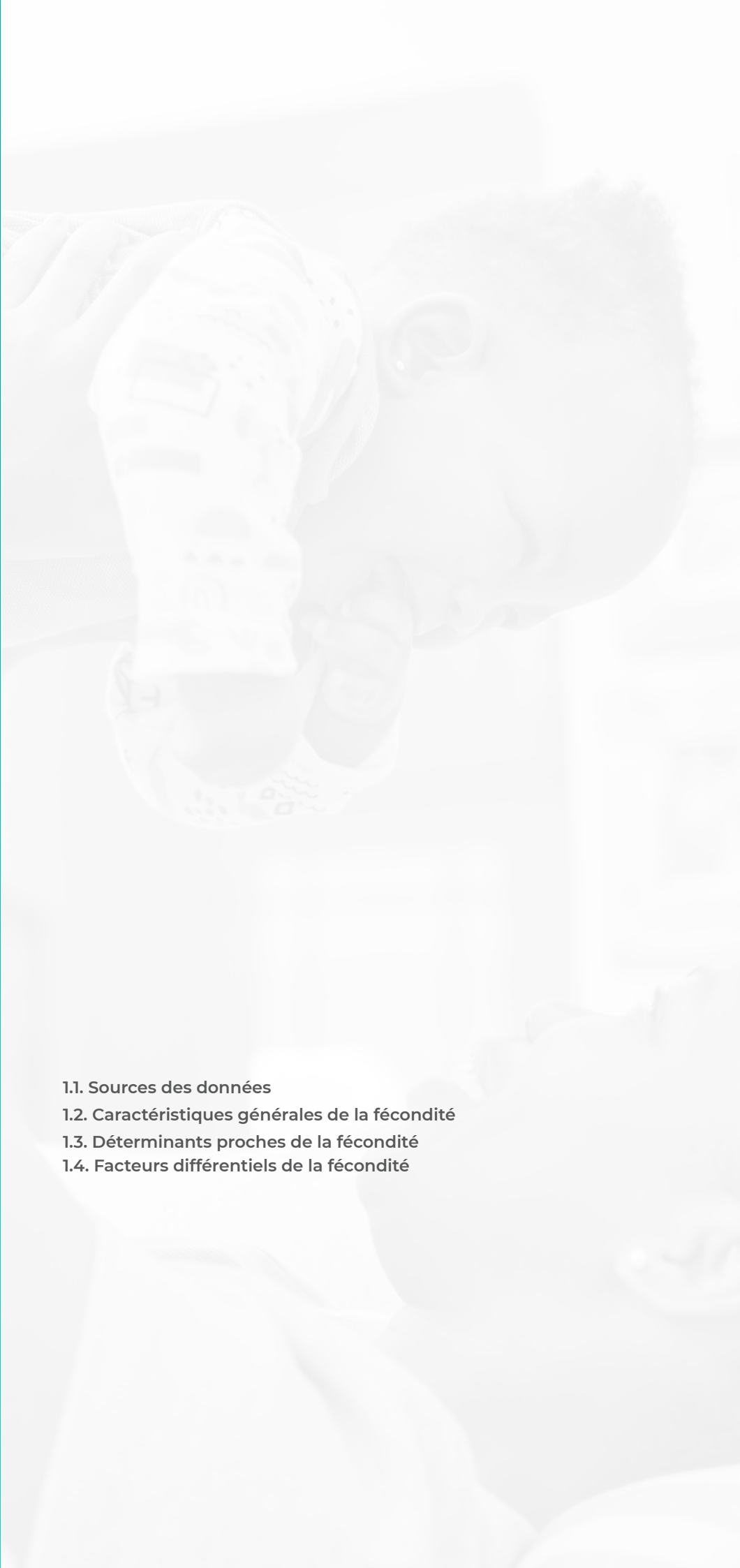


Fécondité

RAPPORT THEMATIQUE | TOME 4

CHAPITRE I

SYNTHÈSE DES TRAVAUX SUR LA FÉCONDITÉ EN CÔTE D'IVOIRE

- 
- A faded, grayscale photograph of a man holding a baby. The man is looking down at the baby with a gentle expression. The baby is wearing a patterned onesie. The background is out of focus, showing what appears to be a window or a bright light source.
- 1.1. Sources des données
 - 1.2. Caractéristiques générales de la fécondité
 - 1.3. Déterminants proches de la fécondité
 - 1.4. Facteurs différentiels de la fécondité

CHAPITRE I : SYNTHÈSE DES TRAVAUX SUR LA FÉCONDITÉ EN CÔTE D'IVOIRE

Ce chapitre synthétise les études sur la fécondité en Côte d'Ivoire, en présentant les principales sources de données et les caractéristiques générales de la fécondité. Il analyse également les déterminants proches et les facteurs différentiels (milieu de résidence, statut matrimonial, religion, ethnie, éducation et emploi des femmes) qui influencent les dynamiques et variations de la fécondité.

1.1. Sources des données

Les analyses de la fécondité en Côte d'Ivoire s'appuient principalement sur les données issues des recensements de population et d'enquêtes spécialisées, dont la méthodologie peut varier. Les principales sources incluent les Enquêtes Démographiques à Passages Répétés (EPR) de 1978-79 et l'Enquête Ivoirienne sur la Fécondité (EIF) de 1980-81, qui ont fourni des informations clés sur la fécondité et la contraception. Les recensements de la population de 1988, 1998 et 2021 ont enrichi ces analyses avec des statistiques sociodémographiques détaillées, tandis que les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) de 1994, 1998-1999, 2011-2012 et 2021 ont apporté des éclairages sur la santé et la fécondité.

1.2. Caractéristiques générales de la fécondité

- ***La Côte d'Ivoire a connu deux principales phases dans sa croissance démographique***

La première phase, de 1960 à 1981, se caractérise par une forte fécondité à tous les âges. L'enquête EIF (1980-1981) a révélé des taux de fécondité par âge dépassant 200 enfants pour 1 000 femmes, particulièrement élevés chez les adolescentes (15-19 ans) et les jeunes femmes (20-34 ans), avec un pic à 35 ans avant un déclin progressif. À partir de 1981, le pays est entré dans une phase de transition démographique, marquée par une diminution de l'indice synthétique de fécondité. Cette baisse est notable chez les femmes de 15-24 ans (de 207 pour 1 000 en 1981 (EIF) à 129 pour 1 000 en 2012 (EDS)) et de 25-29 ans. Le nombre moyen d'enfants par femme a ainsi diminué de 7,4 en 1980 à 5,0 en 2012, soit une réduction de plus de deux enfants en trois décennies.

- ***La fécondité en Côte d'Ivoire se caractérise par un niveau élevé, historiquement proche de 7 enfants par femme***

Ce niveau est influencé par un âge à l'union précoce et une proportion importante du temps passé en union. L'âge moyen à l'union, bien qu'ayant augmenté de 17,5 ans en 1980 à 19,3 ans en 1988, reste bas : plus de 3 femmes sur 10 se sont unies avant 18 ans (EDS 2011-2012), malgré un âge minimum légal de 18 ans. Le temps passé en union demeure élevé quel que soit l'âge à l'entrée en union (EIF, 1980-81).

La précocité des mariages (âge moyen autour de 18 ans¹) fait qu'à 25 ans, la quasi-totalité des femmes (87 %) est déjà mariée, et l'âge moyen à la première naissance est d'environ 18,8 ans (EIF 1980-81, EDS 1994).

¹ INS, Résultats des opérations EIF 1980-81 et EDS 1994

L'intervalle inter génésique médian est légèrement inférieur à trois ans (33,2 mois), jouant un rôle régulateur dans un contexte de faible usage de la contraception moderne. Cet intervalle est influencé par l'allaitement (dont la durée moyenne est passée de 16,2 mois en 1980 à 20,4 mois en 1994) et l'abstinence post-partum (dont la durée moyenne est passée de 13,1 mois à 14,8 mois entre 1980 et 1994). Les enquêtes montrent une faible utilisation de la contraception moderne (5,7 % en 1994, contre 3 % en 1980) et une augmentation du pourcentage de femmes mariées ne désirant plus d'enfant après 5 naissances (36,2 % en 1994 contre 6,3 % en 1980), indiquant une évolution vers un désir de familles moins nombreuses.

- ***La santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes en Côte d'Ivoire est marquée par une précocité des rapports sexuels***

Débutant parfois entre 9 et 14 ans (avec des cas de grossesses dès l'âge de 9 ans), cette précocité, caractéristique de la fécondité ivoirienne depuis plusieurs générations, est confirmée par l'EDS 1994, qui révèle qu'une femme sur deux avait déjà eu un enfant avant 19 ans. La maternité peut commencer très tôt (avant 15 ans) et se prolonger jusqu'à 50 ans (N. Koffi, 1990), témoignant d'une procréation continue jusqu'à la ménopause. Bien que la fécondité reste élevée tout au long de la période féconde, elle est plus intense entre 20 et 24 ans. Cette maternité précoce est liée à un début d'activité sexuelle relativement jeune : environ un tiers (31 %) des femmes de 25-49 ans avaient eu leurs premiers rapports sexuels avant 15 ans (EDS 1994). L'intervalle protogénésique moyen (entre la première union et la première naissance) est de 19,9 mois, indiquant un léger délai avant la première naissance (EIF, 1980-81).

1.3. Déterminants proches de la fécondité

- ***Age au premier mariage***

L'âge au premier mariage en Côte d'Ivoire montre une évolution temporelle et des disparités significatives. Initialement, en 1980, l'âge moyen à la première union était de 17,5 ans. Une tendance au mariage plus tardif se dessine entre 1988 et 2021, avec un âge moyen au premier mariage qui augmente tant chez les femmes (de 19,3 ans à 24,4 ans) que chez les hommes (de 27,1 ans à 30,9 ans) (RGPH 1988 et 2021). Parallèlement, le pourcentage de femmes mariées avant 15 ans a diminué (de 15 % en 1998-1999 à 11 % en 2021, EDS), ce qui confirme ce recul du mariage précoce.

Le schéma matrimonial varie selon la géographie et le niveau socioéconomique. Le mariage est plus précoce en milieu rural (âge médian à la première union : 19 ans) qu'en milieu urbain (âge médian : 24 ans). De même, les femmes plus instruites et celles issues de milieux aisés se marient plus tard que les femmes peu ou pas instruites et celles issues de milieux défavorisés.

- ***Stérilité primaire***

La stérilité primaire, définie comme l'incapacité d'un couple à concevoir après au moins un an de rapports sexuels réguliers et non protégés sans jamais avoir obtenu de grossesse, touche une proportion estimée à 2% des femmes ivoiriennes en âge de procréer (40-49 ans). Cette proportion est restée stable depuis 1998 (EDS 1998-199 et EDS-MICS 2011-2012). Les facteurs potentiels de cette infécondité primaire incluent le faible niveau d'instruction, la non-fréquentation des centres de santé, les problèmes génétiques et hormonaux, l'âge avancé et les anomalies anatomiques (Charbit, 1986).

● **Contraception**

Bien que la connaissance des méthodes contraceptives soit répandue, leur utilisation reste modérée en Côte d'Ivoire (EDS-CI 2021). Toutefois, le taux de prévalence contraceptive moderne a augmenté depuis le début des programmes de planification familiale dans les années 1990. Entre 1994 et 2021, il est passé de 4,3 % à 17,9 % chez les femmes en union, soit une hausse de 13,6 points (EDS 2021). L'utilisation des méthodes traditionnelles diminue progressivement. En 2021, 21 % des femmes en union et 49,2 % des femmes non en union et sexuellement actives² utilisent une forme de contraception (moderne ou traditionnelle). Chez les femmes non mariées, souvent jeunes, la contraception vise à la fois à prévenir les MST et les grossesses non désirées. L'utilisation des méthodes contraceptives à longue durée d'action (Dispositifs Intra-Utérins (DIU), implants) progresse : l'utilisation du DIU est passée de 0,1 % en 2012 à 0,3 % en 2021, et celle de l'implant a été multipliée par 28, passant de 0,2 % à 5,6 % (EDS 2011-2012 et EDS-CI 2021).

L'accès à la contraception s'améliore, comme en témoigne la diminution des besoins non satisfaits de planification (de 30,5 % en 2016 à 22,3 % en 2021, MICS 2016 et EDS-CI 2021) et la réduction des inégalités d'accès selon le milieu de résidence, l'instruction et le niveau de vie.

Les principaux obstacles à l'utilisation de la contraception sont socioculturels (perceptions, pouvoir de décision des femmes), économiques (coût, ruptures de stocks) et politiques (manque d'information).

● **Exposition au risque de grossesse**

Après l'accouchement, la mère risque une nouvelle grossesse si elle ne pratique pas l'abstinence sexuelle pendant au moins 6 semaines. La période d'aménorrhée post-partum, c'est-à-dire l'intervalle entre la naissance et le retour des menstrues, est un autre facteur de risque. En Côte d'Ivoire, la durée moyenne de l'aménorrhée a augmenté de 7,9 mois en 1980 à 10,8 mois en 2012. Cette durée est plus longue en milieu rural (passant de 8,3 mois en 1980 à 10,8 mois en 2012) qu'en milieu urbain (passant de 7 mois en 1980 à 7,4 mois en 2012). Abidjan enregistre la durée la plus courte (7,4 mois) et le nord du pays la plus longue (12 mois) (EDS 2011-2012).

L'abstinence sexuelle, méthode de contraception naturelle, régule la fécondité si elle dure plus longtemps que l'aménorrhée. La durée moyenne d'abstinence post-partum était de 10,5 mois en 1980, mais la durée médiane a diminué de 4 mois au cours de la dernière décennie, passant de 9,6 mois (2012) à 5,6 mois (2021). La durée de l'abstinence post-partum tend donc à diminuer. Les principaux facteurs de variation de la durée d'abstinence sont le niveau socio-économique (avec une différence de 6,1 mois entre les femmes les plus riches et les plus pauvres), le milieu de résidence (3,1 mois de différence entre urbain et rural) et la région (Abidjan ayant la durée la plus courte et les régions du Zanzan et des Montagnes les plus longues). La littérature indique que la durée de l'aménorrhée dépend de l'intensité, de la fréquence et de la durée de l'allaitement.

● **Allaitement maternel**

L'allaitement est une méthode de contraception naturelle qui peut être efficace jusqu'à 6 mois après l'accouchement si l'allaitement exclusif est pratiqué pendant l'aménorrhée. Cependant, l'allaitement exclusif est peu fréquent en Côte d'Ivoire : en 2012, seulement 3 % des nourrissons de 0 à 1 mois étaient exclusivement nourris

² Femmes qui ont eu leur dernier rapport sexuel dans les 30 jours précédant l'enquête.

au sein, et en 2021, la méthode de l'allaitement maternel et de l'aménorrhée est très peu utilisée (0,1 % des femmes, EDS 2021).

L'allaitement maternel peut prolonger la durée de l'aménorrhée post-partum et ainsi espacer les naissances. La durée moyenne de l'allaitement en Côte d'Ivoire a augmenté, passant de 16 mois en 1980 à 18,9 mois en 2012, ce qui indique une tradition de sevrage tardif. La durée moyenne de l'allaitement est plus longue en milieu rural qu'en milieu urbain. En 1980, elle était de 16,7 mois en milieu rural et de 15 mois en milieu urbain, et en 2012, la durée médiane était de 19,8 mois en milieu rural et de 17,6 mois en milieu urbain.

1.4. Facteurs différentiels de la fécondité

La fécondité, ou la capacité de concevoir des enfants, est influencée par divers facteurs qui varient d'une personne à une autre et d'une société à une autre. Ces facteurs comprennent des éléments démographiques (par exemple, l'âge, l'état matrimonial, l'origine ethnique), socio-économiques (par exemple, le niveau de revenu, le niveau d'éducation, le milieu de résidence), psychologiques (par exemple, la personnalité, les attitudes) et culturels (par exemple, les valeurs, les croyances).

● *Age de la femme*

En Côte d'Ivoire, comme dans de nombreux pays, l'âge est un facteur différentiel important de la fécondité. L'âge moyen à la maternité varie selon divers facteurs, notamment le statut socio-économique, l'éducation et les normes culturelles. Bien que les données démographiques indiquent souvent une tendance à la maternité précoce dans les pays africains, cette tendance peut évoluer avec le temps et le développement économique. Par exemple, les résultats de l'EIF de 1980 suggèrent un rajeunissement de l'âge à la première maternité (21 ans déclarés par les femmes de 45 ans, contre 17 ans pour les jeunes de 15-19 ans). Cependant, le rapport de l'EDS-CI 2021 montre une augmentation de l'âge médian à la première naissance, passant de 19,6 ans (2012) à 20,3 ans (2021).

Des différences d'âge à la maternité et de fécondité sont également observées entre les zones rurales et urbaines, ainsi qu'entre les régions de la Côte d'Ivoire. Les femmes urbaines et celles ayant un niveau d'éducation plus élevé ont tendance à retarder la maternité et à avoir moins d'enfants en moyenne. Ainsi, l'âge médian à la première union est plus élevé en milieu urbain (20,9 ans) qu'en milieu rural (19,5 ans), selon l'EDS-CI 2021.

● *Milieu de résidence*

La vie urbaine, souvent caractérisée par des contraintes d'espace, de temps et de ressources, peut rendre la parentalité moins aisée. De fait, les familles citadines tendent à avoir moins d'enfants, confrontées aux défis logistiques et financiers qu'impliquent leur éducation et leur entretien en milieu urbain.

Les données démographiques révèlent généralement une fécondité plus élevée en zone rurale qu'en ville. Ce contraste s'explique en partie par un meilleur accès des femmes urbaines aux services de santé reproductive (planification familiale, soins prénatals, accouchement assisté par du personnel qualifié), ainsi qu'à un niveau d'éducation et une autonomisation économique supérieurs à ceux des femmes rurales.

Des études, menées par exemple en Éthiopie (Mace, 2008) et en Slovénie (Istemic & Kveder, 2008), ont déjà établi un lien entre le lieu de résidence et la baisse de la fécondité. En Côte d'Ivoire, les travaux de Talnan et Vimard (2009) sur l'impact de l'urbanisation montrent une baisse rapide de la fécondité urbaine par rapport à la fécondité rurale depuis les années 1980. Bien que le rythme de cette baisse semble s'être stabilisé récemment dans les deux types de zones, l'écart entre la fécondité urbaine et rurale s'est creusé : de 1,1 enfant en 1980, il est passé à 2 enfants en 1998 et à 2,6 en 2012 (Achy, 2019). De plus, l'évolution de la fécondité a été plus rapide à Abidjan que dans les autres villes du pays (Talnan & Vimard, 2009). Il est important de noter, comme l'ont souligné d'autres recherches (Mohanty et al., 2016), qu'il existe des disparités dans le calendrier de la fécondité entre les zones urbaines et rurales.

● **Statut matrimonial**

Le mariage est souvent lié à la procréation dans de nombreuses sociétés, où les femmes mariées ont généralement une fécondité plus élevée que les femmes non mariées. Cette relation varie toutefois selon les normes culturelles, les politiques sociales et les choix individuels. Le statut matrimonial peut influencer les décisions de planification familiale, comme l'espacement des naissances et le nombre d'enfants souhaités. Les couples mariés peuvent être plus enclins à avoir des enfants et moins à utiliser des méthodes contraceptives que les célibataires ou les couples non mariés. La fécondité est également influencée par des facteurs socio-économiques souvent liés au statut matrimonial, tels que le niveau d'éducation, le revenu et l'emploi. Par exemple, les couples mariés peuvent être plus susceptibles d'avoir des enfants lorsqu'ils se sentent financièrement stables.

● **Ethnie et Nationalité**

L'ethnie peut être un facteur différentiel de la fécondité en raison des différences culturelles, sociales et économiques entre les groupes ethniques. En Côte d'Ivoire, la fécondité élevée est plus fréquente chez les peuples Voltaïque/Gur (ISF=6,7 en 1980, puis ISF=6,5 en 1988) et Mandé Nord (ISF=6,6 en 1980), et moins fréquente chez les Krou (ISF=6,1 en 1980 et 5,6 en 1988), Mandé Sud (ISF=6,2 en 1980) et Akan (ISF=6,3 en 1980).

Ces différences de comportement entre individus ou groupes ethniques peuvent s'expliquer par des normes culturelles et religieuses distinctes concernant la famille, le mariage et la reproduction. Par exemple, certaines ethnies valorisent la famille élargie et encouragent une fécondité élevée, tandis que d'autres privilégient des familles plus petites et des taux de fécondité plus bas.

● **Niveau d'instruction**

L'instruction des femmes est un facteur crucial qui influence la fécondité en Côte d'Ivoire, comme dans de nombreuses autres sociétés. Les femmes plus instruites sont souvent mieux informées sur la santé reproductive et ont ainsi plus de contrôle sur leurs décisions en matière de reproduction. Elles se marient plus tard, retardant leur maternité, et ont généralement un meilleur accès aux services de santé reproductive, tels que les soins prénatals, l'accouchement assisté par des professionnels de santé qualifiés et la planification familiale. L'instruction est souvent liée à une plus grande autonomie, ce qui peut influencer la capacité des femmes à prendre des décisions indépendantes en matière de reproduction. De plus, les femmes plus instruites sont plus susceptibles de remettre en question les normes traditionnelles de genre et les attentes sociales en matière de fécondité.

L'instruction a été le principal facteur de réduction de la fécondité dans de nombreux contextes (Cleland & Wilson, 1987 ; Vimard et Fassassi, 2007 ; Watkins, 1987), y compris en Côte d'Ivoire (Anoh et al., 2002 ; Zah, 2010), où la fécondité était plus élevée chez les femmes non instruites ou ayant atteint l'école primaire que chez leurs homologues plus instruites (Tableau 1-3). On observe également une baisse significative de la fécondité chez les femmes instruites entre 1994 et 1998, suivie d'une légère hausse régulière de 2012 à 2016. Contrairement aux femmes plus instruites, les femmes sans instruction ont presque maintenu leur niveau de fécondité pendant la première période (1994-1998) avant de commencer à réduire légèrement leur nombre d'enfants pendant la deuxième période (1998-2016).

L'augmentation de la fécondité des femmes instruites après 1998 pourrait s'expliquer par l'augmentation de l'âge au premier mariage (de toutes les femmes en âge de procréer) de 18,4 ans en 1975 (rapport de recensement) à 20,9 ans en 1994 (rapport EDS) (Anoh et al., 2002). De plus, la fécondité des femmes instruites, inférieure à 2,4 enfants par rapport à la fécondité des femmes non scolarisées en 1994, a augmenté jusqu'à près de 4 enfants en 1998 avant de diminuer à 3,2 enfants en 2012 (Achy, 2019). Ainsi, l'écart de fécondité entre les femmes instruites et celles non instruites a eu tendance à diminuer ces dernières années.

● **Emploi de la femme**

Les femmes actives sont souvent plus autonomes financièrement, ce qui peut renforcer leur contrôle sur leurs décisions reproductives, notamment le moment et le nombre d'enfants. Elles ont également un meilleur accès à l'information et aux services de planification familiale, y compris la contraception, ce qui leur permet de mieux planifier leurs grossesses et d'espacer les naissances de manière plus contrôlée.

Le type d'activité professionnelle influence souvent la taille de leur famille (Greulich, Dasre et Inan, 2016). En Côte d'Ivoire, les femmes employées dans le secteur moderne ont tendance à avoir une fécondité plus faible que celles travaillant dans d'autres secteurs, comme l'agriculture ou le commerce (Guillaume & Vimard, 1994 ; Zah, 2010). Ces femmes du secteur moderne sont généralement instruites, se marient après 18 ans et utilisent la contraception moderne pour réguler leur fécondité (Zah, 2010). À l'inverse, les femmes exerçant des activités agricoles, à l'exception de celles qui sont salariées, ont la fécondité la plus élevée (Guillaume & Vimard, 1994). Cette fécondité élevée était motivée par l'espoir que les enfants puissent les aider dans leurs travaux agricoles, ainsi que par le désir d'agrandir leur famille et d'assurer leur prise en charge pendant leur vieillesse (Guillaume & Vimard, 1994).

● **Religion**

La religion peut influencer les croyances, les valeurs et les pratiques des femmes en matière de reproduction. Les religions proposent souvent des enseignements et des valeurs spécifiques concernant la famille, le mariage et la procréation. Ces normes peuvent façonner les attitudes des femmes envers la fécondité et déterminer si elles considèrent la procréation nombreuse comme une obligation religieuse ou une bénédiction. De plus, les attitudes religieuses à l'égard de la contraception peuvent encourager son utilisation pour des raisons de santé maternelle et infantile, ou au contraire, limiter voire interdire son recours en raison de convictions religieuses.

Le niveau de fécondité varie peu entre les différentes religions en Côte d'Ivoire au fil des années. Ainsi, pendant plus d'une décennie (entre 1980 et 1994), la fécondité chez les chrétiennes a diminué de 1,1 enfant par femme, et de 0,7 enfant chez les musulmanes. Au cours de cette même période, le nombre moyen d'enfants par femme chez les autres religions est resté pratiquement inchangé.

Fécondité

RAPPORT THEMATIQUE | TOME 4

CHAPITRE II

ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES



2.1 Définition des concepts et indicateurs

2.2 Collecte des données

2.3 Erreurs susceptibles d'entacher la qualité des données

2.4 Evaluation de la qualité des données

2.4.1 Rapport de masculinité des enfants nés vivants

2.4.2 Méthode du Quotient P/F

2.4.3 Qualité des données sur l'âge des femmes

2.5 Ajustement des données

CHAPITRE II : ASPECTS METHODOLOGIQUES

Ce chapitre présente les définitions des concepts et indicateurs, les méthodes de collecte des données, l'identification des erreurs potentielles, l'évaluation de la qualité des données, ainsi que les ajustements effectués pour corriger les biais. Ces étapes garantissent la rigueur et la fiabilité des résultats.

2.1. Définition des concepts et indicateurs

Ce rapport utilise un certain nombre de concepts et d'indicateurs. Leurs définitions sont rappelées ci-dessous :

- **Natalité** : désigne la venue des naissances vivantes dans une population au cours d'une période. Elle constitue la composante positive du mouvement naturel de la population.

L'indicateur calculé est le Taux Brut de Natalité (TBN) qui exprime le nombre de naissances vivantes enregistré au cours d'une année pour une population moyenne de 1000 habitants. Il se calcule comme suit :

$$\text{TBN} = \left(\frac{\text{Nombre de naissances vivantes au cours de l'année}}{\text{Population moyenne de l'année}} \right) * 100$$

- **Fécondité** : selon le dictionnaire multilingue des Nations Unies, sous le vocable fécondité, il faut entendre l'étude des phénomènes quantitatifs directement liés à la procréation. Elle désigne aussi la venue de ces mêmes naissances (TBN) dans la sous-population féminine en âge de procréer (femmes généralement âgées de 15-49 ans). Cette fécondité peut être générale ou légitime selon que les naissances enregistrées sont celles de l'ensemble des femmes ou des seules femmes mariées. On parlera de la fécondité générale lorsqu'on se réfère à la fécondité des femmes sans distinction d'état matrimonial de la femme dans l'étude du phénomène.

La fécondité des femmes en union se réfère à l'ensemble des naissances vivantes qu'une femme a eu pendant sa période de vie féconde quel que soit le moment de survenance de l'évènement (avant ou pendant que l'union subsiste encore). En revanche, en ne prenant en compte que les naissances vivantes des femmes qui n'ont jamais été en union, on parlera de la fécondité des femmes célibataires, et de fécondité des femmes non-mariées quand on se réfère aux enfants nés des femmes célibataires, divorcées et veuves.

Pour la mesure de la fécondité, on utilise généralement les indicateurs suivants :

- **Taux Global de Fécondité Générale (TGFG)** : est le nombre annuel moyen de naissances vivantes pour 1000 femmes en âge de procréer. Il est calculé en rapportant le nombre total des naissances au cours des 12 derniers mois à l'effectif total des femmes âgées de 15-49 ans.

$$TGFG_t = \frac{N_t}{E_t}$$

Cet indicateur peut être calculé suivant certaines caractéristiques (milieu de résidence, niveau d'instruction, nationalité, ...).

● **Taux de Fécondité par groupe d'âges** $F_{x,x+a}$ est calculé en faisant le rapport entre les naissances des 12 derniers mois du groupe d'âges (x,x+a) ($N_{x,x+a}$) correspondant et l'effectif total des femmes du même groupe d'âges ($E_{x,x+a}$).

D'où :

$$F_{x,x+a} = \frac{N_{x,x+a}}{E_{x,x+a}}$$

● **Indice Synthétique de Fécondité (ISF) ou somme des naissances réduites** mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés. C'est la somme des naissances réduites ou des taux de fécondité. Les taux de fécondité par âge sont parfois exprimés par classe d'âges quinquennale. Dans ces conditions il faut multiplier par 5 leur somme pour obtenir l'indicateur conjoncturel de fécondité.

$$ISF = a * \sum_{x=15}^{49} F_{x,x+a}$$

● **Descendance atteinte à l'âge (x,x+a)** qui est le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme dans un groupe d'âge donné. Il est calculé en rapportant le nombre total d'enfants nés vivants ($N'_{x,x+a}$) chez les femmes d'âges (x,x+a) à l'effectif des femmes ayant déclaré les naissances ($E'_{x,x+a}$) du même groupe d'âges.

Soit **Di** la Descendance atteinte par les femmes de (x, x+a) ans.

$$D_{x,x+a} = \frac{N'_{x,x+a}}{E'_{x,x+a}}$$

Remarque : Pour ces formules, **a** est l'amplitude du groupe d'âges considéré.

A la descendance atteinte par groupe d'âges se rattache un indice classique, la descendance finale notée habituellement **D50**.

$$D50 = \frac{[(D45 - 49 * \text{effectif des femmes ayant déclaré à } 45 - 49 \text{ ans}) + (D50 - 54 * \text{effectif des femmes ayant déclaré à } 50 - 54 \text{ ans})]}{\text{Effectif des femmes ayant déclaré à } 45 - 49 \text{ ans} + \text{effectif des femmes ayant déclaré à } 50 - 54 \text{ ans}}$$

D50 étant le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme non soumise à mortalité à 50 ans.

Cependant, les indicateurs peuvent connaître des biais à cause des erreurs sur la déclaration des naissances, le sexe et l'âge des enfants dénombrés dans les ménages.

2.2. Collecte des données

Le dénombrement de la population a été effectué du 8 novembre au 14 décembre 2021 sur l'ensemble du territoire national. Il a consisté en une énumération exhaustive des ménages, suivie de la collecte de données sur leurs caractéristiques, celles des individus et celles des logements. Deux questions principales sur la fécondité ont été posées aux résidentes âgées de 12 à 49 ans : «Avez-vous donné naissance à un ou plusieurs enfant(s) vivant(s) au cours des 12 derniers mois précédant le dénombrement ?» et «Avez-vous eu des naissances vivantes au cours de votre vie génésique ?».

2.3. Erreurs susceptibles d'entacher la qualité des données

La déclaration des naissances comporte souvent des erreurs liées à la délimitation de la période de référence et les omissions possibles de naissances vivantes, surtout celles suivies de décès. La déclaration des âges est également sujette à des erreurs, liés notamment à la tendance des enquêtées à déclarer plus fréquemment des âges se terminant par 0 ou 5, et dans une moindre mesure, par des nombres pairs. De plus, l'âge déclaré peut être erroné si la date de naissance est incomplète (absence du mois et/ou de l'année). Il existe également un risque d'attribuer incorrectement le sexe d'un individu à partir de son nom lorsque la femme concernée et ses enfants sont absents.

Il est donc essentiel d'évaluer la qualité des données et de les ajuster si nécessaire.

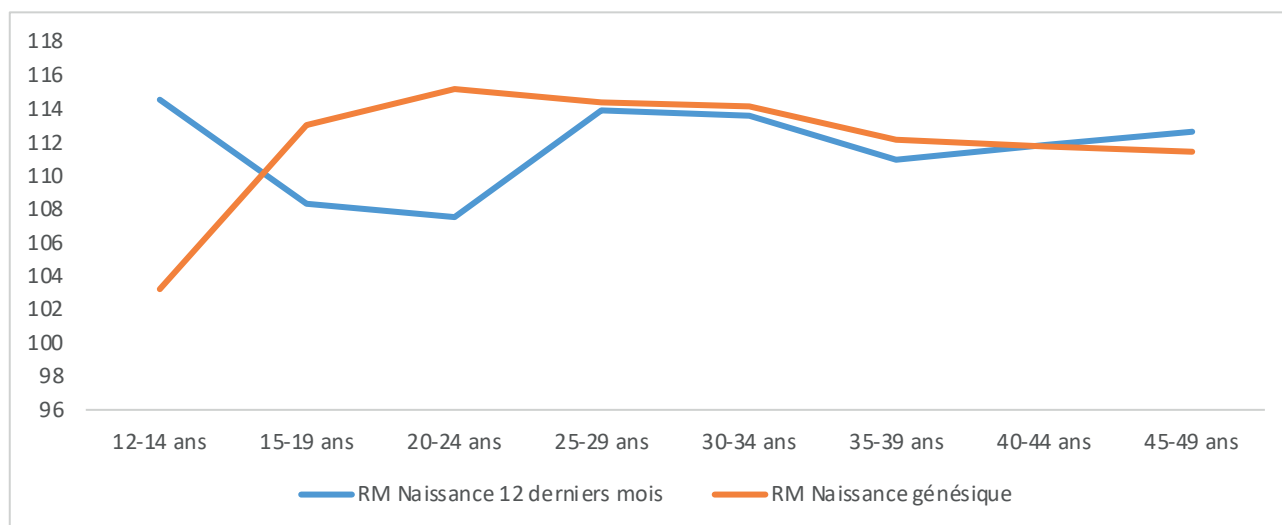
2.4. Evaluation de la qualité des données

2.4.1. Rapport de masculinité des enfants nés vivants

La tendance normale des Rapports de Masculinité (RM) à la naissance se situe entre 102 et 105 garçons pour 100 filles. Autrement dit, les courbes des rapports de masculinité des naissances déclarées au cours de la vie génésique et au cours des 12 derniers mois devraient avoir les mêmes allures. Une variation légère ou majeure permet de jauger de la qualité des données en termes d'omissions ou de déclarations erronées selon le sexe des enfants.

On constate que seules les mères de 12-14 ans de la courbe des RM des naissances au cours de la vie génésique est légèrement en dessous de l'intervalle (102-105) ; et donc satisfait aux conditions de qualité des données. En dehors de cet intervalle, les deux courbes sont largement au-dessus de l'intervalle, et ce à tous les groupes d'âges, mais ont également une tendance en cloche pour les RM des naissances génésiques et en dents de scie pour les RM des 12 derniers mois. Ces résultats dénotent que non seulement il y a une omission des enfants, mais cette omission est beaucoup prononcée au niveau des filles ; et par conséquent une préférence pour les garçons dans les déclarations.

Graphique 2.1. : Rapports de masculinité des enfants nés vivants et des naissances des douze derniers mois par groupe d'âges des mères



Source : ANStat, RGPH 2021

Une analyse faite au niveau des naissances déclarées durant la vie génésique selon le milieu de résidence, montre également une sous-estimation des naissances féminines. En effet, la moyenne des RM dans chaque milieu de résidence est supérieure à l'intervalle de césure (102-105), et ce dans chaque groupe d'âges des mères exceptés les 12-14 ans et 15-19 ans de la ville d'Abidjan.

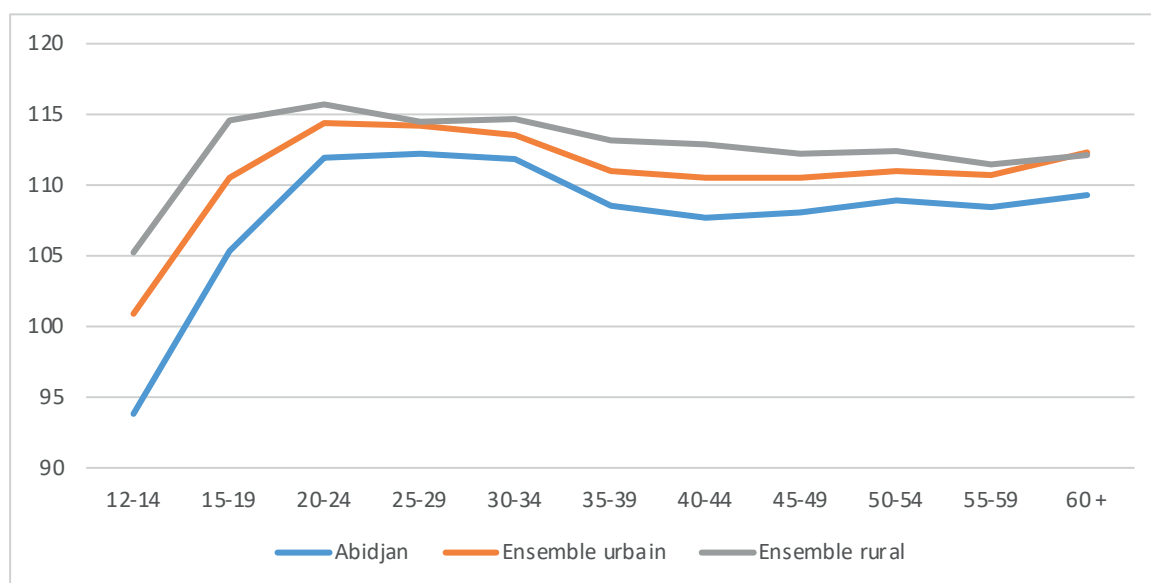
Tableau 2.1 : Rapports de masculinité à la naissance par groupe d'âge de la femme selon le milieu de résidence

Groupe d'âges des mères	Abidjan	Autres Villes	Ensemble urbain	Ensemble rural	Ensemble CI
12-14	93,8	103,5	100,9	105,2	103,2
15-19	105,3	112,1	110,5	114,6	113,0
20-24	111,9	115,4	114,4	115,7	115,2
25-29	112,2	115,1	114,2	114,5	114,4
30-34	111,8	114,4	113,5	114,7	114,1
35-39	108,5	112,4	111,0	113,2	112,1
40-44	107,7	112,0	110,5	112,9	111,7
45-49	108,1	111,8	110,5	112,2	111,4
50-54	108,9	112,0	111,0	112,4	111,7
55-59	108,4	111,8	110,7	111,5	111,1
60 +	109,3	113,6	112,3	112,1	112,2
RM moyen	109,5	113,1	111,9	113,2	112,6

Source : ANStat, RGPH 2021

Relativement au milieu de résidence, les graphiques ci-dessous mettent en relief les incohérences identifiées et permettent d'aboutir aux mêmes résultats, cependant les erreurs de déclaration sur le sexe sont beaucoup plus évidentes dans les autres villes qu'Abidjan et en milieu urbain qu'en milieu rural. En outre on remarque des irrégularités assez importantes entre le milieu urbain et le milieu rural en termes de déclaration des naissances des 12 derniers mois ; avec des déclarations évoluant à des allures irrégulières et une forte préférence des garçons au niveau des mères âgées de 12 à 19 ans.

Graphique 2.2 : Rapports de masculinité à la naissance par groupe d'âge de la femme selon le milieu de résidence



Source : ANStat, RGPH 2021

2.4.2. Méthode du Quotient P/F

La méthode repose sur le fait que les mesures de fécondité par cohorte et par période sont identiques lorsque la fécondité reste durablement constante. En d'autres termes, dans ces circonstances, la fécondité cumulée d'une cohorte de femmes jusqu'à un âge donné est égale à la fécondité cumulée jusqu'au même âge au cours de n'importe quelle période.

Brass définit P comme la parité moyenne (la fécondité cumulée au long de la vie) d'une cohorte de femmes jusqu'à un âge donné, alors que F est étroitement lié à la fécondité actuelle (du moment) cumulée jusqu'au même âge. La méthode du quotient P/F exprime ces deux quantités en relation l'une à l'autre sous la forme d'un rapport pour chaque groupe d'âge.

Si la fécondité est constante depuis longtemps dans une population, et si les données ne comportent pas d'erreurs, le quotient P/F doit être égal à 1 dans chaque groupe d'âge. Mais si la fécondité recule, la fécondité cumulée au long de la vie doit être supérieure à la fécondité actuelle cumulée. Dans ce cas (en l'absence d'erreurs dans les données), le quotient P/F doit s'écarter systématiquement de l'unité à mesure que s'élève l'âge des mères.

Au regard du tableau ci-dessous, les données enregistrées de l'opération de collecte de 2021 montrent le quotient P/F contient des erreurs de déclaration des naissances.

Tableau 2.2 : Rapport P/F selon le milieu de résidence

Groupe d'âges	Abidjan	Autres Villes	Ensemble urbain	Ensemble rural	Ensemble CI
12-14 ans	1,5	1,4	1,4	1,4	1,4
15-19 ans	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3
20-24 ans	1,3	1,5	1,4	1,6	1,5
25-29 ans	1,9	2,3	2,1	2,6	2,4
30-34 ans	2,3	2,7	2,5	3,0	2,8
35-39 ans	2,6	3,0	2,8	3,2	3,0
40-44 ans	2,7	3,2	3,0	3,5	3,2
45-49 ans	2,8	3,3	3,1	3,6	3,3
Moyenne	2,1	2,3	2,2	2,5	2,4

Source : ANStat, RGPH 2021

2.4.3. Qualité des données sur l'âge des femmes

L'âge est l'une des variables fondamentales dans toute étude démographique, et particulièrement dans l'analyse de la fécondité. D'après l'analyse des données concernant la qualité des déclarations d'âge dans l'étude sur l'état et la structure de la population (Tome 1 des Rapports d'analyses thématiques du RGPH 2021), l'indice de Whipple calculé montre que les distorsions dans la déclaration de l'âge sont moins prononcées chez les femmes que chez les hommes.

2.5. Ajustement des données

Au regard de ce qui précède, les méthodes indirectes ont été utilisées pour estimer les indicateurs de la fécondité. Ainsi, le facteur correcteur K de la méthode de Brass a été utilisé avec les différentes valeurs par milieu de résidence, résumées dans le tableau 2.3 ci-dessous.

Tableau 2.3 : Calcul du facteur de correction K par groupe d'âges selon milieu de résidence

Groupe d'âges	Abidjan	Autres Villes	Ensemble Urbain	Rural	Ensemble CI
12-14	-	-	-	-	-
15-19	0,0347	0,0608	0,0515	0,1186	0,0777
20-24	0,1142	0,1763	0,1507	0,2288	0,1860
25-29	0,1403	0,1818	0,1637	0,1953	0,1780
30-34	0,1524	0,1850	0,1706	0,1944	0,1817
35-39	0,1296	0,1609	0,1471	0,1709	0,1581
40-44	0,0643	0,0866	0,0768	0,0923	0,0844
45-49	0,0209	0,0308	0,0265	0,0325	0,0296
Facteur de correction (K) *	1,2567	1,2629	1,2538	1,1054	1,1851

Source : ANStat, RGPH 2021

Fécondité

RAPPORT THEMATIQUE | TOME 4

CHAPITRE III

NATALITÉ, NIVEAU ET STRUCTURE DE LA FÉCONDITÉ



3.1. Caractéristiques de la natalité

3.2. Structure par âge de la fécondité cumulée

3.2.1. Données globales

3.2.2. Variations différentielles de la fécondité cumulée

3.3. Structure par âge de la fécondité du moment et indice synthétique de fécondité

3.3.1. Indice synthétique de fécondité

3.3.2. Structure par âge de la fécondité du moment

CHAPITRE III : NATALITÉ, NIVEAU ET STRUCTURE DE LA FÉCONDITÉ

Ce chapitre examine la natalité et la structure de la fécondité en Côte d'Ivoire, en présentant dans une première section les caractéristiques de la natalité pour situer le contexte reproductif du pays. Il analyse ensuite dans la deuxième section la structure par âge de la fécondité cumulée, identifiant la contribution de chaque groupe d'âges à la fécondité totale au cours de la vie. La dernière troisième et dernière section se concentre sur la structure par âge de la fécondité du moment, mettant en lumière les dynamiques actuelles des comportements reproductifs.

3.1. Caractéristiques de la natalité

La natalité désigne le nombre de naissances vivantes au sein d'une population donnée pendant une période spécifique. Elle est souvent mesurée par le Taux Brut de Natalité (TBN), soit le nombre de naissances pour 1000 habitants. La natalité est un indicateur clé de la croissance démographique d'une population. Un taux de natalité élevé peut entraîner une croissance rapide de la population, tandis qu'un taux faible peut mener à une stagnation voire à un déclin, si le nombre de décès dépasse celui des naissances, en l'absence de migration.

En 2021, le TBN en Côte d'Ivoire est estimé à près de 34 naissances pour 1000 habitants. Ce taux est en baisse par rapport aux années précédentes (40,7 ‰ selon le RGPH 1998 et 36,8 ‰ selon l'EDS 2011-2012), ce qui indique que le pays est toujours en phase de transition démographique. Ce taux, qui reste relativement élevé, contribue au rajeunissement de la population. Le taux brut de natalité est influencé par l'urbanisation. La fréquence des naissances varie selon le milieu de résidence : 36,8 ‰ en milieu rural, 31,4 ‰ en milieu urbain et 27,0 ‰ à Abidjan.

Le taux de natalité diffère également selon les régions administratives. Les régions de la Mé (26 ‰) et le district autonome d'Abidjan (28 ‰) enregistrent les taux les plus faibles, tandis que les régions du Worodougou (45,6 ‰), du Tonkpi (37,7 ‰) et du Béré (43,2 ‰) affichent les taux les plus élevés.

Tableau 3.1 : Taux (%) brut de natalité (TBN) selon le milieu de résidence et la région

Milieu de résidence / Région	Taux Brut de Natalité TBN (‰)
Ville d'Abidjan	27,0
Autres villes	33,8
Ensemble urbain	31,4
Ensemble rural	36,8
District autonome d'Abidjan	28,0
Haut-Sassandra	30,5
Poro	36,9
Gbèkè	35,3
Indénié-Djuablin	31,9
Tonkpi	37,7
District autonome de Yamoussoukro	31,2
Gontougo	34,2
San-Pedro	34,8
Kabadougou	37,8
N'zi	30,0
Marahoué	32,3
Sud-Comoé	30,3
Worodougou	45,6
Loh-Djiboua	35,5
Agneby-Tiassa	33,5
Goh	38,4
Cavally	38,5
Bafing	37,5
Bagoué	37,7
Belier	28,5
Béré	43,2
Bounkani	39,8
Folon	37,9
Gboklè	34,5
Grands-Ponts	31,1
Guémon	33,5
Hambol	35,4
Iffou	29,9
La Mé	26,0
Nawa	33,6
Tchologo	33,4
Moronou	29,9
Ensemble	33,9

Source : ANStat, RGPH 2021

Les femmes protestantes (méthodistes, évangéliques) ont le taux brut de natalité le plus élevé (39,7), ce qui pourrait être lié à des facteurs culturels ou sociaux propres à ces communautés, comme une plus forte valorisation de la famille nombreuse. Les groupes harristes, musulmans, autres religions et animistes ont tous un taux supérieur à la moyenne nationale, ce qui pourrait s'expliquer par des valeurs culturelles favorisant les familles nombreuses ou un accès limité aux services de santé reproductive.

En revanche, les personnes sans religion ont le taux le plus bas (24,8), ce qui suggère des comportements reproductifs différents, potentiellement influencés par des facteurs socio-économiques, éducatifs ou une plus grande adoption de la contraception. Les catholiques et les personnes sans religion ont un taux inférieur à la moyenne nationale, ce qui pourrait indiquer une influence de l'éducation, de la modernité ou de politiques de planification familiale plus rigoureuses.

Tableau 3.2 : Taux (‰) brut de natalité (TBN) selon la religion

Religion	TBN
Catholique	29,3
Protestant (Méthodiste, Evangélique)	39,7
Harriste	34,2
Musulmane	35,9
Autres religions	38,6
Animiste	37,7
Sans religion	24,8
Ensemble C.I.	33,9

Source : ANStat, RGPH 2021

Concernant les groupes ethniques, on observe une fécondité relativement élevée chez les Mandé nord (37,0 ‰) et les Voltaïques/Gur (35,1 ‰). Les Krou (30,8 ‰) et les Akan (31,4 ‰) enregistrent les taux de natalité les plus faibles. Par ailleurs, les peuples Mandé nord et Krou ont connu une baisse plus significative de leur taux de natalité, passé respectivement de 38,5‰ (1998) à 31,9‰ (2021) et de 37,1‰ (1998) à 30,8‰ en 2021.

Tableau 3.3 : Taux (‰) brut de natalité (TBN) selon le groupe ethnique

Groupe Ethnique	TBN
Akan	31,4
Krou	30,8
Mandé Sud	31,9
Mandé Nord	37,0
Voltaïque (Gur)	35,1
Ensemble Côte d'Ivoire	33,9

Source : ANStat, RGPH 2021

La population non ivoirienne a un taux de natalité plus élevé que la population ivoirienne : le TBN est de 37,6‰ pour les étrangers, contre 32‰ pour les Ivoiriens. L'écart de natalité entre ces deux populations s'est creusé entre 1998 et 2021, passant de 4,7 à 5,6 points.

3.2. Structure par âge de la fécondité cumulée

L'analyse de la structure par âge de la fécondité cumulée a pour objectif de décrire la dynamique de la fécondité dans une population. L'analyse consistera, dans un premier temps, à montrer la progression de la fécondité cumulée avec l'âge de la mère. Dans une seconde partie, il s'agira d'identifier les facteurs différentiels de la fécondité cumulée dans la population.

3.2.1. Données globales

L'analyse du taux de fécondité cumulée à un âge permet d'identifier les tendances et les changements dans les comportements reproductifs des femmes en âge de procréer.

Ce taux décrit l'accumulation des naissances à mesure que les femmes avancent en âge.

Ainsi, la répartition des femmes selon le nombre de naissances révèle une fécondité de moins en moins précoce : 41% des jeunes femmes de 15-19 ans avaient au moins un enfant en 1980, contre 29% en 1994, 19% en 1998 et 12,8% en 2021. Chez les femmes de 20-24 ans, la proportion de celles ayant eu au moins 3 enfants est passée de 28,6 % en 1980 à 22% en 1994 et 11,7% en 2021. Chez les femmes en fin de vie féconde (45-49 ans), la proportion de celles ayant donné naissance à au moins 8 enfants était de 45,9 % en 1980, 45,4 % en 1994 et 14,8% en 2021. Cette évolution indique une baisse significative de la proportion des femmes de 45-49 ans ayant au moins 8 enfants entre 1980 et 2021.

La comparaison de ces résultats avec ceux de l'EDS-CI 2021 montre que la parité moyenne pour les femmes de 20-24 ans est de 0,9. Pour les jeunes femmes de 15-19 ans, la parité dans l'EDS-CI 2021 est similaire à celle du RGPH 2021 (environ 0,2). Chez les femmes en fin de vie féconde (45-49 ans), la parité moyenne est de 6,5 enfants à l'EDS 98, 5,8 enfants au RGPH 98, 5,2 à l'EDS-CI 2021 et 4,6 au RGPH 2021. Les résultats de l'EDS et du RGPH 98 indiquent donc une baisse du nombre moyen d'enfants nés vivants chez les femmes en fin de vie féconde entre 1998 et 2021.

Tableau 3.4 : Répartition (en %) de toutes les femmes par nombre d'enfants nés vivants, nombre moyen d'enfants nés vivants selon l'âge des femmes

Groupe d'âges	Nombre d'enfants nés vivants									Total	Effectif des femmes	Nombre moyen d'enfants nés vivants
	0	1	2	3	4	5	6	7	8 et +			
12-14	98,3	0,8	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	998 321	0,03
15-19	87,2	8,7	2,5	0,8	0,5	0,2	0,1	0,0	0,0	100,0	1 523 771	0,20
20-24	56,4	19,3	12,5	6,4	2,8	1,3	0,6	0,3	0,3	100,0	1 465 226	0,90
25-29	33,9	17,8	17,5	14,2	8,4	4,4	2,0	0,9	0,9	100,0	1 235 999	1,78
30-34	21,0	12,7	15,9	16,5	13,1	9,6	5,4	2,9	2,9	100,0	1 145 631	2,77
35-39	15,6	9,1	13,2	15,7	14,3	12,4	8,4	5,3	6,0	100,0	911 737	3,51
40-44	12,7	7,0	10,6	13,6	13,6	13,2	10,2	7,8	11,3	100,0	664 199	4,23
45-49	11,6	6,4	9,5	12,4	12,8	13,2	10,5	8,9	14,8	100,0	438 988	4,61

Source : ANStat, RGPH 2021

L'analyse de la parité atteinte par âge au RGPH 2021 révèle une augmentation régulière du nombre d'enfants nés vivants chez les femmes de 12 à 50 ans. La descendance finale (ou fécondité cumulée à 50 ans) est estimée à 4,87 enfants nés vivants par femme, ce qui représente une baisse significative par rapport à 1998 (5,8). Comparée à l'indice synthétique de fécondité (ISF), qui mesure le niveau de la fécondité actuelle, la fécondité cumulée est proche de l'ISF (4,4 enfants par femme), indiquant une baisse de la fécondité ces dernières années.

Tableau 3.5 : Parité moyenne par groupe d'âges de la femme-Ensemble Côte d'Ivoire

Groupe d'âges des mères	Parité
12-14	0,03
15-19	0,20
20-24	0,90
25-29	1,78
30-34	2,77
35-39	3,51
40-44	4,23
45-49	4,61
50-54	5,12
55-59	5,44
60 & +	6,03
Descendance finale	4,87

Source : ANStat, RGPH 2021

3.2.2. Variations différentielles de la fécondité cumulée

Les variations différentielles de la fécondité cumulée se réfèrent aux différences dans le nombre total d'enfants nés vivants qu'une femme a eu au cours de sa vie, en fonction de divers facteurs démographiques, socio-économiques et culturels. Cette analyse des variations de la fécondité cumulée est effectuée selon la région et les caractéristiques socio-économiques des femmes.

Le Tableau 3.6 présente le nombre d'enfants nés vivants pour toutes les femmes, en fonction de leur âge au moment de la collecte, ainsi que la descendance finale par région administrative. Les données confirment que le nombre d'enfants nés vivants chez les femmes de 15 à 45 ans permet d'estimer la descendance finale. Il ne semble pas y avoir de différence significative entre la descendance finale et le nombre de naissances vivantes chez ces femmes.

Globalement, la descendance finale chez les femmes est de 4,87. Cela signifie qu'en moyenne, en 2021 en Côte d'Ivoire, une femme a eu 4,87 enfants nés vivants. On observe ainsi une baisse du nombre moyen de naissances vivantes en Côte d'Ivoire entre 1998 (5,76 enfants par femme) et 2021 (4,87 enfants par femme). Ces résultats sont probablement liés aux politiques mises en œuvre dans le pays en matière de natalité et aux facteurs socio-économiques. Au niveau régional, le District d'Abidjan présente la descendance finale la plus faible (3,51 enfants par femme), tandis que la région du Folon présente la plus élevée en 2021 (6,02 enfants par femme). Le Tableau 3.8 montre que la parité augmente avec l'âge dans la plupart des régions administratives.

Tableau 3.6 : Tableau 3.6:Parité moyenne par région selon les groupes d'âges des femmes et la descendance

Région administrative	12-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60 ans et plus	Descendance Finale
District autonome d'Abidjan	0,02	0,08	0,44	1,08	1,86	2,51	3,02	3,31	3,71	4,14	4,94	3,51
Haut-Sassandra	0,03	0,19	0,98	2,02	3,21	4,03	4,85	5,25	5,77	5,99	6,36	5,51
Poro	0,03	0,25	1,12	2,15	3,26	4,07	4,73	5,04	5,45	5,72	5,88	5,25
Gbèkè	0,02	0,2	0,85	1,84	2,98	3,91	4,81	5,32	5,9	6,36	6,91	5,61
Indenié-Djuablin	0,03	0,18	0,88	1,81	2,8	3,53	4,28	4,56	5,16	5,47	6,37	4,86
Tonkpi	0,04	0,33	1,35	2,31	3,34	4,06	4,73	5,07	5,31	5,38	5,56	5,19
District autonome de Yamoussoukro	0,02	0,14	0,69	1,55	2,49	3,32	4,14	4,64	5,36	5,95	6,93	5,00
Gontougo	0,03	0,26	1,03	1,96	3,04	3,85	4,78	5,24	5,8	6,14	6,69	5,52
San-Pedro	0,03	0,2	0,98	1,95	3,01	3,77	4,54	5,00	5,62	5,8	6,39	5,31
Kabadougou	0,04	0,34	1,3	2,27	3,4	4,22	5,14	5,28	5,52	5,53	5,79	5,40
N'zi	0,04	0,29	1,1	2,09	3,12	4,19	5,11	5,57	6,14	6,38	6,91	5,86
Marahoue	0,03	0,22	1,01	1,98	3,06	3,88	4,71	5,08	5,51	5,85	6,25	5,30
Sud-comoé	0,02	0,12	0,72	1,59	2,52	3,27	3,87	4,21	4,74	5,04	5,94	4,48
Worodougou	0,03	0,39	1,52	2,52	3,55	4,30	5,22	5,37	5,79	6,06	6,15	5,58
Loh-Djiboua	0,02	0,19	1,02	2,06	3,14	3,94	4,78	5,1	5,56	5,84	6,28	5,33
Agneby-Tiassa	0,02	0,17	0,86	1,81	2,83	3,59	4,36	4,75	5,25	5,62	6,42	5,00
Goh	0,02	0,2	1,06	2,17	3,26	4,08	4,81	5,19	5,56	5,8	6,19	5,38
Cavally	0,03	0,29	1,17	2,04	2,94	3,66	4,47	4,88	5,27	5,23	5,30	5,08
Bafing	0,04	0,38	1,37	2,26	3,11	3,74	4,33	4,47	4,63	4,92	4,95	4,55
Bagoue	0,05	0,35	1,36	2,41	3,57	4,36	5,07	5,45	5,66	5,85	6,05	5,56

Région administrative	12-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60 ans et plus	Descendance Finale
Belier	0,02	0,25	1,10	2,00	3,09	3,95	4,98	5,61	6,11	6,47	6,93	5,86
Béré	0,04	0,37	1,45	2,47	3,5	4,19	4,87	5,26	5,48	5,85	5,75	5,37
Bouunkani	0,04	0,36	1,31	2,33	3,49	4,21	4,82	5,17	5,48	5,67	5,80	5,33
Folon	0,04	0,4	1,56	2,65	3,95	4,73	5,62	5,91	6,13	6,21	6,33	6,02
Gboklè	0,02	0,19	1,03	2,01	3,02	3,74	4,5	4,85	5,41	5,72	5,88	5,13
Grands-Ponts	0,02	0,16	0,85	1,85	2,84	3,66	4,38	4,83	5,32	5,73	6,18	5,08
Guémon	0,04	0,24	1,11	2,09	3,18	3,88	4,71	4,98	5,37	5,35	5,43	5,18
Hambol	0,03	0,27	1,09	2,07	3,16	4,01	4,92	5,39	5,76	6,04	6,27	5,58
Iffou	0,03	0,26	1,13	2,18	3,29	4,19	5,17	5,66	6,16	6,53	6,86	5,91
La Mé	0,02	0,16	0,73	1,53	2,50	3,11	3,87	4,23	4,67	4,95	5,67	4,45
Nawa	0,03	0,20	1,01	2,04	3,07	3,87	4,66	5,23	5,71	5,98	6,32	5,47
Tchologo	0,03	0,30	1,29	2,39	3,47	4,24	4,95	5,28	5,68	5,83	6,20	5,48
Moronou	0,03	0,20	0,85	1,74	2,71	3,45	4,30	4,73	5,32	5,70	6,64	5,03
Ensemble	0,03	0,20	0,90	1,78	2,77	3,51	4,23	4,61	5,12	5,44	6,03	4,87

Source : ANStat, RGPH 2021

Le Tableau 3.7 présente les résultats du nombre d'enfants nés vivants pour toutes les femmes selon leur âge au moment du dénombrement, ainsi que la descendance finale selon certaines caractéristiques socio-économiques. Les femmes résidant dans les autres villes sont plus fécondes que celles d'Abidjan : la descendance finale est de 3,43 enfants par femme à Abidjan, contre 5,18 dans les autres villes.

La tendance observée en 1998 concernant la parité des femmes des milieux ruraux et urbains se confirme : les femmes rurales sont plus fécondes que leurs homologues urbaines (5,3 contre 4,48).

Le Tableau 3.7 montre clairement une relation entre la fécondité et le niveau d'instruction des femmes. Les femmes de niveau primaire sont plus fécondes que celles des autres niveaux. De plus, la fécondité et le niveau d'instruction évoluent en sens inverse à partir du niveau primaire : plus le niveau d'instruction est élevé, moins les femmes ont d'enfants. Les femmes de niveaux primaire, secondaire et supérieur ont respectivement en moyenne 4,53, 3,55 et 2,65 enfants. Les femmes sans instruction ont une fécondité nettement supérieure à celle des femmes ayant un niveau secondaire ou supérieur, mais inférieure à celle des femmes de niveau primaire. Cette tendance se maintient chez les femmes de 45-49 ans, contrairement aux résultats du RGPH 1998, qui indiquaient une relation opposée entre fécondité et niveau d'instruction dès que les femmes étaient sans instruction.

Concernant la nationalité, les femmes non ivoiriennes sont plus fécondes que les ivoiriennes, avec une descendance finale de 5,17 enfants par femme contre 4,81. Cette tendance du RGPH de 1998 se confirme pour les femmes de 15-19 ans et 20-24 ans : les femmes non ivoiriennes de ces tranches d'âge sont plus fécondes que leurs homologues ivoiriennes (0,20 contre 0,19 pour les 15-19 ans, et 1,07 contre 0,85 pour les 20-24 ans). Les femmes non ivoiriennes en fin de vie féconde (45-49 ans) sont plus fécondes que les Ivoiriennes de la même tranche d'âge, ce qui est l'inverse des résultats du RGPH de 1998.

Les résultats montrent que l'ethnie est liée à la parité des femmes. Dès 15 ans, on observe une variabilité de la parité entre les groupes ethniques. Cependant, chez les femmes de 12-14 ans, la différence de parité entre les groupes ethniques est faible : les femmes Akans, Krou, Gur/Voltaïque et Mandés du Sud ont une parité fixe de 0,03 enfants en moyenne, et celles des autres groupes ethniques, de 0,02. La descendance finale est plus élevée chez les femmes Mandés du Nord et Voltaïques (5,07 et 5,21 enfants en moyenne), et plus faible chez les Krou (4,26). Chez les femmes en fin de vie féconde (45-49 ans), les femmes Gur/Voltaïque et Mandés du Nord sont les plus fécondes (parité moyenne de 4,97 et 4,84 enfants), contrairement aux résultats du RGPH de 1998, qui indiquaient une fécondité plus élevée chez les Akans (6,13 enfants). En 1998, les femmes Gur et Mandés du Nord avaient la même parité (5,30 enfants).

Le Tableau 3.7 montre une relation entre le statut matrimonial et la parité des femmes à tous les âges. Les femmes en union libre sont plus fécondes que les célibataires et les femmes en union. La parité des femmes en rupture d'union augmente avec l'âge, passant de 0,22 enfants en moyenne pour les 12-14 ans à 6,37 pour les 60 ans et plus. La descendance finale des femmes en rupture d'union est de 5,11, ce qui est supérieur à celle des femmes en union (3,97) et des célibataires (3,04)..

Tableau 3.7: Parité moyenne par certaines caractéristiques socio-économiques selon les groupes d'âges des femmes et la descendance-Ensemble Côte d'Ivoire

Caractéristiques socio-économiques	12-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60 ans +	Descendance finale
Lieu de résidence												
Abidjan ville	0,02	0,08	0,42	1,04	1,81	2,45	2,95	3,24	3,62	4,03	4,83	3,43
Autres villes	0,02	0,15	0,82	1,79	2,86	3,69	4,48	4,9	5,45	5,86	6,60	5,18
Ensemble urbain	0,02	0,13	0,66	1,48	2,43	3,17	3,84	4,21	4,75	5,18	6,02	4,48
Ensemble rural	0,03	0,31	1,22	2,18	3,21	3,95	4,72	5,09	5,51	5,72	6,04	5,30
Niveau d'instruction												
Sans instruction	0,07	0,25	0,74	1,41	2,15	2,81	3,53	3,66	4,42	4,26	5,07	4,04
Primaire	0,02	0,22	1,09	1,88	2,74	3,37	3,96	4,35	4,71	5,07	5,62	4,53
Secondaire	0,02	0,10	0,49	1,29	2,04	2,63	3,11	3,38	3,72	4,00	4,59	3,55
Supérieur	-	0,07	0,20	0,57	1,26	1,92	2,39	2,52	2,77	3,05	3,50	2,65
Nationalité												
Ivoirienne	0,03	0,19	0,85	1,70	2,69	3,44	4,16	4,55	5,06	5,40	5,99	4,81
Non ivoirienne	0,02	0,20	1,07	2,05	3,07	3,80	4,56	4,90	5,43	5,71	6,32	5,17
Groupe ethnique												
Akan	0,03	0,17	0,71	1,47	2,39	3,15	3,89	4,35	4,93	5,37	6,17	4,64
Krou	0,03	0,18	0,76	1,51	2,41	3,11	3,68	4,03	4,48	4,73	5,19	4,26
Mandé du sud	0,03	0,26	1,03	1,88	2,90	3,64	4,31	4,69	5,06	5,23	5,52	4,88
Mandé du nord	0,02	0,18	0,87	1,80	2,87	3,67	4,47	4,84	5,30	5,63	6,14	5,07
Gur ou voltaïque	0,03	0,23	1,03	2,01	3,08	3,85	4,58	4,97	5,45	5,78	6,12	5,21
Situation matrimoniale												
Célibataire	0,02	0,09	0,32	0,66	1,18	1,69	2,29	2,74	3,34	3,87	4,75	3,04
En union	0,11	0,5	1,04	1,57	2,23	2,79	3,40	3,74	4,19	4,48	4,84	3,97
Rupture d'union	0,22	0,77	1,64	2,47	3,2	3,78	4,46	4,86	5,35	5,70	6,37	5,11
Ensemble CI	0,03	0,20	0,90	1,78	2,77	3,51	4,23	4,61	5,12	5,44	6,03	4,87

Source : ANStat, RGPH 2021

3.3. Structure par âge de la fécondité du moment et indice synthétique de fécondité

3.3.1. Indice synthétique de fécondité

L'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) est une mesure de la fécondité actuelle calculé à partir du cumul des taux de fécondité par âge. L'ISF représente le nombre d'enfants nés vivants qu'aurait eu une femme à la fin de sa vie féconde dans les conditions actuelles de la fécondité. Cet indice établi à 4,4 enfants par femme au RGPH-2021 montre une tendance à la baisse de la fécondité comparé à son niveau de 1998 et 2012 et qui était respectivement de 5,4 et 5,0 enfants par femme.

3.3.2. Structure par âge de la fécondité du moment

L'analyse de la structure par âge de la fécondité du moment vise à étudier la répartition des naissances selon l'âge des femmes à un moment donné. Cette analyse permet de comprendre comment la fécondité varie avec l'âge, ce qui est essentiel pour appréhender la dynamique démographique de la population ivoirienne.

La structure (ou le calendrier) de la fécondité est déterminée par les taux de fécondité par âge. Ces indicateurs de structure de la fécondité pour l'ensemble des femmes sont présentés dans le Tableau 3.8.

La précocité est une caractéristique majeure du calendrier de la fécondité en Côte d'Ivoire. Cette précocité, mesurée par le profil de fécondité des jeunes femmes de moins de 20 ans, indique que les filles de 12-14 ans contribuent pour 0,3 % et celles de 15-19 ans pour 8,3 % à la fécondité totale.

Concernant les autres caractéristiques du calendrier de la fécondité, la fécondité des femmes est la plus élevée entre 25 et 29 ans : le taux par âge atteint un maximum de 190,1‰. À partir de 30 ans, la fécondité diminue progressivement jusqu'à 40 ans, puis plus rapidement..

Tableau 3.8: Taux de fécondité et calendrier de fécondité (en %) par groupe d'âges selon les indicateurs résumés de fécondité

Groupe d'âges des mères	Taux de fécondité	Calendrier de fécondité par âge
12-14	2,3	0,3
15-19	72,9	8,3
20-24	145,3	16,5
25-29	190,1	21,6
30-34	179,8	20,4
35-39	161,2	18,3
40-44	99,3	11,3
45-49	29	3,3
ISF	4,4	100,0
TGFG (‰): 133,9		
Age moyen à la naissance : 30,2		

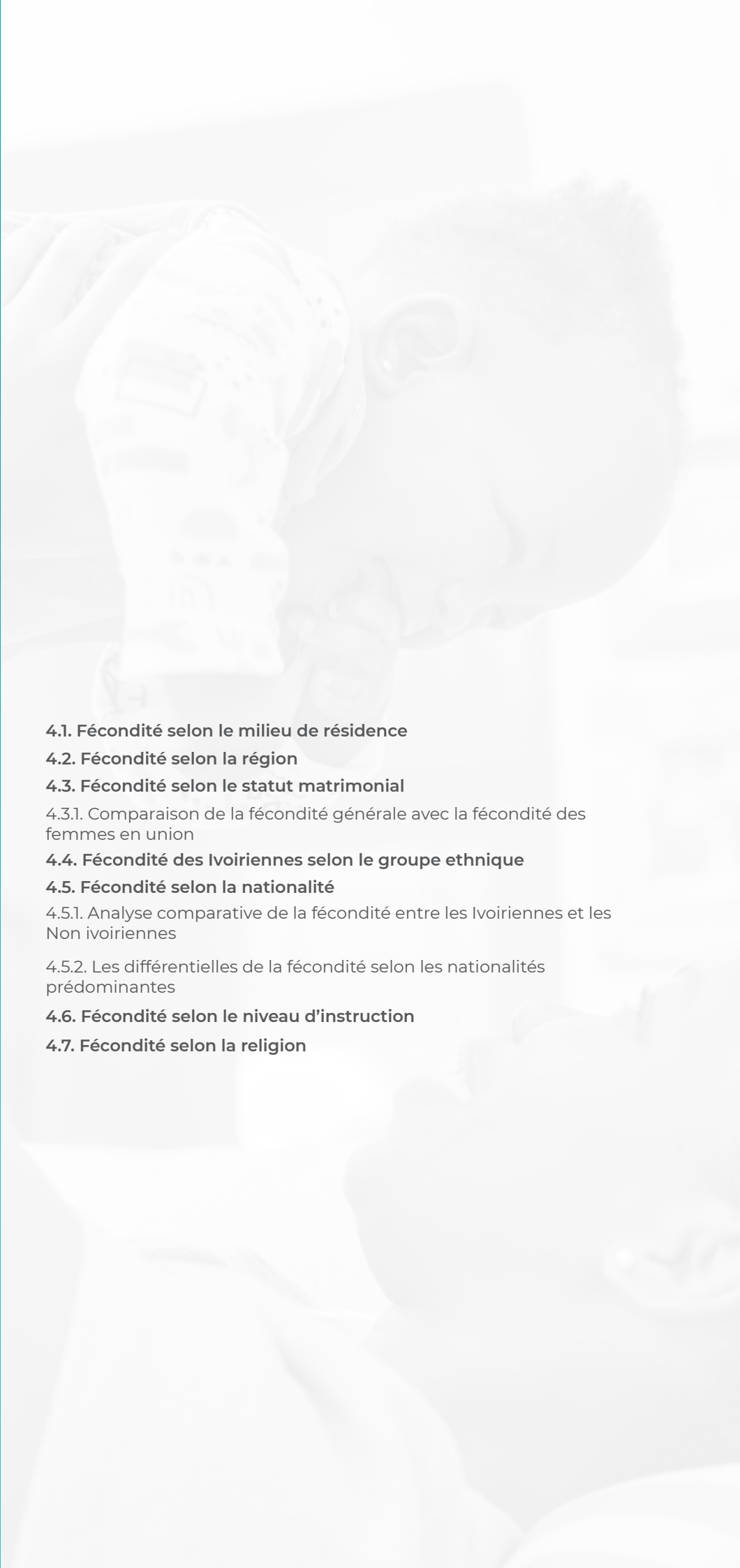
Source : ANStat, RGPH 2021

Fécondité

RAPPORT THEMATIQUE | TOME 4

CHAPITRE IV

ASPECTS DIFFÉRENTIELS DE LA FÉCONDITÉ

A faded, grayscale background image of a woman smiling and holding a baby. The woman is looking down at the baby, and the baby is looking towards the camera. The image is positioned on the right side of the page, with a teal geometric pattern on the left.

4.1. Fécondité selon le milieu de résidence

4.2. Fécondité selon la région

4.3. Fécondité selon le statut matrimonial

4.3.1. Comparaison de la fécondité générale avec la fécondité des femmes en union

4.4. Fécondité des Ivoiriennes selon le groupe ethnique

4.5. Fécondité selon la nationalité

4.5.1. Analyse comparative de la fécondité entre les Ivoiriennes et les Non ivoiriennes

4.5.2. Les différentielles de la fécondité selon les nationalités prédominantes

4.6. Fécondité selon le niveau d'instruction

4.7. Fécondité selon la religion

CHAPITRE IV : ASPECTS DIFFÉRENTIELS DE LA FÉCONDITÉ

Ce chapitre explore les aspects différentiels de la fécondité en Côte d'Ivoire, en analysant les variations selon plusieurs facteurs socio-démographiques. Il traite de la fécondité selon le milieu de résidence, les régions et le statut matrimonial. Il examine également l'influence des groupes ethniques, de la nationalité et du niveau d'instruction sur les comportements reproductifs, ainsi que la fécondité selon la religion.

4.1. Fécondité selon le milieu de résidence

L'analyse de la fécondité selon le milieu de résidence, c'est-à-dire en comparant les taux de fécondité entre les zones urbaines et rurales, est importante pour comprendre les dynamiques démographiques et les variations dans les comportements de reproduction.

L'analyse du Tableau 4.1 montre que la fécondité du moment (ISF) est plus élevée en milieu rural et la plus faible à Abidjan. En effet, le nombre moyen d'enfants par femme varie de 2,9 à Abidjan à 5,3 en zone rurale, soit une différence de 2,4 enfants.

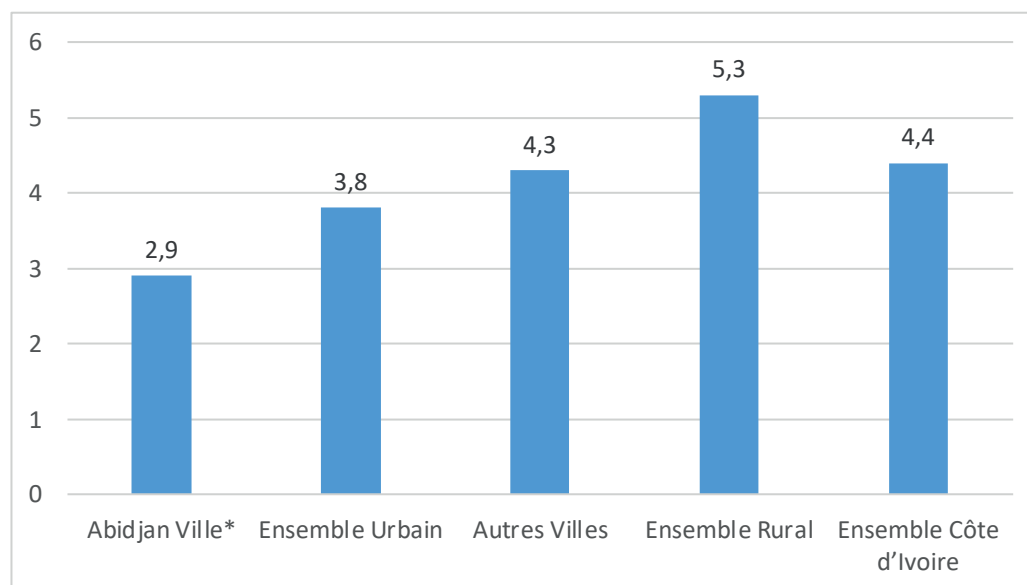
Le tableau montre également qu'en zone urbaine, l'âge moyen à la première naissance est de 30,6 ans, contre 29,8 ans en zone rurale, ce qui indique une primo-natalité plus précoce en milieu rural.

Tableau 4.1: Taux de fécondité par groupe d'âges (pour 1 000 femmes), ISF et Taux global de fécondité générale selon milieu de résidence

Groupe d'âges des mères	Abidjan Ville*	Autres Villes	Ensemble Urbain	Ensemble Rural	Ensemble Côte d'Ivoire
12-14	1,8	1,9	1,8	2,9	2,3
15-19	38,1	42,8	40,4	105,3	72,9
20-24	91,5	132,8	112	178,6	145,3
25-29	129,4	203,7	166,1	213,0	190,1
30-34	132,7	207,5	170,3	189,8	179,8
35-39	109,5	173,2	141,7	181,5	161,2
40-44	68,8	109,6	89,7	109,1	99,3
45-49	11,8	18,0	15,3	42,9	29,0
ISF	2,9	4,3	3,8	5,3	4,4
F15-49 ans TGFG (‰)	89,3	128,1	112,8	163,1	133,9
Age moyen à la naissance des enfants	30,4	30,9	30,6	29,8	30,2

Source : ANStat, RGPH 2021, * Taux ajustés

Graphique 4.1: Indice synthétique de fécondité (ISF) selon le milieu de résidence



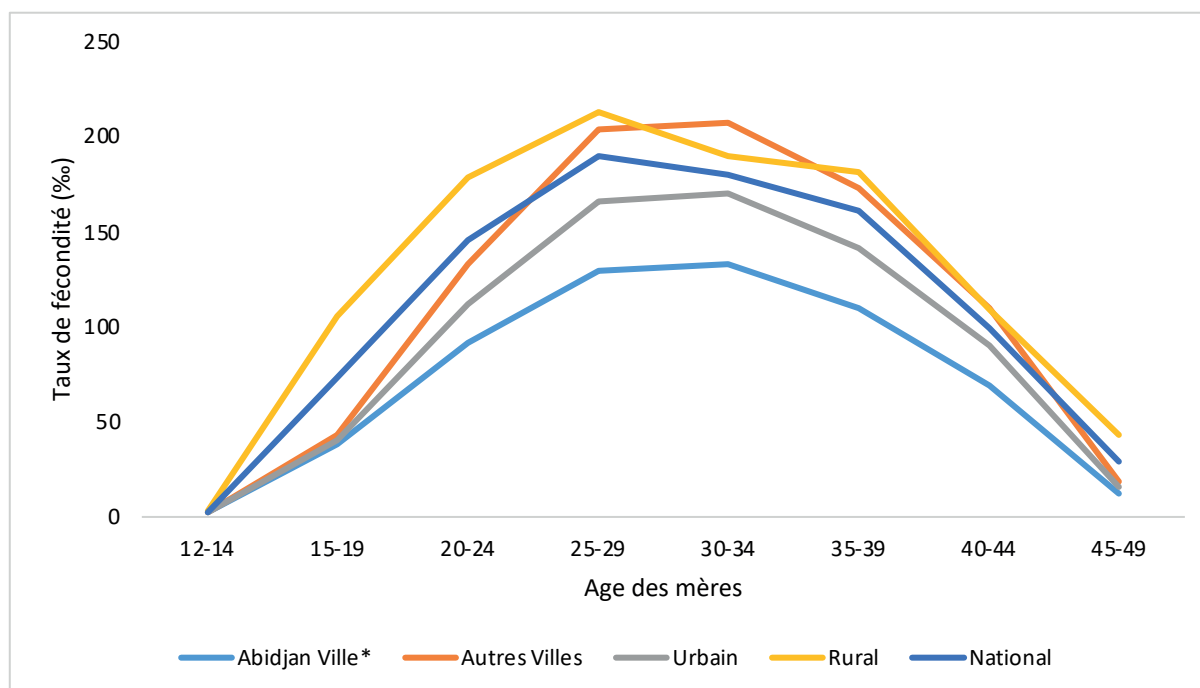
Source : ANStat, RGPH 2021

Le niveau de fécondité le plus élevé est observé en milieu rural, avec un taux global de fécondité générale de 163,1‰, contre seulement 112,8 ‰ en milieu urbain. Les taux de fécondité les plus élevés se situent chez les 25-29 ans en milieu rural (213‰) et chez les 30-34 ans dans les autres villes (207,5‰). À Abidjan, le taux maximal est également observé chez les 30-34 ans, avec 132,7 naissances annuelles pour 1 000 femmes, et le taux global de fécondité générale est de 89,3 naissances annuelles moyennes pour 1 000 femmes en âge de procréer, ce qui est très faible par rapport aux autres zones de résidence.

La différence de taux modal de fécondité entre le milieu rural et Abidjan est liée à l'âge plus tardif à l'entrée en union des femmes abidjanaises. Le rapport thématique sur la situation matrimoniale et la nuptialité au RGPH 2021 indique que l'âge moyen au mariage est de 22 ans en milieu rural, 24 ans dans les autres villes et 27 ans à Abidjan. Ce retard de la procréation chez les femmes d'Abidjan par rapport aux autres milieux pourrait être imputable au fort taux de scolarisation et d'activité économique moderne de ces femmes.

La représentation graphique des résultats du Tableau 4.1 (Graphique 4.2) montre que la fécondité en milieu rural est supérieure à celle des autres milieux à presque tous les âges (sauf pour les 30-34 ans). Abidjan se distingue par une fécondité beaucoup plus faible à tous les âges, nettement inférieure à la moyenne nationale.

Graphique 4.2 : Courbes de fécondité selon le milieu de résidence



Source : ANStat, RGPH 2021

4.2. Fécondité selon la région

L'analyse de la fécondité selon la région implique l'examen des variations des taux de fécondité entre les différentes régions.

Le Tableau 4.2 montre que la fécondité est globalement plus élevée chez les femmes de 25-29 ans (190,1 enfants pour 1 000 femmes en moyenne nationale) et la plus faible chez les 12-14 ans (2,3 enfants pour 1 000 en moyenne nationale). Ce calendrier est similaire dans toutes les régions. Cependant, la fécondité est plus précoce (fécondité avant 20 ans) dans certaines régions. Ainsi, chez les 12-19 ans, les taux les plus élevés sont observés, notamment pour les 15-19 ans, dans les régions du Tonkpi, du Worodougou, du Béré, du Bounkani et du Bafing (taux supérieurs à 100‰, moyenne nationale de 73‰). En revanche, les régions de l'Iffou, de la Mé, du Sud-Comoé et les districts autonomes de Yamoussoukro et d'Abidjan affichent les taux les plus faibles pour les 15-19 ans (moins de 50‰), Abidjan enregistrant le taux le plus bas (25,5‰). Pour les autres régions, les taux varient de 51,8‰ (Haut-Sassandra) à 98,3‰ (Kabadougou).

Le Taux Global de Fécondité Générale (TGFG) des femmes de 15-49 ans est le plus élevé dans le Folon (171,2‰), le Béré (186,4‰) et le Worodougou (196,9‰), la moyenne nationale étant de 133,9‰. À l'inverse, les TGFG les plus faibles sont observés dans les régions de la Mé (102,0‰), du Sud-Comé (116,6‰), du District autonome de Yamoussoukro (118,8‰), des Grands-Ponts (126,5‰), du Haut-Sassandra (126,9‰) et du Moronou (127,2‰). Le District autonome d'Abidjan affiche le TGFG le plus bas (93,4‰). L'indice synthétique de fécondité (ISF), indicateur de référence du niveau de fécondité, est supérieur à 5 enfants par femme dans plusieurs régions, notamment le Worodougou, le Tonkpi et le Béré (environ 6 enfants par femme). Le Sud-Comoé, la Mé et le District autonome d'Abidjan ont des ISF inférieurs à 4 enfants par femme, Abidjan ayant l'ISF le plus bas (3,1 enfants par femme).

Tableau 4.2:Taux de fécondité (pour 1 000 femmes) par région selon le groupe d'âges et Taux global de fécondité générale

Région	Groupe d'âges des mères								ISF	F15-49 ans TGFG (%)	Age moyen à la naissance des enfants
	12-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49			
District autonome d'Abidjan	0,9	25,5	73	124,3	130,4	113,7	63,3	17,4	3,1	93,4	30,8
Hautassandra	2,4	51,8	128,2	165,8	164,3	151,7	92,6	34,6	4,3	126,9	30,7
Poro	2,6	69,2	150,1	195,8	186,1	165,8	93,8	27,8	4,8	147,8	30,2
Gbèkè	2,5	76,0	141,1	187,9	188,0	172,5	106,4	28,1	4,8	146,0	30,8
Indenié-Djuablin	1,8	56,2	132,4	171,6	166,9	140,7	88,2	23,8	4,2	130,6	30,4
Tonkpi	2,7	116,8	206,9	229,8	215,3	189,0	103,3	28,1	5,9	163,4	29,4
District autonome Yamoussouko	0,8	49,6	110,9	168,3	156,6	142,6	86,2	25,7	4,0	118,8	30,6
Gontougou	2,6	76,3	143,9	178,8	169,6	158,6	101,9	31,4	4,7	141,4	30,1
San-Pedro	2,0	60,6	144,4	184,5	172,5	152,2	94,9	31,1	4,5	140,4	30,7
Kabadougou	2,8	98,3	170,2	198,2	207,0	179,8	123,0	24,6	5,4	166,0	30,0
N'zi	1,2	56,8	96	251,6	199,7	179,4	123,1	23,0	4,9	139,2	31,3
Marahou	2,5	71,4	141,9	182,5	165,9	156,7	100,0	33,9	4,6	139,0	30,5
Sud Comoe	0,7	42,8	115,6	157,5	155,7	135,7	76,6	27,4	3,8	116,6	31,1
Worodougou	3,2	110,9	219,8	225,3	219,1	202,6	116,0	32,5	6,1	196,9	29,7
Loh-Djiboua	1,6	61,8	155,3	201,7	190,8	172,3	99,9	31,8	4,9	148,6	30,7
Agneby-Tiassa	2,2	61,4	143,4	181,7	180,1	165,7	95,0	28,2	4,6	139,0	30,6
Goh	2,1	69,6	173,4	218,9	213,0	184,6	108,1	30,5	5,4	162,1	30,3
Cavally	3,2	93,8	173,9	194,9	175,4	157,5	102,6	34,0	5,1	164,2	29,6
Bafing	3,5	104,1	178,9	201,6	185,0	154,6	79,1	27,6	5,1	162,5	28,9
Bagoue	3,8	83,8	162,4	195,5	193,8	172,6	90,0	40,1	5,1	157,9	30,2

Région	Groupe d'âges des mères								ISF	F15-49 ans TGFG (‰)	Age moyen à la naissance des enfants
	12-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49			
Belier	1,4	70,9	102	180,9	163,1	168,3	118,9	22,3	4,4	128,4	31,1
Béré	3,9	109,5	195,9	227,9	213,8	196,7	109,6	30,0	5,9	186,4	29,5
Bounkani	3,8	107,4	172,9	194,0	200,8	163,4	109,9	33,2	5,3	166,3	29,9
Folon	3,8	97,0	185,4	224,8	207	166,6	103,7	23,5	5,5	171,2	29,3
Gboklè	2,4	65,3	150,1	189,6	177,6	162,6	102,6	43,4	4,8	147,8	30,9
Grands-ponts	1,1	59,4	82,5	204,4	175,6	164,8	99,4	24,5	4,3	126,5	31,1
Guémon	2,5	72,0	145,3	179,7	167,9	154,7	107,5	37,8	4,7	142,5	30,5
Hambol	3,3	84,2	155,5	182,1	186,6	162,1	103,1	26,1	4,9	149,9	29,8
Iffou	1,1	46,7	117,3	199,6	179,7	178,4	130,3	30,1	4,7	134,2	31,7
La Mé	0,7	45,4	105,6	140,9	131,8	111,0	69,2	24,4	3,4	102,0	30,4
Nawa	2,2	63,4	146,8	187,0	174,5	149,5	94,4	29,1	4,6	139,9	30,1
Tchologo	2,4	77,0	147,6	180,4	167,5	149,3	88,5	23,8	4,5	139,7	29,9
Moronou	2,4	70,9	126,2	165,7	152,4	143,7	95,4	27,4	4,2	127,2	30,5
Ensemble CI.	2,3	72,9	145,3	190,1	179,8	161,2	99,3	29	4,4	133,9	30,2

Source : ANStat, RGPH 2021

4.3. Fécondité selon le statut matrimonial

Le Tableau 4.4 présente les taux de fécondité par âge et le TGFG des femmes en union. Les résultats montrent que, pour tous les groupes d'âge, le taux de fécondité des femmes en union est supérieur à celui de l'ensemble des femmes. Cet écart entre les deux niveaux de fécondité (Graphique 4.3) est plus marqué chez les 15-34 ans en raison du nombre important de célibataires. Après une augmentation initiale, l'écart diminue avec l'âge des mères.

L'ISF indique que la fécondité est principalement concentrée chez les femmes en union (7,5 enfants par femme), tandis que l'ISF est de 1,6 enfant par femme chez les célibataires.

Tableau 4.3 : Proportion (en %) de la population féminine âgée de 12-49 ans par groupe d'âges selon le statut matrimonial

Âge des mères	Célibataires	En union	Rupture d'union*	Total
12-14	96,9	3,1	0,0	100
15-19	85,5	14,5	0,0	100
20-24	54,3	45,6	0,1	100
25-29	32,0	67,7	0,3	100
30-34	20,2	79,0	0,8	100
35-39	16,1	82,4	1,5	100
40-44	14,1	82,4	3,5	100
45-49	14,2	79,4	6,4	100

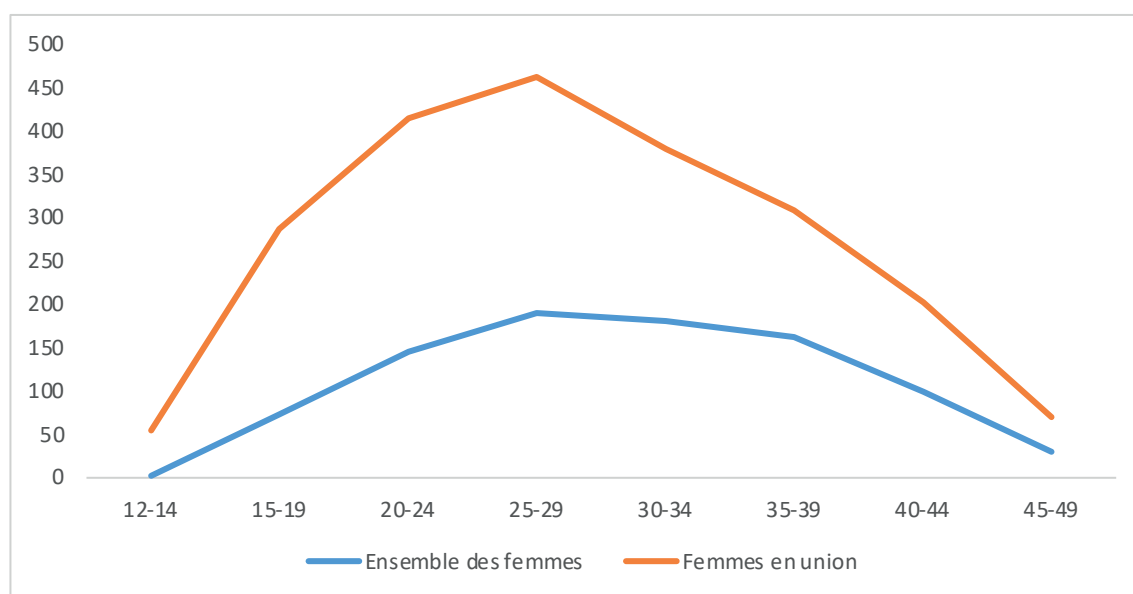
Source : ANStat, RGPH 2021 * Catégorie de divorcées et veuves

Tableau 4.4: Taux de fécondité générale et taux de fécondité des femmes en union par groupe d'âges (pour 1 000 femmes) et indicateurs résumés

Âge des mères	Célibataires	En union	Rupture d'union*	Ensemble
12-14	0,3	4,9	1,8	2,3
15-19	15,0	118,4	85,3	72,9
20-24	45,5	223,3	167,1	145,3
25-29	64,9	341,7	163,7	190,1
30-34	82,3	313,6	143,5	179,8
35-39	84,9	265,3	133,5	161,2
40-44	55,0	188,5	54,4	99,3
45-49	18,3	53,3	15,4	29,0
ISF	1,6	7,5	4,1	4,4
TGFG (‰) F15-49	58,0	274,5	69,2	133,9
Age moyen à la naissance des enfants	32,5	30,0	28,1	30,2

Source : ANStat, RGPH 2021

Graphique 4.3 : Courbes de fécondité des femmes en union et de l'ensemble des femmes



Source : ANStat, RGPH 2021

4.4. Fécondité des Ivoiriennes selon le groupe ethnique

Les résultats du Tableau 4.5 indiquent que les Mandés du Sud ont l'indice synthétique de fécondité le plus élevé (4,7 enfants en moyenne par femme), contrairement aux Akan et aux Krou, qui ont le plus faible (3,9 enfants en moyenne par femme).

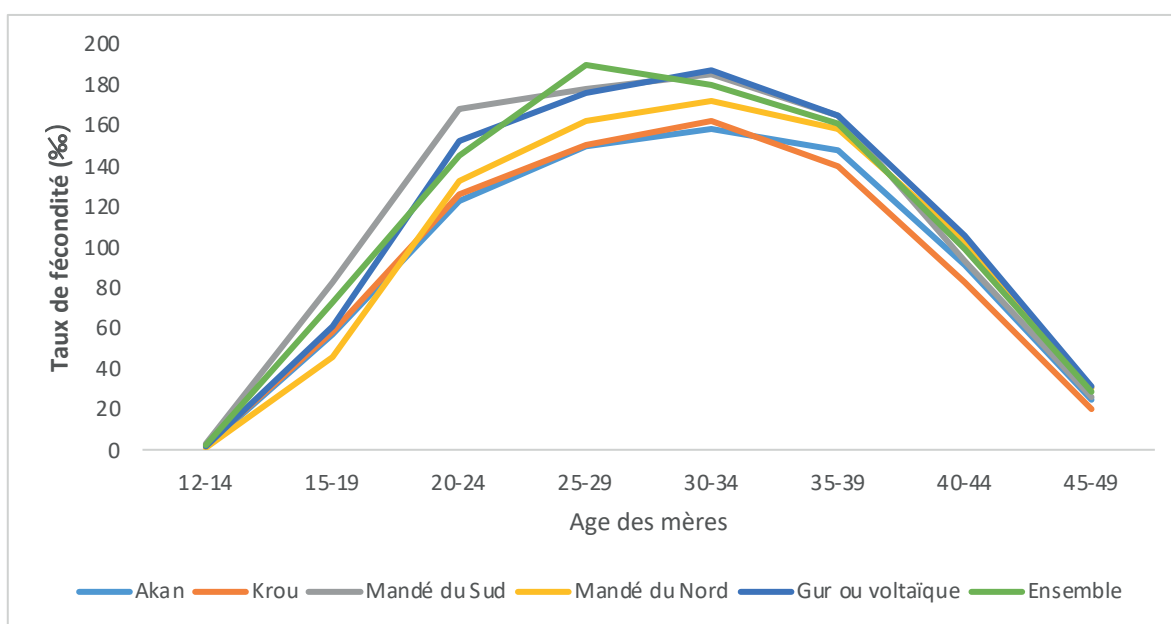
Comparativement aux autres groupes ethniques, les Mandés du Nord ont la fécondité la plus tardive. L'âge moyen à la naissance des enfants des mères Mandés du Nord est de 30,8 ans, contre 29,8 ans chez les femmes Mandés du Sud et Krou.

Tableau 4.5 : Taux de fécondité par âge et indicateurs résumés de fécondité selon le groupe ethnique des femmes ivoiriennes-Ensemble Côte d'Ivoire

Age des Mères	Akan	Krou	Mandé du Sud	Mandé du Nord	Gur ou voltaïque	Ensemble
12-14	2,1	2,4	3,5	1,3	2,2	2,3
15-19	57,4	58,4	82,5	46,1	61,1	72,9
20-24	123,0	126,3	168,2	132,5	152,2	145,3
25-29	149,8	150,3	178,3	162,0	175,7	190,1
30-34	158,3	162,0	185,4	171,9	187,3	179,8
35-39	147,8	140,0	164,9	158,0	164,6	161,2
40-44	91,4	82,7	93,1	103,3	105,5	99,3
45-49	24,8	20,3	26,3	30,8	31,6	29,0
ISF	3,9	3,9	4,7	4,2	4,6	4,4
TGFG (%) (15-49 ans)	119,1	117,8	146,5	126,7	140,8	133,9
Âge moyen à la naissance des enfants	30,6	29,8	29,8	30,8	30,3	30,2

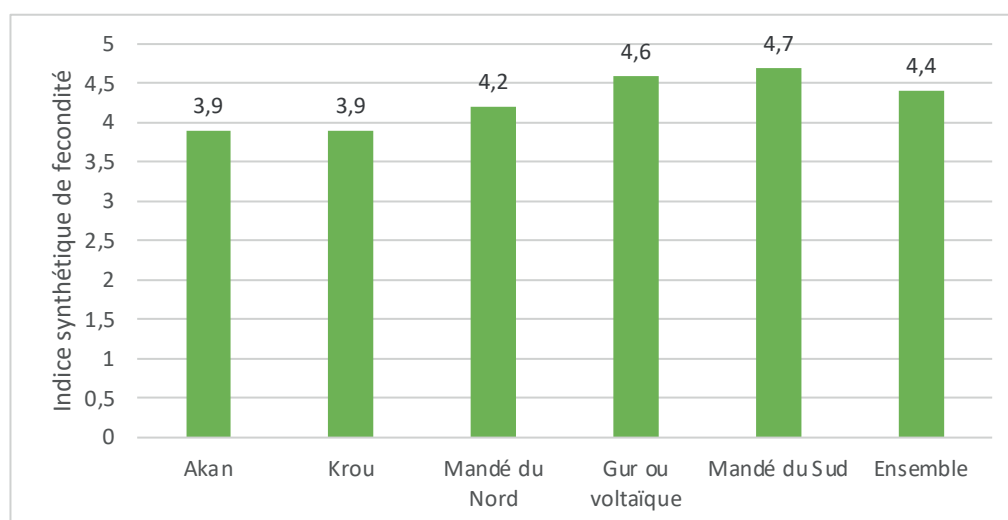
Source : ANStat, RGPH 2021

Graphique 4.4: Courbes de fécondité par âge des femmes ivoiriennes selon le groupe ethnique



Source : ANStat, RGPH 2021

Graphique 4.5: ISF selon le groupe ethnique



Source : ANStat, RGPH 2021

4.5. Fécondité selon la nationalité

4.5.1. Analyse comparative de la fécondité entre les Ivoiriennes et les Non ivoiriennes

Le Tableau 4.6 montre que, quelle que soit la nationalité, le taux de fécondité augmente jusqu'à un pic, puis diminue. Cependant, chez les ivoiriennes, ce pic est atteint à 30-34 ans (157,2 enfants pour 1 000 femmes) et le taux le plus bas est observé chez les 12-14 ans (1,6 enfants pour 1 000), tandis que chez les non-ivoiriennes, le pic est à 25-29 ans (236,7 enfants pour 1 000 femmes) et le taux le plus bas chez les 12-14 ans (3 enfants pour 1 000).

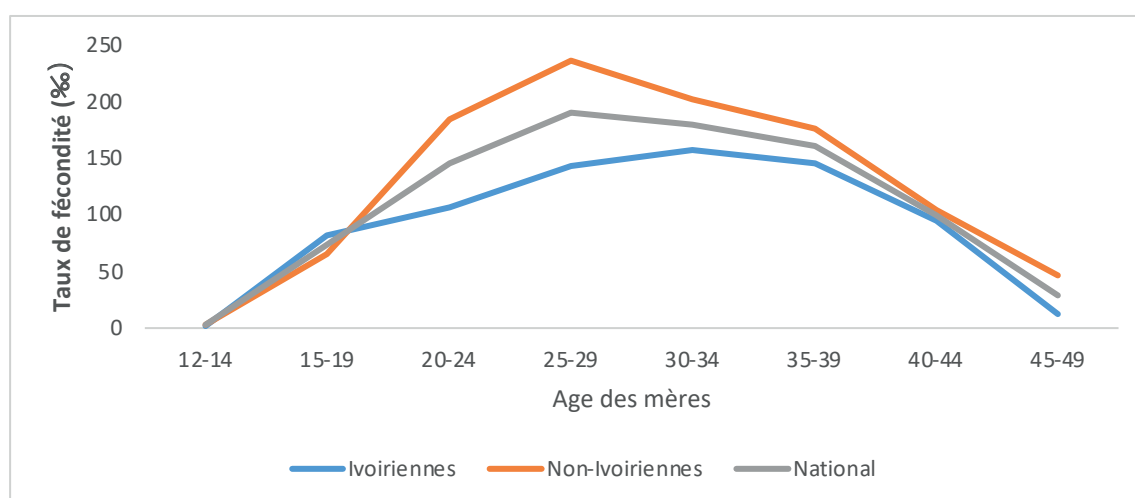
De plus, l'ISF est plus élevé chez les non-ivoiriennes que chez les ivoiriennes. En effet, si le niveau de fécondité de 2021 restait inchangé, les ivoiriennes auraient 4,0 enfants, contre 4,8 pour les non-ivoiriennes. Cela indique une fécondité plus élevée chez les femmes non-ivoiriennes. Cette tendance est confirmée par le Tableau 4.2, où les taux de fécondité des non-ivoiriennes sont supérieurs à ceux des ivoiriennes dès l'âge de 20 ans.

Tableau 4.6: Taux de fécondité par âge (pour 1 000 femmes) et indicateurs résumés de fécondité entre les Ivoiriens et Non ivoiriennes

Age des mères	Ensemble	Ivoiriennes	Non ivoiriennes
12-14	2,3	1,6	3
15-19	72,9	81,2	64,6
20-24	145,3	106,6	184
25-29	190,1	143,5	236,7
30-34	179,8	157,2	202,4
35-39	161,2	145,9	176,5
40-44	99,3	94,4	104,2
45-49	29	11,5	46,5
ISF	4,4	4,0	4,8
TGFG (‰)	133,9	119,7	148,1
Age moyen à la naissance des enfants	30,2	30,1	30,3

Source : ANStat, RGPH 2021

Graphique 4.6 : Courbes de fécondité selon la nationalité



Source : ANStat, RGPH 2021

4.5.2. Différentielle de la fécondité des non-ivoiriennes selon la nationalité

Le tableau suivant indique que, quelle que soit la nationalité, la fécondité suit une tendance similaire : le niveau de fécondité augmente avec l'âge jusqu'à un pic, puis commence à décroître. Ce schéma général s'observe pour tous les groupes de nationalité, à l'exception des femmes dont la nationalité n'a pas été déclarée. Le niveau de fécondité le plus élevé est atteint dans la tranche d'âge des 25-29 ans, sauf chez les femmes dont la nationalité n'est pas connue, pour lesquelles le pic se situe entre 20 et 24 ans et atteint une valeur de 271,2 ‰.

Plus précisément, dans la tranche d'âge des 25-29 ans, les femmes ayant la nationalité d'un pays membre de la CEDEAO (Burkina Faso, Mali, Guinée, Niger) présentent le taux de fécondité le plus élevé (362,8 ‰), suivies par celles ayant la nationalité d'un autre pays d'Afrique (219,2 ‰), puis par les femmes ayant la nationalité d'un pays d'Europe (209 ‰) et enfin par celles ayant la nationalité d'un autre pays (Asie, Amérique et Océanie) (207,5 ‰).

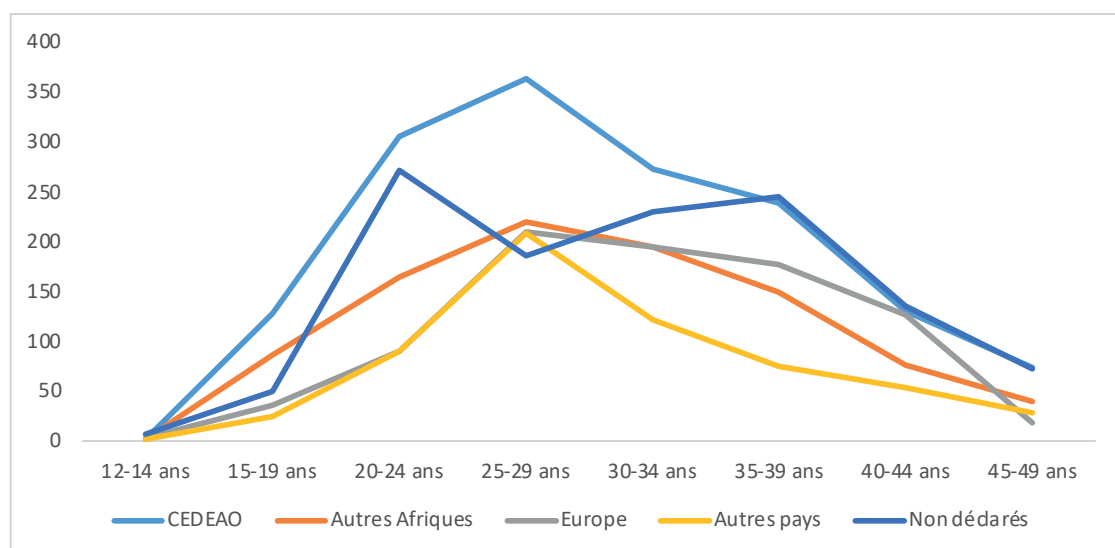
En outre, l'ISF est le plus élevé chez les femmes ayant la nationalité d'un pays membre de la CEDEAO (7,1), suivi par celui des femmes dont la nationalité n'a pas été déclarée (5,6). L'ISF le plus faible est observé chez les femmes ayant la nationalité d'un autre pays (Asie, Amérique et Océanie) (2,8). De même, le niveau de fécondité des femmes ayant la nationalité d'un pays membre de la CEDEAO est le plus élevé à tous les âges, à l'exception des femmes dont la nationalité n'a pas été déclarée.

Tableau 4.7: Taux de fécondité par âge (pour 1 000 femmes) et indicateurs résumés de fécondité par nationalité non ivoirienne Ensemble Côte d'Ivoire

Age des mères	CEDEAO	Autre Afrique	Europe	Autres pays	Non déclarés	Non- ivoirienne
12-14	1,9	1,4	3,2	2,1	6,3	3
15-19	128,1	85,6	35,2	24,2	49,9	64,6
20-24	304,9	164,2	89,3	90,4	271,2	184
25-29	362,8	219,2	209	207,5	185	236,7
30-34	272,8	194,6	194,6	120,8	229,2	202,4
35-39	238,8	148,4	176,2	74,7	244,4	176,5
40-44	130	75,7	126,6	52,9	135,7	104,2
45-49	74	40	17,5	28,5	72,5	46,5
ISF	7,1	4,4	4,1	2,8	5,6	4,8
TGFG (‰)	225,8	138,6	118,2	90,6	167,4	148,1
Age moyen à la naissance des enfants	29,4	29,7	31,4	29,8	31,4	30,3

Source : ANStat, RGPH 2021

Graphique 4.7 : Courbe de fécondité par âge par nationalité non ivoirienne



Source : ANStat, RGPH 2021

4.6. Fécondité selon le niveau d'instruction

Les résultats indiquent que, quel que soit le niveau d'instruction, la fécondité augmente avec l'âge jusqu'à un pic, puis commence à décroître. Chez les femmes ayant un niveau d'instruction supérieur, ce pic est atteint entre 30 et 34 ans, tandis que pour les autres niveaux, il se situe entre 25 et 29 ans. Le pic de fécondité est de 151,4 ‰ chez les femmes sans instruction, 277,6 ‰ chez celles ayant un niveau primaire, 203,9 ‰ chez celles ayant un niveau secondaire, et 160,9 ‰ chez celles ayant un niveau supérieur.

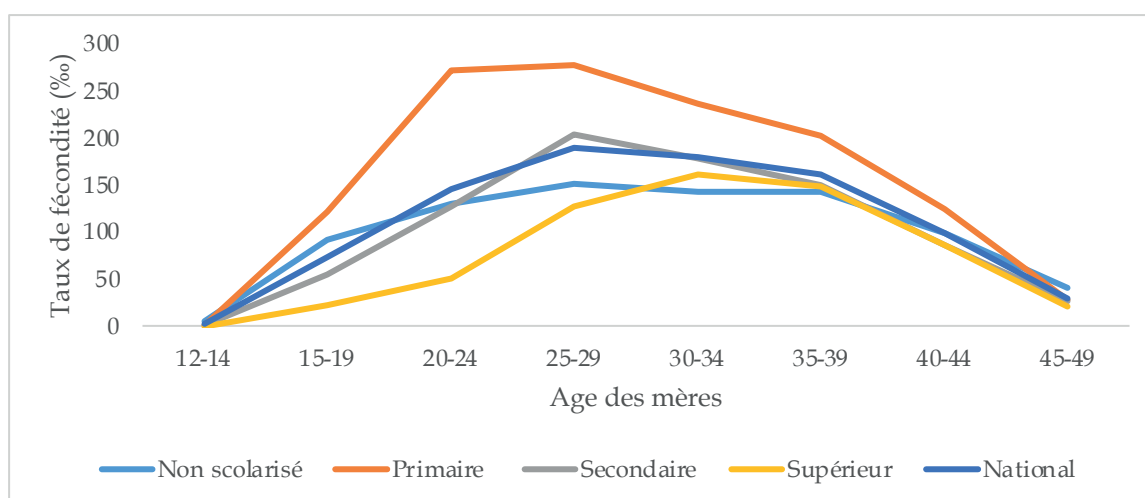
Concernant l'ISF, la valeur maximale (6,3 enfants par femme) est observée chez les femmes ayant un niveau primaire, et la valeur minimale (3,1 enfants par femme) chez les femmes ayant un niveau supérieur. De plus, entre 15 et 44 ans, les taux de fécondité par groupe d'âge sont plus élevés chez les femmes ayant un niveau primaire.

Tableau 4.8: Taux de fécondité par groupe d'âges et Indicateurs résumés de fécondité selon le niveau d'instruction des femmes-Ensemble Côte d'Ivoire

Groupe d'âge des mères	Non scolarisé	Primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble
12-14	4,8	1,3	0,8	0,0	2,3
15-19	91,8	121,7	55,7	22,4	72,9
20-24	130,2	272,8	127,4	50,8	145,3
25-29	151,4	277,6	203,9	127,5	190,1
30-34	143,2	237,0	178,1	160,9	179,8
35-39	143,4	202,6	149,6	149,1	161,2
40-44	98,9	125,3	87,0	85,9	99,3
45-49	41,5	27,9	26,0	20,6	29,0
ISF	4,0	6,3	4,1	3,1	4,4
F 15-49 TGFG (‰)	203,8	161,1	86,4	84,3	133,9
Age moyen à la naissance	31,4	28,3	29,8	31,2	30,2

Source : ANStat, RGPH 2021

Graphique 4.8 : Courbes de fécondité selon le niveau d'instruction (Ensemble Côte d'Ivoire)



Source : ANStat, RGPH 2021

4.7. Fécondité selon la religion

Les femmes animistes ont la fécondité la plus élevée (ISF proche de 6 enfants par femme), supérieure à celle des musulmanes (4,5), protestantes (4,3), personnes sans religion (4,1) et catholiques (3,3).

Par ailleurs, quelle que soit la religion, les taux de fécondité évoluent de manière similaire : ils augmentent jusqu'à un pic, puis diminuent. Ce pic est atteint à 25-29 ans pour toutes les religions, sauf chez les musulmanes, où il se situe à 30-34 ans.

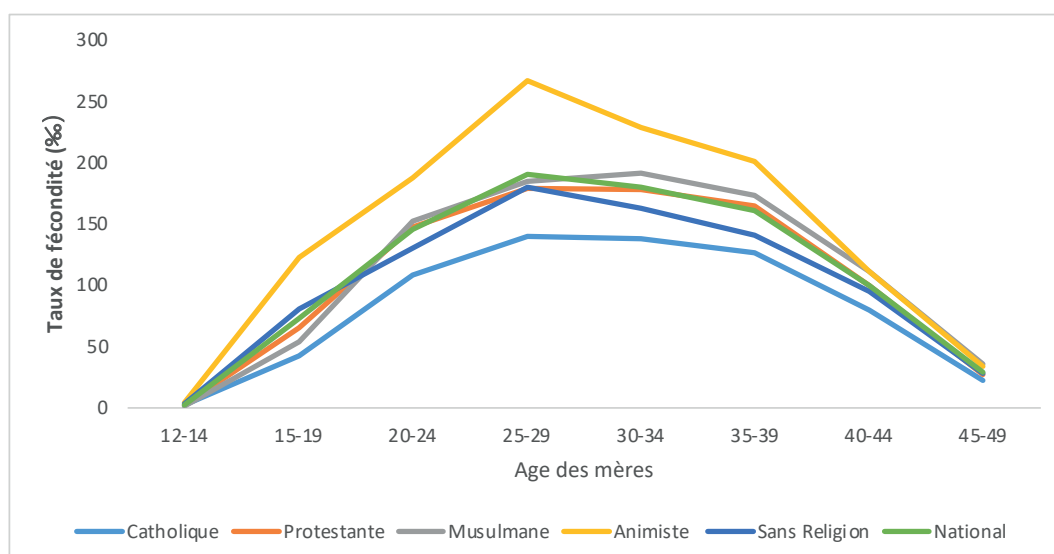
La fécondité est plus précoce chez les animistes, suivies des femmes sans religion. Le taux de fécondité des mères de 12-19 ans varie de 1,5‰ à 42,3‰ pour les catholiques, de 2,2‰ à 65,5‰ pour les protestantes, de 1,3 ‰ à 53,3‰ pour les musulmanes, de 4‰ à 122,5‰ pour les animistes et de 2,6‰ à 180,3‰ pour les femmes sans religion. L'âge moyen des femmes à la naissance est légèrement plus élevé chez les musulmanes (30,8 ans) que chez les autres femmes, et surtout que chez les animistes (29,5 ans).

Tableau 4.9: Taux de fécondité par âge (pour 1 000 femmes) et indicateurs résumés de fécondité par religion-Ensemble Côte d'Ivoire

Groupe d'âge des mères	Catholique	Protestante	Musulmane	Animiste	Sans Religion	Ensemble
12-14	1,5	2,2	1,3	4,0	2,6	2,3
15-19	42,3	65,5	53,3	122,5	80,3	72,9
20-24	108,2	147,6	152,6	187,7	130,2	145,3
25-29	139,8	178,7	184,8	266,9	180,2	190,1
30-34	137,9	177,6	191,7	228,8	162,9	179,8
35-39	126,7	164,5	172,8	200,9	141,1	161,2
40-44	79,1	99,9	111,4	110,9	95,2	99,3
45-49	22,1	26,4	35	33,4	28,1	29
ISF	3,3	4,3	4,5	5,8	4,1	4,4
F 15-49 TGFG (‰)	98,3	130,5	136,2	178,4	126,2	133,9
Age moyen à la naissance	30,7	30,3	30,8	29,5	29,7	30,2

Source : ANStat, RGPH 2021

Graphique 4.9 : Courbes de fécondité par âge selon la religion



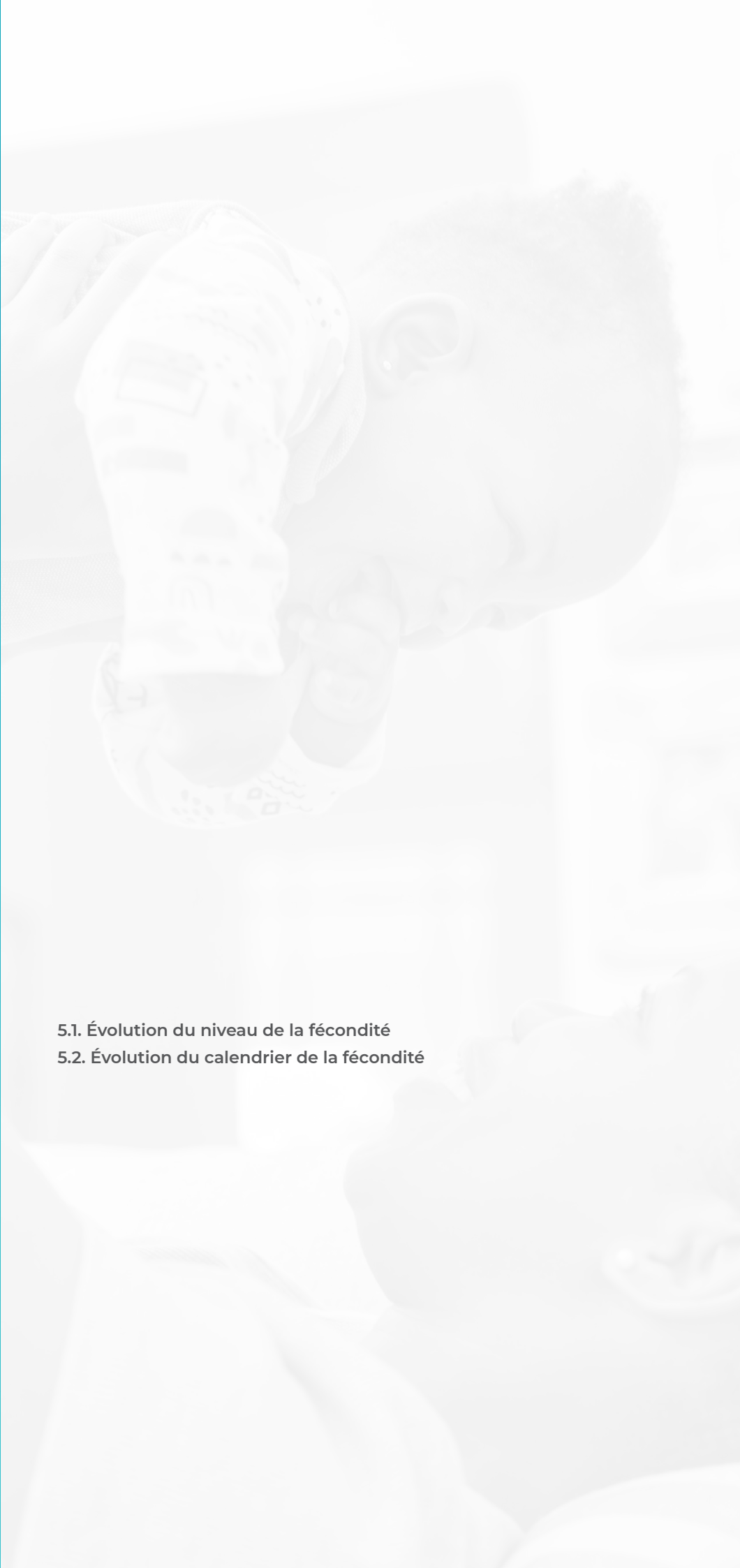
Source : ANStat, RGPH 2021

Fécondité

RAPPORT THEMATIQUE | TOME 4

CHAPITRE V

ÉVOLUTION DE LA FÉCONDITÉ

- 
- 5.1. Évolution du niveau de la fécondité
 - 5.2. Évolution du calendrier de la fécondité

CHAPITRE V : ÉVOLUTION DE LA FÉCONDITÉ

L'analyse de l'évolution de la fécondité est essentielle pour comprendre la société humaine dans son ensemble, déterminer les modifications qui sont intervenues tant au niveau de son intensité que de son calendrier au cours de la période considérée pour l'étude, et planifier efficacement l'avenir sur les plans social, économique et environnemental. L'évolution de la fécondité dans cette partie est étudiée sur les 30 dernières années (1988-2021) à partir des données des RGPH 1988, 1998 et 2021.

5.1. Évolution du niveau de la fécondité

La comparaison des taux globaux de fécondité générale issus des données de trois recensements (Tableau 5.1) révèle une baisse de la fécondité. Le nombre annuel moyen de naissances est passé de 208,3 pour 1 000 femmes en âge de procréer en 1988, à 167,2 pour 1 000 femmes en 1998, puis à 133,9 pour 1 000 femmes en 2021, ce qui représente une baisse d'environ 74,4 points entre 1988 et 2021.

Une analyse comparative du Taux Global de Fécondité Générale (TGFG) selon le milieu de résidence montre que la baisse du nombre annuel moyen de naissances a été plus marquée en milieu rural (73,7 points) qu'en milieu urbain (55,4 points) ou dans la ville d'Abidjan (68,0 points) entre 1988 et 2021. La diminution globale du TGFG sur ces 30 années est donc principalement due à la baisse enregistrée en milieu rural.

À l'instar du TGFG, le Taux Brut de Natalité (TBN), qui correspond au nombre de naissances au cours d'une année rapporté à la population moyenne de cette année, a également diminué entre 1988 et 1998, puis entre 1998 et 2021. Cette tendance est observée quel que soit le milieu de résidence et dans la ville d'Abidjan.

Tableau 5.1: Évolution de la fécondité sur la période 1988-2021

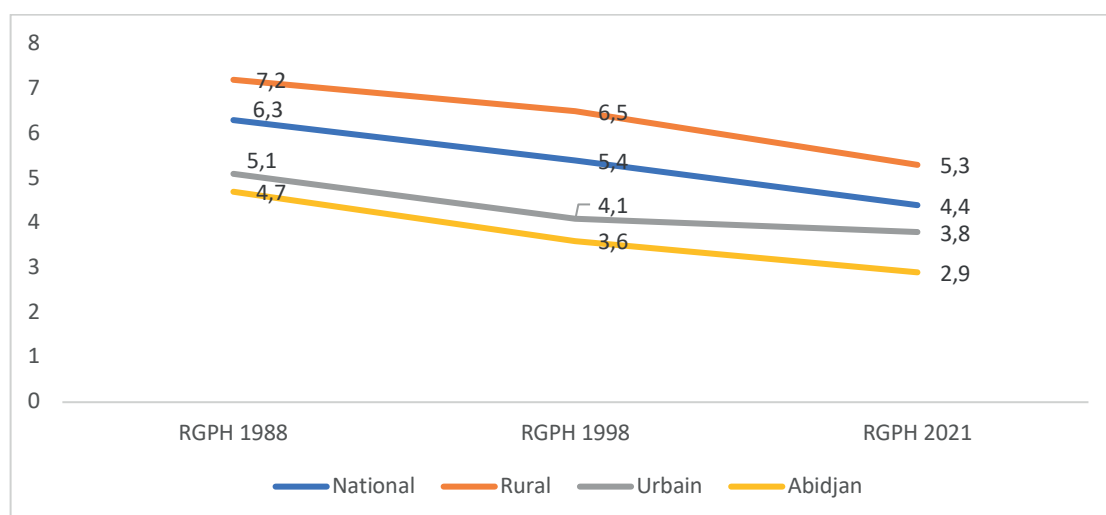
Milieu de résidence	Indicateurs	RGPH 1988	RGPH 1998	RGPH 2021
Côte d'Ivoire	ISF	6,2	5,4	4,4
	T G F G (‰)	208,3	167,2	133,9
	T B N (‰)	48,0	40,7	33,9
Milieu Rural	ISF	7,2	6,5	5,3
	T G F G (‰)	236,8	205,8	163,1
	T B N (‰)	52,0	46,0	36,8
Milieu Urbain	ISF	5,1	4,1	3,8
	T G F G (‰)	168,2	124,0	112,8
	T B N (‰)	42,0	33,5	31,4
Abidjan	ISF	4,7	3,6	2,9
	T G F G (‰)	157,3	108,6	89,3
	T B N (‰)	42,0	32,1	27,0

Source : ANStat, RGPH 2021

L'analyse de la fécondité à partir de l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) confirme la tendance à la baisse de la fécondité observée précédemment. L'ISF, qui représente le nombre moyen d'enfants par femme, est passé de 6,2 en 1988 à 5,4 en 1998 et à 4,4 en 2021. Cette même tendance à la baisse est constatée en milieu rural (où l'ISF est passé de 7,2 en 1988 à 6,5 en 1998 et à 5,3 en 2021), en milieu urbain (ISF de 5,1 en 1988, 4,1 en 1998 et 3,8 en 2021) et dans le district d'Abidjan (ISF de 4,7 en 1988 et 3,6 en 1998, atteignant le niveau le plus bas de 2,9 en 2021, nettement inférieur à la moyenne nationale).

Ainsi, au cours des trois dernières décennies, la fécondité en Côte d'Ivoire a diminué de 6,2 à 4,4, soit une baisse de près de 2 enfants par femme. Cette baisse est également observée en milieu rural, avec une réduction similaire de 2 enfants par femme. En revanche, elle est moins prononcée en milieu urbain (1,3 enfant par femme), tandis qu'à Abidjan, la diminution est du même ordre de grandeur (environ 2 enfants par femme) qu'au niveau national.

Graphique 5.1 : Évolution de l'ISF ensemble Côte d'Ivoire et Milieu de résidence



Source : ANStat, RGPH 2021

Cette tendance est cohérente avec les résultats des EDS réalisées par l'ANStat. En effet, selon le Rapport EDS de 2021, « Entre 1994 et 2021, l'indice synthétique de fécondité a diminué, passant de 5,3 enfants à 4,3 enfants par femme en 2021. Cette tendance s'observe quel que soit le milieu de résidence : en milieu urbain, ce nombre moyen est passé de 4,4 enfants en 1994 à 3,6 enfants en 2021 et, en milieu rural de 6 à 5,3 enfants par femme. »

L'examen de certains déterminants proches de la fécondité permettra d'identifier ceux qui ont joué un rôle important dans cette baisse. Ces déterminants incluent notamment l'âge d'entrée en première union, le recours à la contraception moderne, les facteurs liés à l'espacement des naissances, et l'élévation du niveau d'instruction des femmes, qui favorise souvent leur autonomisation.

5.2. Évolution du calendrier de la fécondité

Le calendrier de la fécondité est défini par la répartition des naissances de l'année en fonction de l'âge des mères. Ce calendrier est présenté dans les Tableaux 5.2 a et 5.2 b. L'analyse de ces tableaux permet de faire les observations suivantes :

- La contribution des jeunes femmes (15-19 ans) à la fécondité totale, mesurée par le pourcentage de femmes de cette tranche d'âge par rapport à l'ensemble des femmes de 15 à 49 ans, a baissé au niveau national, passant de 12,3 % en 1988 à 10,6 % en 1998, puis à 8,3 % en 2021 (Tableau 5.2 a) ; cette baisse indique une fécondité de moins en moins précoce au fil du temps, qui est confirmée par le Graphique 5.2.
- L'analyse des courbes de fécondité révèle que la courbe de 1988 est la plus élevée entre 15 et 45 ans. À partir de 35 ans, toutes les courbes convergent pratiquement, jusqu'à la fin de la période de fertilité (Graphique 5.2).
- Le taux de fécondité le plus élevé est observé dans le groupe d'âge 25-29 ans aux trois dates des recensements.
- Le calendrier de la fécondité peut être résumé par l'âge moyen à la reproduction, qui correspond à l'âge moyen des mères à la naissance de leurs enfants : il était de 29,5 ans en 1988, 30,3 ans en 1998 et est resté quasi-stable en 2021 (30,2 ans).

Tableau 5.2 : Évolution des taux de fécondité (pour 1 000) de 1988 à 2021 et l'âge moyen à la naissance des enfants selon le milieu de résidence

a- Ensemble Côte d'Ivoire

Groupe d'âge des mères	RGPH 1988	Calendrier	RGPH 1998	Calendrier	RGPH 2021	Calendrier
15-19	154,7	12,3	114,5	10,6	72,9	8,3
20-24	266,3	21,2	210,3	19,5	145,3	16,5
25-29	270,2	21,5	226,5	21,1	190,1	21,6
30-34	238,7	19	209,9	19,5	179,8	20,4
35-39	186,0	14,8	166,1	15,4	161,2	18,3
40-44	98,7	7,9	94,2	8,8	99,3	11,3
45-49	42,6	3,4	54,5	5,1	29,0	3,3
Age moyen à la naissance	29,5		30,3		30,2	

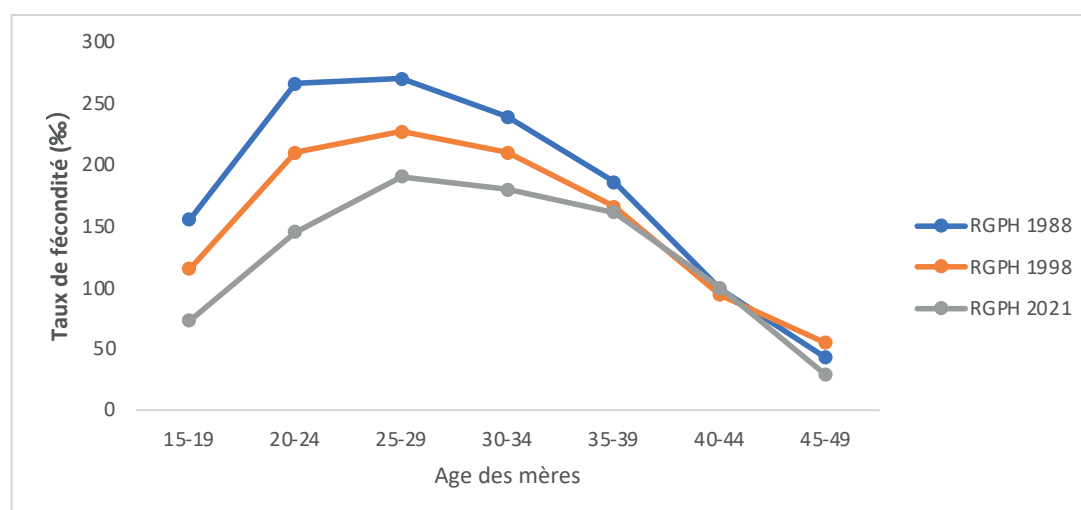
Source : ANStat, RGPH 2021

b- Milieu rural

Groupe d'âge des mères	RGPH 1988	Calendrier	RGPH 1998	Calendrier	RGPH 2021	Calendrier
15-19	207,4	14,4	167,1	12,9	105,3	10,3
20-24	313,1	21,8	269,3	20,7	178,6	17,5
25-29	305,6	21,3	271,1	20,9	213,0	20,9
30-34	262,2	18,3	240,3	18,5	189,8	18,6
35-39	200,6	14	187,8	14,4	181,5	17,8
40-44	103,0	7,2	104,2	8	109,1	10,7
45-49	44,4	3,1	60,1	4,6	42,9	4,2
Age moyen à la naissance	29,0		29,7		29,8	

Source : ANStat, RGPH 2021

Graphique 5.2: Évolution des courbes de fécondité par âge (Ensemble Côte d'Ivoire 1988 à 2021)



Source : ANStat, RGPH 2021

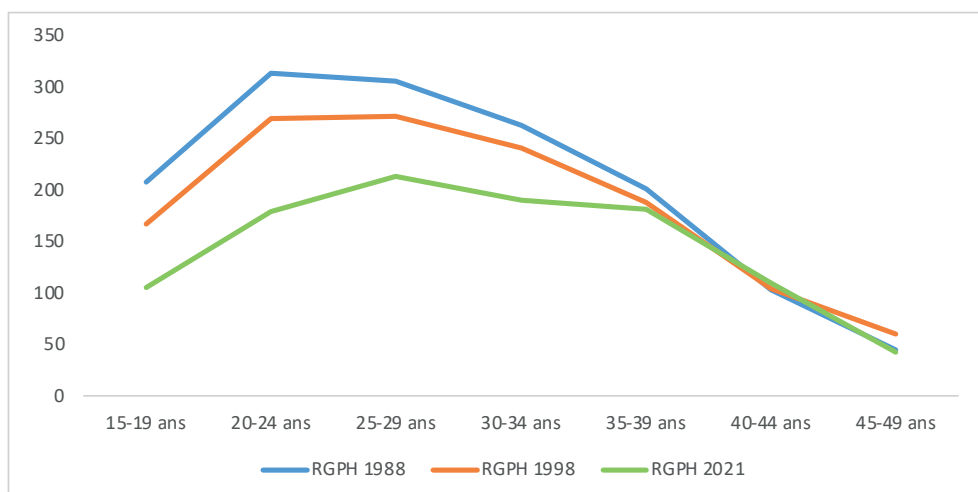
Les Tableaux 5.2 b et le Graphique 5.3 présentent les taux de fécondité par groupe d'âges en milieu rural. L'analyse de la variation des taux en fonction de l'âge révèle une répartition de la fécondité sur l'ensemble de la période de procréation, et particulièrement entre 15 et 39 ans. Le pic de fécondité, situé dans le groupe d'âge 20-24 ans en 1988, s'est déplacé vers le groupe 25-29 ans en 1998 et 2021. Les taux de fécondité des femmes en 2021 sont globalement inférieurs à ceux de 1988 et 1998, à l'exception du groupe d'âge 40-44 ans, pour lequel on observe une valeur légèrement supérieure.

Le recul de la précocité de la fécondité constitue une tendance marquée entre 1988 et 2021. Ainsi, on constate une évolution générale à la baisse de la fécondité sur cette période, la courbe de 2021 étant la plus basse pour presque tous les âges.

Plus précisément, en milieu rural, la part de la fécondité des jeunes femmes de 15-19 ans a diminué de 4,1 points entre 1988 et 2021 (passant de 14,4 % en 1988 à 10,3 % en 2021). Entre 1998 et 2021, cette baisse est de seulement 2,6 points. La part de la fécondité des femmes de 25-34 ans est restée relativement stable entre 1988, 1998 et 2021 (environ 39,6 % en 1988, 39,4 % en 1998 et 35,5 % en 2021), avec une baisse de seulement deux points au cours de la décennie 1988-1998.

L'âge moyen des femmes à la naissance de leurs enfants a légèrement augmenté, passant de 29,0 ans en 1988 à 29,7 ans en 1998 et à 29,8 ans en 2021, soit une augmentation de 0,8 an entre 1988 et 2021.

.Graphique 5.3: Courbes de fécondité par âge (Milieu rural 1988 à 2021)



Source : ANStat, RGPH 2021

Au regard du Tableau 5.3 a, la part de la fécondité des jeunes en milieu urbain baisse de 4 points entre 1988 et 2021, alors que cette baisse est seulement d'un peu plus de 1 point au cours de la première décennie. Par ailleurs, dans le groupe d'âge où la fécondité est plus prononcée (25-29 ans), on notera une baisse de près d'un point de la contribution entre 1988 et 1998 et une nette hausse de 1,5 point entre 1998 et 2021.

En milieu urbain, l'âge moyen des femmes à la naissance des enfants a enregistré l'évolution suivante : 30,2 ans en 1988 ; 31,0 ans en 1998 et 30,6 ans en 2021. Cette évolution suggère une quasi-stagnation de cet indicateur à environ 31 ans au cours des deux dernières décennies (1998-2021).

L'analyse du Graphique 5.4 révèle que la courbe de fécondité de 2021 se situe nettement en dessous de celle de 1988, quel que soit l'âge de la mère. Cette tendance est également visible entre 1998 et 2021, mais de façon moins prononcée pour les femmes âgées de 15 à 29 ans, de 30 à 34 ans et de 45 à 49 ans.

En ce qui concerne la ville d'Abidjan (Tableau 5.3b et Graphique 5.5), les niveaux de fécondité ont fortement diminué entre 1988 et 1998, entre 1998 et 2021, et sur l'ensemble de la période 1988-2021. On constate également que la part de la fécondité des jeunes femmes à Abidjan, estimée à 5,5 % en 2021, a diminué de plus de 2 points entre 1988 et 1998.

De plus, quel que soit l'âge, la fécondité en 2021 est inférieure à la tendance observée depuis 1988.

Tableau 5.3 : Évolution des taux de fécondité (pour 1 000) de 1988 à 2021 et l'âge moyen à la naissance des enfants

C- Milieu Urbain

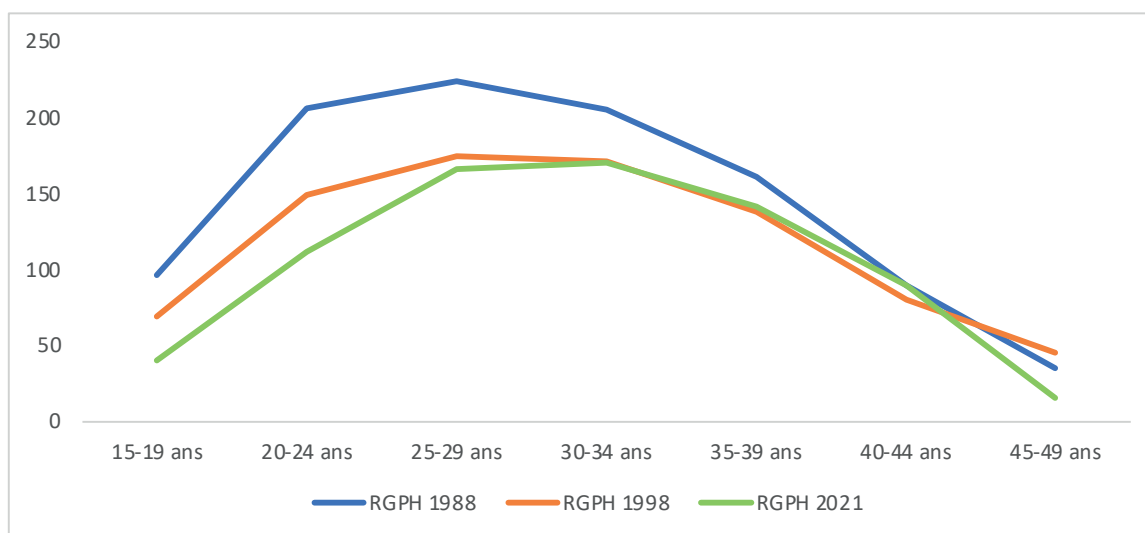
Groupe d'âge des mères	RGPH 1988	Calendrier	RGPH 1998	Calendrier	RGPH 2021	Calendrier
15-19	96,7	9,5	69,5	8,4	40,4	5,5
20-24	206,1	20,3	149,2	18	112	15,2
25-29	223,9	22	174,6	21,1	166,1	22,6
30-34	205,2	20,2	171,1	20,7	170,3	23,2
35-39	161,0	15,8	138,2	16,7	141,7	19,3
40-44	89,1	8,8	80,1	9,7	89,7	12,2
45-49	35,1	3,5	45,2	5,5	15,3	2,1
Age moyen à la naissance	30,2		31,0		30,6	

D- Ville d'Abidjan

Groupe d'âge des mères	RGPH 1988	Calendrier	RGPH 1998	Calendrier	RGPH 2021	Calendrier
15-19	97,9	10,3	59,5	8,1	38,1	6,5
20-24	188,8	19,9	128,8	17,6	91,5	15,7
25-29	205,9	21,7	152,7	20,9	129,4	22,2
30-34	190,7	20,1	154,1	21,1	132,7	22,8
35-39	148,7	15,7	124,0	17	109,5	18,8
40-44	80,1	8,5	70,0	9,6	68,8	11,8
45-49	35,4	3,7	41,0	5,6	11,8	2
Age moyen à la naissance	30,1		31,1		30,4	

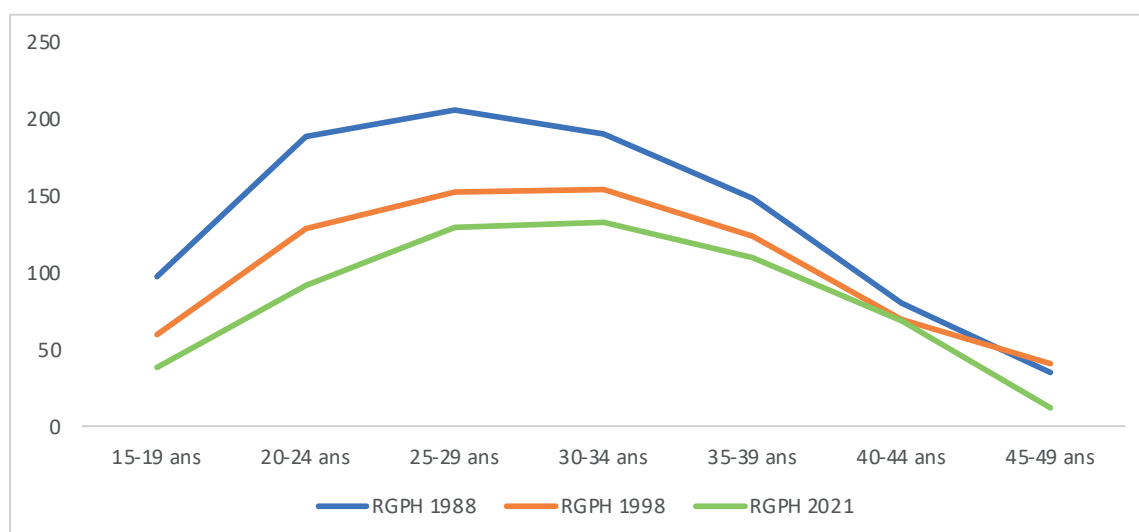
Source : ANStat, RGPH 2021

Graphique 5.4 : Évolution des courbes de fécondité de 1988 à 2021 (Milieu urbain)
Source : ANStat, RGPH 2021



Source : ANStat, RGPH 2021

Graphique 5.5 : Évolution des courbes de fécondité de 1988 à 2021 (Abidjan)



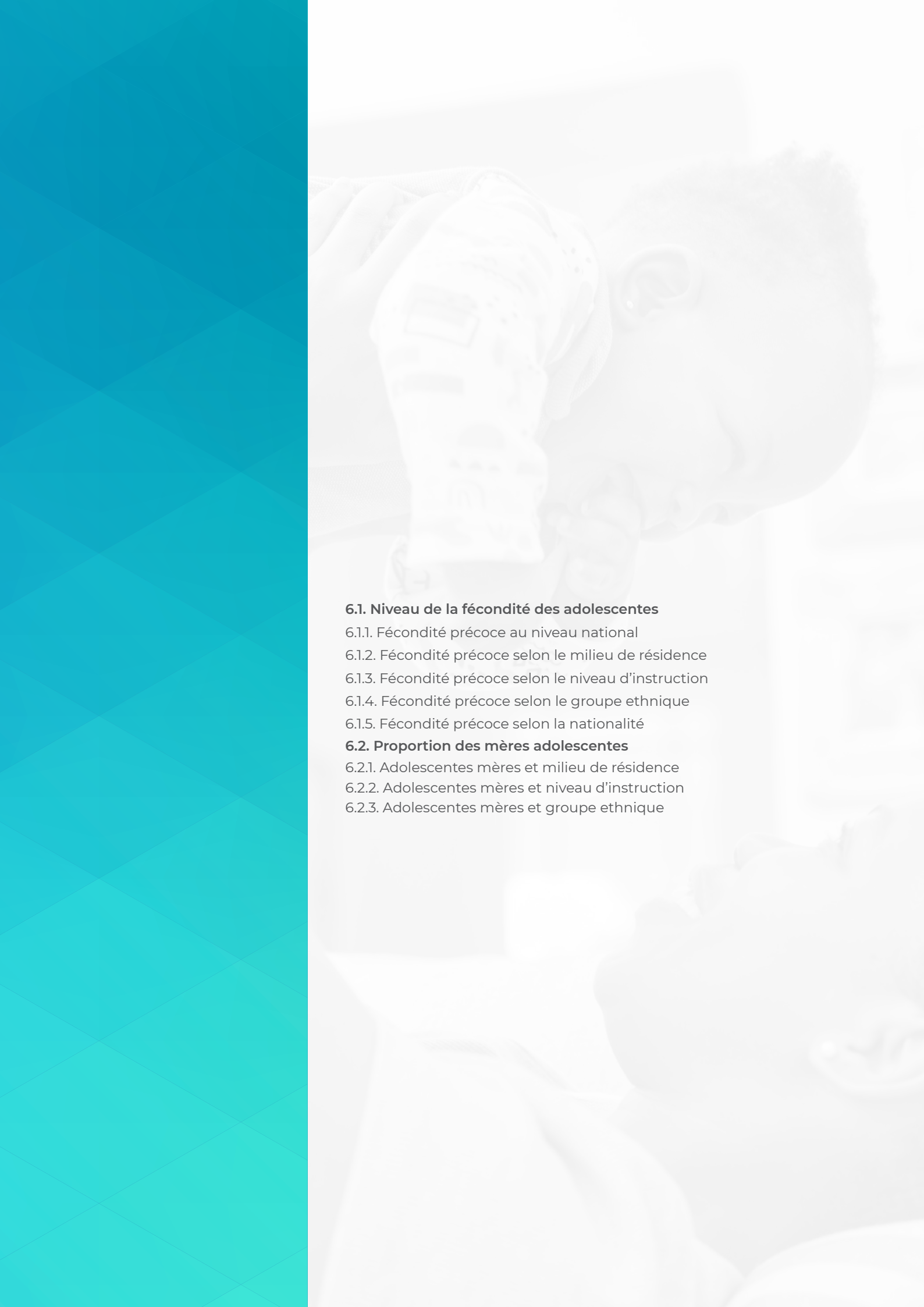
Source : ANStat, RGPH 2021

Fécondité

RAPPORT THEMATIQUE | TOME 4

CHAPITRE VI

FECONDITÉ DES ADOLESCENTES



6.1. Niveau de la fécondité des adolescentes

- 6.1.1. Fécondité précoce au niveau national
- 6.1.2. Fécondité précoce selon le milieu de résidence
- 6.1.3. Fécondité précoce selon le niveau d'instruction
- 6.1.4. Fécondité précoce selon le groupe ethnique
- 6.1.5. Fécondité précoce selon la nationalité

6.2. Proportion des mères adolescentes

- 6.2.1. Adolescentes mères et milieu de résidence
- 6.2.2. Adolescentes mères et niveau d'instruction
- 6.2.3. Adolescentes mères et groupe ethnique

CHAPITRE VI : FÉCONDITÉ DES ADOLESCENTES

La fécondité des adolescents en Côte d'Ivoire représente un enjeu important en matière de santé publique, de développement social et économique. Ce phénomène affecte non seulement la vie des jeunes filles, mais également le tissu social du pays. Cette section met en relief la fécondité de ces dernières suivant certaines caractéristiques socio-démographiques. Le chapitre traite aussi de la proportion des mères adolescentes, fournissant une vision d'ensemble des jeunes filles qui deviennent mères avant l'âge de 20 ans.

6.1. Niveau de la fécondité des adolescentes

6.1.1. Fécondité précoce au niveau national

Selon les données du Tableau 6.1, les taux de fécondité par âge sont de 2,3 naissances pour 1 000 filles âgées de 12 à 14 ans et de 72,9 naissances pour 1 000 adolescentes âgées de 15 à 19 ans. Ces chiffres indiquent que les filles de 12 à 14 ans contribuent pour 0,2 % à la fécondité totale, et les adolescentes de 15 à 19 ans pour 11,2 %.

Tableau 6.1 : Taux de fécondité (pour 1 000 adolescentes) et calendrier de fécondité (en %) Ensemble Côte d'Ivoire

Groupe d'âges	Taux de fécondité	Calendrier de fécondité
12-14	2,3	0,2
15-19	72,9	11,2

Source : ANStat, RGPH 2021

Le Tableau 6.2 indique que les taux de fécondité par âge chez les filles (12-14 ans) et les adolescentes (15-19 ans) en union sont respectivement de 4,9 et 118,4 naissances pour 1 000 filles et 1 000 adolescentes. En conséquence, les filles de 12 à 14 ans et les adolescentes de 15 à 19 ans en union contribuent respectivement pour 0,2 % et 5,8 % à la fécondité totale des femmes en union.

Tableau 6.2 : Taux de fécondité (pour 1 000 adolescentes) en union et calendrier de fécondité (en %)

Groupe d'âge	Taux de fécondité	Calendrier de fécondité
12-14	4,9	0,2
15-19	118,4	5,8

Source : ANStat, RGPH 2021

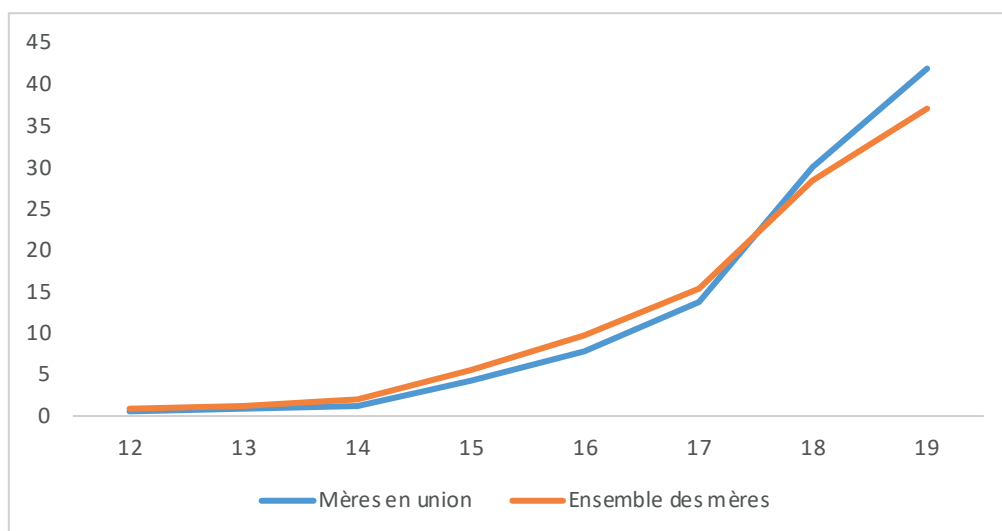
Le Tableau 6.3 présente la répartition en pourcentage des naissances survenues au cours des 12 derniers mois par âge chez les femmes de 12 à 19 ans. La proportion des adolescentes ayant accouché au cours de l'année précédant le dénombrement augmente régulièrement, et cette augmentation est très rapide à partir de 17 ans, tant pour l'ensemble des adolescentes que pour celles en union.

Tableau 6.3: Proportion (en %) des naissances survenues au cours des 12 derniers mois par âge des mères adolescentes selon le statut matrimonial

Age des mères	Mères en union	Ensemble des mères
12	0,5	0,9
13	0,8	1,2
14	1,2	2,0
15	4,2	5,5
16	7,8	9,7
17	13,7	15,3
18	29,9	28,3
19	41,9	37,1
Total	100,0	100,0

Source : ANStat, RGPH 2021

Graphique 6.1: Courbes des naissances des 12 derniers mois par âge des mères adolescentes selon le statut matrimonial



Source : ANStat, RGPH 2021

6.1.2. Fécondité précoce selon le milieu de résidence

Au niveau national (Tableau 6.4), on constate un taux de 72,9 naissances pour 1 000 adolescentes de 15 à 19 ans. Cependant, il existe des disparités selon le milieu de résidence. Le milieu rural enregistre 105,3 naissances annuelles pour 1 000 adolescentes, contre 40,4‰ en milieu urbain, 42,8‰ dans les autres villes (hors Abidjan) et 38,1‰ à Abidjan. Ces taux de fécondité se traduisent par des contributions relatives de 14,2 % en milieu rural et de 9,7 % pour les autres villes, Abidjan et le milieu urbain.

Tableau 6.4 : Taux de fécondité (pour 1 000 adolescentes de 15-19 ans) et calendrier de fécondité (en %)

Milieu de résidence	Taux de fécondité	Calendrier de fécondité
Abidjan ville	38,1	9,7
Autres villes	42,8	9,7
Milieu urbain	40,4	9,7
Milieu rural	105,3	14,2
Ensemble CI	72,9	11,2

Source : ANStat, RGPH 2021

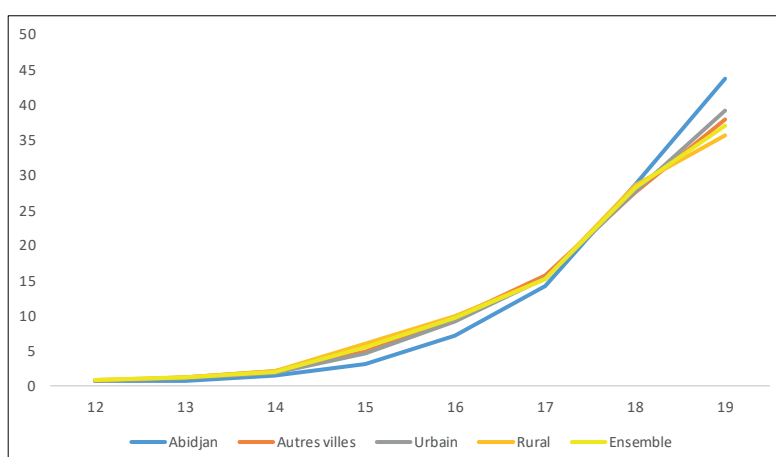
Le Tableau 6.5 présente les proportions de naissances survenues au cours des 12 derniers mois chez les femmes de 12 à 19 ans. Ces proportions, quel que soit le milieu de résidence, augmentent avec l'âge des mères. Les naissances chez les jeunes filles et adolescentes de 12 à 16 ans sont plus fréquentes en milieu rural. Celles survenues à 17 ans sont plus fréquentes chez les adolescentes résidant dans les autres villes (hors Abidjan). Enfin, les naissances chez les adolescentes de 18 à 19 ans sont proportionnellement plus nombreuses à Abidjan. Ces résultats indiquent que la fécondité est plus précoce en milieu rural qu'ailleurs en Côte d'Ivoire.

Tableau 6.5: Proportion (en %) des naissances survenues au cours des 12 derniers mois par âge des mères adolescentes selon le milieu de résidence

Age des mères	Abidjan	Autres villes	Urbain	Rural	Ensemble
12	0,8	0,8	0,8	0,9	0,9
13	0,7	1,2	1,1	1,3	1,2
14	1,5	2,1	1,9	2,1	2,0
15	3,2	4,9	4,6	6,1	5,5
16	7,2	9,7	9,2	10,0	9,7
17	14,2	15,8	15,4	15,2	15,3
18	28,7	27,6	27,8	28,6	28,3
19	43,8	38,0	39,2	35,7	37,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Age moyen à la naissance	18	18	18	18	18

Source : ANStat, RGPH 2021

Graphique 6.2: Courbes des naissances des 12 derniers mois par âge des mères adolescentes selon le milieu de résidence



Source : ANStat, RGPH 2021

6.1.3. Fécondité précoce selon le niveau d'instruction

Les données du RGPH 2021 permettent de calculer les taux de fécondité (nombre de naissances pour 1 000 adolescentes) selon le niveau d'instruction des mères, pour les deux groupes d'âge (12-14 ans et 15-19 ans). Ces informations illustrent l'influence du niveau d'éducation des adolescentes sur leur probabilité de devenir mères.

Le lien entre le niveau d'instruction et la fécondité est clairement établi dans les deux groupes d'âge.

- Chez les 12-14 ans, les taux de fécondité sont très bas, ce qui est attendu compte tenu de la précocité de cet âge pour la maternité. Les taux de fécondité sont de 4,8‰ pour les non scolarisées, 1,3‰ pour celles ayant un niveau primaire et 0,8‰ pour celles ayant un niveau secondaire. Ainsi, dans ce groupe d'âge, plus le niveau d'instruction est élevé, plus les taux de fécondité sont faibles.
- Chez les 15-19 ans, les taux de fécondité sont beaucoup plus élevés, ce qui est cohérent avec le début général de la période de reproduction à 15 ans. Les taux de fécondité sont plus élevés chez les mères non scolarisées (91,8‰) et celles ayant un niveau primaire (121,7‰). Cela suggère que les filles peu instruites sont plus exposées aux grossesses précoces. En revanche, les adolescentes ayant un niveau secondaire ou supérieur présentent des taux de fécondité significativement plus bas (55,7‰ et 22,4‰ respectivement). Cette tendance indique clairement que l'instruction joue un rôle essentiel dans la réduction des grossesses précoces. Les jeunes femmes scolarisées au secondaire et au supérieur ont non seulement un taux de fécondité inférieur, mais sont probablement plus à même de comprendre les implications de la maternité précoce et d'accéder à des moyens de contraception.

Tableau 6.6: Taux de fécondité (pour 1 000 adolescentes) groupe d'âges selon le niveau d'instruction des mères

Groupe d'âge des mères	Non scolarisé	Primaire	Secondaire	Supérieur
12-14	4,8	1,3	0,8	0
15-19	91,8	121,7	55,7	22,4

Source : ANStat, RGPH 2021

Le Tableau 6.7 présente la répartition des naissances survenues au cours des 12 derniers mois, selon l'âge des mères adolescentes. On constate que les naissances chez les adolescentes âgées de 13 à 15 ans non scolarisées sont plus nombreuses que chez leurs homologues ayant un niveau primaire ou secondaire.

En revanche, les naissances chez les adolescentes âgées de 16 à 17 ans sont plus fréquentes chez celles ayant un niveau supérieur. À l'âge de 19 ans, la proportion des naissances est plus élevée chez les adolescentes ayant un niveau primaire (36,4%) que chez celles sans niveau (32,8%) ou ayant un niveau secondaire (32,4%). Il convient de préciser que ces analyses (calcul des proportions de naissances par âge) sont effectuées au sein de chaque sous-groupe de la population jeune et adolescente, en fonction du niveau d'instruction.

Tableau 6.7: Répartition (en %) des naissances survenues au cours des 12 derniers mois par âge des mères adolescentes selon le niveau d'instruction

Age	Non scolarisée	Primaire	Secondaire
12	0,5	2,1	0,6
13	4,3	2,1	1,2
14	3,7	2,6	2,7
15	8,0	6,0	6,3
16	9,2	10,4	11,4
17	13,4	15,2	18,0
18	28,1	25,3	27,4
19	32,8	36,4	32,4
Total	100	100	100
Age moyen à la naissance	17	17	18

Source : ANStat, RGPH 2021

6.1.4. Fécondité précoce selon le groupe ethnique

Le taux de fécondité des filles âgées de 12 à 14 ans est le plus élevé chez les Mandé du Sud (8‰), tandis que la valeur la plus faible est observée chez les Mandé du Nord (3‰). Les Akan, les Krou et les Gur présentent un taux de fécondité similaire (5‰). Chez les adolescentes âgées de 15 à 19 ans, les taux de fécondité les plus élevés sont enregistrés chez les Mandé du Sud et les Gur/Voltaïques (Tableau 6.8). Les taux de fécondité des adolescentes Akan, Krou et Mandé du Nord se situent entre 50 et 64 naissances annuelles pour 1 000 adolescentes. La contribution de ces adolescentes à la fécondité totale oscille autour de 11%, avec une valeur minimale de 8,9% pour les Mandé du Nord et une valeur maximale de 13,5% pour les Mandés du Sud.

Tableau 6.8: Taux (‰) de fécondité (pour 1 000 adolescentes) et Calendrier de fécondité (%) par le groupe ethnique

Groupe ethnique	Taux 12-14 ans	Taux 15-19 ans	Calendrier de fécondité 12-19 ans
Akan	5	63	10,8
Krou	5	64	11,3
Mandé Nord	3	50	8,9
Mandé Sud	8	90	13,5
Gur ou Voltaïque	5	67	10,6
Naturalisés ivoiriens	2	36	7,9

Source : ANStat, RGPH 2021

6.1.5. Fécondité précoce selon la nationalité

Le schéma de répartition des naissances au cours des 12 derniers mois chez les jeunes filles et les adolescentes âgées de 12 à 19 ans est similaire à celui observé dans les sections précédentes. Il se caractérise par une augmentation régulière de la proportion des naissances en fonction de l'âge des mères, jusqu'à l'âge de 19 ans.

Avant 18 ans, les naissances sont plus fréquentes chez les adolescentes ivoiriennes que chez les adolescentes non ivoiriennes. À partir de 18 ans, cette tendance s'inverse.

Tableau 6.9: Répartition (en %) des naissances survenues au cours des 12 derniers mois par âge des mères adolescentes selon la nationalité

Age des mères	Ivoiriennes	Non ivoiriennes
12	0,9	0,7
13	1,3	0,9
14	2,2	1,4
15	5,9	3,9
16	10,3	7,3
17	15,6	14,2
18	27,8	30,2
19	36,0	41,5
Total	100	100,0
Age moyen à la naissance	18	18

Source : ANStat, RGPH 2021

6.2. Proportion des mères adolescentes

Le Tableau 6.10 présente les proportions des adolescentes âgées de 12 à 19 ans qui ont déjà eu au moins un enfant, selon leur âge. On observe que, globalement, moins de 10% des adolescentes ont déjà eu au moins un enfant. Cela représente tout de même un effectif d'environ 212 000 adolescentes à l'échelle nationale, sur un total de 2,5 millions de jeunes filles âgées de 12 à 19 ans. La proportion des adolescentes ayant eu au moins un enfant augmente avec l'âge. Elle est de 1,5% à 12 ans, 10,9% à 17 ans et 18% à 18 ans. C'est à 19 ans que la proportion la plus élevée est constatée, avec 25,9%.

Tableau 6.10 : Proportion d'adolescentes (en %) de 12 à 19 ans ayant déjà eu au moins un enfant

Age des mères	Adolescentes mères	Effectifs
12	1,5	381 332
13	1,5	323 339
14	2,0	293 650
15	3,8	337 212
16	6,2	303 404
17	10,9	269 928
18	18,0	320 792
19	25,9	292 434
Total	8,4	2 522 091

Source : ANStat, RGPH 2021

Le Tableau 6.11 présente la répartition des adolescentes de 12 à 19 ans selon le nombre d'enfants nés vivants, ainsi que le nombre moyen d'enfants par tranche d'âge. Avant 15 ans, la maternité est rare, avec seulement 1 % des adolescentes ayant déjà eu au moins un enfant. À partir de 15 ans, la proportion des adolescentes ayant au moins un enfant augmente sensiblement, passant de 3,8 % à 25,9 % à 19 ans. Ainsi, à 19 ans, 17,1 % des adolescentes ont eu un enfant, 5,7 % deux enfants et 3,2 % trois enfants

ou plus. Ce tableau illustre une augmentation progressive de la maternité chez les adolescentes, avec une hausse marquée des naissances dès 15 ans, et indique qu'une proportion relativement importante d'adolescentes a déjà eu un ou plusieurs enfants avant 19 ans.

Tableau 6.11: Répartition (%) des adolescentes âgées de 12 à 19 ans par âge selon le nombre d'enfants nés vivants et nombre moyen d'enfants nés vivants

Age des adolescentes	Nombre d'enfants nés vivants				Total	Nombre moyen d'enfants nés vivants
	0	1	2	3 ou +		
12	98,5	0,6	1	0	100	0,02
13	98,5	0,7	0,9	0	100	0,02
14	98,0	1,1	0,9	0	100	0,03
15	96,2	2,3	0,6	0,9	100	0,06
16	93,8	4,3	1,0	0,9	100	0,09
17	89,1	7,9	1,8	1,2	100	0,15
18	82,0	12,4	3,5	2,1	100	0,25
19	74,1	17,1	5,7	3,2	100	0,36
Ensemble	91,6	5,5	1,9	1,00	100	0,12

Source : ANStat, RGPH 2021

6.2.1. Adolescentes mères selon la zone de résidence

Le Tableau 6.11 présente la proportion des mères adolescentes en fonction de leurs milieu et région de résidence, réparties entre les groupes d'âge 12-14 ans et 15-19 ans. On observe que les adolescentes mères sont significativement plus présentes en milieu rural, avec 0,5% pour les 12-14 ans et 7,6% pour les 15-19 ans, contre des proportions plus faibles en milieu urbain (0,2% et 3%, respectivement). Dans certaines régions comme le Tonkpi, le Worodougou, le Béré, le Bounkani et le Bafing, le taux de maternité des adolescentes est particulièrement élevé, se situant au-dessus de 10% pour les 15-19 ans. En revanche, les régions comme le District autonome d'Abidjan (2,7%), le Sud-Comoé (4,3%) et la Mé (4,6%) présentent les taux les plus faibles, en-dessous de 5% de mères adolescentes dans cette tranche d'âges.

Tableau 6.12: Proportion (%) des mères adolescentes au cours des 12 derniers mois par District/Région/Milieu de résidence selon les groupes d'âges

District/Région/Milieu de résidence	12-14 ans		15-19 ans	
	Pourcentage adolescentes mères	Effectif total	Pourcentage adolescentes mères	Effectif total
Milieu de résidence				
Abidjan ville	0,1	178 708	2,0	322 306
Autres villes	0,2	404 631	3,5	639 819
Urbain	0,2	583 339	3,0	962 125
Rural	0,5	414 982	7,6	561 645
District/Région				
District autonome d'Abidjan	0,2	201 317	2,7	359 619
Haut-Sassandra	0,4	65 150	5,2	94 425
Poro	0,4	38 709	7,0	55 597
Gbèkè	0,4	46 781	7,6	71 846
Indenie-Djuablin	0,3	23 328	5,7	34 667
Tonkpi	0,9	45 091	11,7	65 539
District autonome de Yamoussoukro	0,2	14 806	5,0	23 775
Gontougo	0,6	31 070	7,7	45 299
San-Pedro	0,3	36 765	6,1	54 940
Kabadougou	0,6	10 097	9,9	14 004
N'zi	1,4	8 700	5,7	11 819
Marahoué	0,5	34 181	7,2	48 991
Sud-Comoé	0,2	26 523	4,3	39 640
Worodougou	0,6	13 918	11,2	19 171
Loh-Djiboua	0,3	40 360	6,2	57 591
Agneby-Tiassa	0,4	29 784	6,2	43 243
Goh	0,4	36 098	7,0	51 710
Cavally	0,7	20 743	9,4	32 338

District/Région/Milieu de résidence	12-14 ans		15-19 ans	
	Pourcentage adolescentes mères	Effectif total	Pourcentage adolescentes mères	Effectif total
District/Région				
Bafing	0,6	8 098	10,5	10 901
Bagoué	0,7	18 223	8,4	26 813
Bélier	0,8	14 538	7,1	19 088
Béré	0,8	15 865	11,0	22 239
Bounkani	0,8	13 846	10,8	22 228
Folon	0,8	5 060	9,8	7 043
Gboklè	0,4	15 426	6,6	21 227
Grands-Ponts	0,2	15 496	6,0	22 578
Guémon	0,6	31 856	7,2	45 903
Hambol	0,7	21 065	8,5	30 706
Iffou	1,0	13 125	4,7	18 465
La Mé	0,3	23 642	4,6	37 805
Nawa	0,4	43 236	6,4	62 194
Tchologo	0,4	22 060	7,7	31 889
Moronou	0,5	13368	7,1	20 477
Ensemble	0,4	998 321	6,3	1 523 771

Source : ANStat, RGPH 2021

6.2.2. Adolescentes mères et niveau d'instruction

Le Tableau 6.13 présente la proportion des mères adolescentes en fonction de leur niveau d'instruction pour les groupes d'âge 12-14 ans et 15-19 ans. Il apparaît ainsi que parmi les adolescentes non scolarisées, 1% des filles de 12-14 ans sont déjà mères, contre 4,1% pour celles âgées de 15-19 ans. En revanche, parmi les filles ayant suivi un enseignement primaire, on observe un taux de 4,1 % de maternité chez les 12-14 ans, qui augmente à 7,3 % pour les 15-19 ans. Les filles ayant atteint le niveau secondaire affichent des taux plus élevés, avec 7,3 % des 12-14 ans et 8,1 % des 15-19 ans qui sont déjà mères. Quant aux adolescentes de la tranche 15-19 ans ayant atteint le niveau supérieur, on note que 7,8 % d'entre elles sont mères..

Tableau 6.13 : Proportion (en %) des mères adolescentes selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	12-14 ans		15-19 ans	
	Pourcentage des filles mères	Effectif total	Pourcentage des adolescentes mères	Effectif total
Non scolarisée	1,0	1458	4,1	3 731
Primaire	4,1	406 585	7,3	161 907
Secondaire	7,3	346 745	8,1	820 652
Supérieur	-	-	7,8	19 446

Source : ANStat, RGPH 2021

6.2.3. Adolescentes mères selon le groupe ethnique

Le Tableau 6.14 présente la proportion des mères adolescentes selon les groupes ethniques, pour les groupes d'âge 12-14 ans et 15-19 ans. Chez les filles Akan, 0,4 % des adolescentes de 12-14 ans sont déjà mères, et ce chiffre s'élève à 4,8 % chez les 15-19 ans. De même, les Krou affichent une proportion similaire (0,4 % pour les 12-14 ans et 4,8 % pour les 15-19 ans). Le taux est légèrement inférieur chez les filles Mandé du Nord, avec 0,2 % des 12-14 ans et 3,5 % des 15-19 ans étant déjà mères. Chez les Mandé du Sud, la proportion des mères adolescentes est plus élevée, atteignant 0,6 % pour les 12-14 ans et 6,6 % pour les 15-19 ans. Enfin, pour les adolescentes du groupe Gur/Voltaïque, la proportion est de 0,4 % pour les 12-14 ans et 4,8 % pour les 15-19 ans. Ainsi, les différences dans la proportion des mères adolescentes varient selon le groupe ethnique, les Mandé du Sud présentant les taux les plus élevés.

Tableau 6.14: Proportion (%) des mères adolescentes par groupe ethnique selon le groupe d'âges

Niveau d'instruction	12-14 ans		15-19 ans	
	Pourcentage des filles mères	Effectif total	Pourcentage des adolescentes mères	Effectif total
Akan	0,4	291 222	4,8	452 599
Krou	0,4	71 283	4,8	108 801
Mandé du Nord	0,2	180 392	3,5	273 845
Mandé du Sud	0,6	70 040	6,6	104 561
Gur/Voltaïque	0,4	176 711	4,8	268 272

Source : ANStat, RGPH 2021

CONCLUSION

L'analyse de la fécondité en Côte d'Ivoire en 2021 révèle une dynamique marquée par une baisse continue et significative de la natalité, qui reflète les transformations socio-économiques, culturelles et géographiques du pays. Le taux brut de natalité a diminué au fil des décennies, passant de 48 pour 1 000 en 1988, à 40,7 pour 1 000 en 1998 et à 34 pour 1 000 en 2021. Cette évolution traduit l'impact croissant de l'urbanisation, de l'amélioration des niveaux d'instruction et du recul de la fécondité précoce.

La structure de la fécondité présente également des disparités marquées entre les différents groupes socio-économiques et géographiques. Les femmes en milieu rural continuent d'avoir des taux de fécondité plus élevés que celles vivant en milieu urbain, avec un écart significatif observé en 2021 entre les zones rurales (5,3 enfants par femme) et la ville d'Abidjan (2,9 enfants par femme). De plus, l'origine ethnique et le niveau d'instruction sont des facteurs déterminants, des taux de fécondité plus élevés étant observés chez les femmes non instruites et chez certains groupes ethniques, tels que les Mandé du Sud et les Gur/Voltaïques.

Un fait marquant de l'évolution démographique est la réduction de la fécondité précoce, avec une baisse notable du pourcentage de jeunes femmes âgées de 15 à 19 ans ayant au moins un enfant. Ce recul, ainsi que le report des naissances à des âges plus avancés, témoigne d'une modification du calendrier de la fécondité, notamment en milieu urbain. L'âge moyen à la première naissance et l'âge moyen de reproduction ont tous deux augmenté, ce qui indique une modernisation des comportements reproductifs.

Toutefois, malgré cette tendance générale à la baisse, la fécondité des adolescentes, surtout en milieu rural, demeure élevée. Les jeunes filles non instruites, en particulier celles en union, continuent de contribuer de manière significative à la natalité, ce qui souligne la nécessité d'intensifier les efforts en matière d'éducation et d'accès aux services de santé sexuelle et reproductive.

En conclusion, la fécondité en Côte d'Ivoire est en déclin, mais des disparités régionales, socio-économiques et culturelles persistent. Ces observations montrent qu'il est nécessaire d'adopter des approches politiques différenciées pour répondre aux besoins variés des femmes selon leur milieu de résidence, leur niveau d'instruction et leur appartenance ethnique, tout en poursuivant les efforts visant à réduire la maternité précoce et à améliorer l'accès aux services de planification familiale.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABBAS S. et ADJE K.G. et al (1992). Analyse des résultats définitifs du RGPH 1988 Structure, Etat matrimonial, Fécondité et Mortalité, 222 p. Institut National de la Statistique.

ADJE K.G. (2001) . Analyse des résultats définitifs du RGPH 1988 Tome 3 Fécondité, 114 p. Institut National de la Statistique.

Chahnazarian, A. (1988). Determinants of the sex ratio at birth: review of recent literature. *Social biology*, 35(3-4), 214-235.

Cleland, J., & Wilson, C. (1987). Demand theories of the fertility transition: An iconoclastic view. *Population Studies*, 41(1), 5-30.

Enquête démographique à Passages Répétés (E.P.R) de 1978-79. (1980). Rapport final de l'enquête démographique à passages répétés, 1978-1979. Institut National de la Statistique.

Enquête Ivoirienne sur la Fécondité (EIF) de 1980-81. (1982). Rapport principal Volume 1: Analyse des principaux résultats , 294 p. Ministère de l'Economie et des Finances, Direction de la Statistique.

Institut National de la Statistique (INS) [Côte d'Ivoire], Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida (MSLS), & ORC Macro. (1999). Enquête démographique et de santé, Côte d'Ivoire 1998-1999. INS et ORC Macro.

Institut National de la Statistique (INS), Ministère de la Santé et des Affaires Sociales (MSAS), & Macro International. (1995). Enquête démographique et de santé, Côte d'Ivoire 1994. INS et Macro International.

Institut National de la Statistique (INS), Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHPCMU), & ICF. (2022). Enquête démographique et de santé, Côte d'Ivoire 2021. INS, MSHPCMU, et ICF.

Institut National de la Statistique (INS). (1988). Recensement général de la population et de l'habitat de 1988 : Résultats globaux. INS.

Institut National de la Statistique (INS). (2001). Recensement général de la population et de l'habitat de 1998 : Résultats globaux. INS.

Institut National de la Statistique (INS). (2021). Recensement général de la population et de l'habitat de 2021 : Résultats globaux provisoires. INS.

Istemic, M. C., & Kveder, A. (2008). Urban-rural life setting as the explanatory factor of differences in fertility behaviour in Slovenia. *Informatica*, 32(2).

Mohanty, S. K., Fink, G., Chauhan, R., & Canning, D. (2016). Distal determinants of fertility decline: Evidence from 640 Indian districts. *Demographic Research*, 34, 373-406.

Talnan, E., & Vimard, P. (2009). Fécondité et urbanisation en Côte d'Ivoire: existe-t-il une transition urbaine de la fécondité? Villes du Sud: dynamiques, diversités et enjeux démographiques et sociaux, AUF; Archives Contemporaines, pp.41-58, 2009. <ird- 00592215>

Talnan, E., Anoh, A., & Zanou, B. (2006). Inégalités sociales et comportements sexuels à risque chez les jeunes en milieu urbain ivoirien. In Enfants d'aujourd'hui, diversité des contextes, pluralité des parcours: colloque international de Dakar (10-13 décembre 2002) (No. 11, p. 858). INED.

Vimard, P., & Fassassi, R. (2007). La demande d'enfants en Afrique subsaharienne. B. Ferry (Éd.), L'Afrique face à ses défis démographiques: un avenir incertain, 197-251.

Y., Gueye, L., & N'Diaye, S. (Eds.). (1985). Nuptialité et fécondité au Sénégal (Vol. 112). Ined.

Achy, A. (2019). Spatial patterns and the dynamics of fertility transition in Côte d'Ivoire: A study of change and diffusion (1998-2014). [Doctoral dissertation].

TABLE DES MATIÈRES

TITRE	PAGE
SOMMAIRE	6
PRÉFACE	7
AVANT PROPOS	9
AVERTISSEMENT	10
SIGLES ET ABREVIATIONS	11
LISTE DES TABLEAUX	12
LISTE DES GRAPHIQUES, FIGURES ET CARTES	15
TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRINCIPAUX INDICATEURS	16
INTRODUCTION	17
CHAPITRE I : SYNTHÈSE DES TRAVAUX SUR LA FÉCONDITÉ EN CÔTE D'IVOIRE	20
1.1 Sources des données	22
1.2 Caractéristiques générales de la fécondité	22
1.3 Déterminants proches de la fécondité	23
1.4 Facteurs différentiels de la fécondité	25
CHAPITRE II : ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES	28
2.1 Définition des concepts et indicateurs	30
2.2 Collecte des données	32
2.3 Erreurs susceptibles d'entacher la qualité des données	32
2.4 Evaluation de la qualité des données	32
2.4.1 Ensemble des échanges migratoires durée-de-vie entre régions	32
2.4.2 Indices migratoires durée-de-vie des districts et des régions	34
2.4.3 Flux internes migratoires durée-de-vie à destination rurale et urbaine	35
2.5 Ajustement des données	35
CHAPITRE III : NATALITÉ, NIVEAU ET STRUCTURE DE LA FÉCONDITÉ	36
3.1 Caractéristiques de la natalité	38
3.2. Structure par âge de la fécondité cumulée	41
3.2.1. Données globales	41
3.2.2 Variations différentielles de la fécondité cumulée	42
3.3. Structure par âge de la fécondité du moment et indice synthétique de fécondité	47
3.3.1. Indice synthétique de fécondité	47
3.3.2. Structure par âge de la fécondité du moment	47

TABLE DES MATIÈRES

TITRE	PAGE
CHAPITRE IV : ASPECTS DIFFÉRENTIELS DE LA FÉCONDITÉ	48
4.1. Fécondité selon le milieu de résidence	50
4.2. Fécondité selon la région	52
4.3. Fécondité selon le statut matrimonial	55
4.4. Fécondité des Ivoiriennes selon le groupe ethnique	56
4.5. Fécondité selon la nationalité	57
4.5.1. Analyse comparative de la fécondité entre les Ivoiriennes et les Non ivoiriennes	57
4.5.2. Les différentielles de la fécondité selon les nationalités prédominantes	58
4.6. Fécondité selon le niveau d'instruction	60
4.7. Fécondité selon la religion	61
CHAPITRE V : ÉVOLUTION DE LA FÉCONDITÉ	62
5.1. Évolution du niveau de la fécondité	64
5.2. Évolution du calendrier de la fécondité	66
CHAPITRE VI : FÉCONDITÉ DES ADOLESCENTES	70
6.1. Niveau de la fécondité des adolescentes	72
6.1.1. Fécondité précoce au niveau national	72
6.1.2. Fécondité précoce selon le milieu de résidence	73
6.1.3. Fécondité précoce selon le niveau d'instruction	75
6.1.4. Fécondité précoce selon le groupe ethnique	76
6.1.5. Fécondité précoce selon la nationalité	76
6.2. Proportion des mères adolescentes	77
6.2.1. Adolescentes mères et milieu de résidence	78
6.2.2. Adolescentes mères et niveau d'instruction	80
6.2.3. Adolescentes mères et groupe ethnique	81
CONCLUSION	82
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	83
TABLE DES MATIÈRES	85
ANNEXES	88



Fécondité

RAPPORT THEMATIQUE | TOME 4

ANNEXES



Tableau 1 Naissances des 12 derniers mois

Tableau 2. Naissances vivantes de sexe masculin au cours de la vie génésique

Tableau 3. Naissances vivantes de sexe féminin au cours de la vie génésique

Tableau 1 Naissances des 12 derniers mois

		A-t-elle donné une ou des naissance(s) vivante(s) de sexe masculin entre novembre 2020 et novembre 2021				A-t-elle donné une ou des naissance(s) vivante(s) de sexe féminin entre novembre 2020 et novembre 2021			
		0	1	2	3	0	1	2	3
		Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
Age	10	0	0	0	0	0	0	0	0
	11	0	0	0	0	0	0	0	0
	12	246	581	6	0	278	549	6	0
	13	360	667	5	1	408	621	5	0
	14	663	1 080	6	0	810	933	6	0
	15	1 934	2 700	15	1	2 071	2 563	16	0
	16	3 418	4 834	36	0	3 866	4 409	13	0
	17	5 343	7 583	38	2	5 928	6 992	45	1
	18	9 144	13 946	115	0	10 121	12 988	96	0
	19	10 969	18 424	137	1	12 495	16 911	124	1
	20	13 061	28 172	242	4	15 034	26 253	192	0
	21	17 074	19 919	237	2	19 817	17 173	241	2
	22	17 799	20 736	242	2	20 561	17 969	249	1
	23	16 444	19 205	290	2	19 084	16 587	268	2
	24	13 974	15 948	225	3	15 826	14 108	213	2
	25	21 749	25 254	407	9	25 008	22 071	337	3
	26	16 400	19 072	323	5	18 922	16 564	311	2
	27	14 559	17 043	290	6	16 891	14 733	264	10
	28	15 760	18 708	321	3	18 538	15 960	286	8
	29	13 677	16 103	317	3	15 931	13 919	243	8
	30	18 821	23 006	407	3	22 721	19 100	410	7
	31	15 578	18 649	347	14	18 444	15 833	300	9
	32	14 143	16 943	311	12	16 737	14 358	305	8
	33	9 974	17 944	257	8	11 833	17 789	230	7
	34	9 629	17 641	252	7	11 094	17 665	206	7
	35	12 548	25 371	372	8	15 226	25 611	290	8
	36	9 047	17 748	253	13	10 519	18 410	213	7
	37	7 028	14 569	179	7	8 208	14 865	170	5
	38	6 837	14 665	170	2	7 955	15 361	169	1
	39	5 514	13 081	163	2	6 830	13 774	154	10
	40	5 318	14 835	135	2	6 575	16 274	106	3
	41	4 505	11 955	133	5	5 488	13 498	103	2
	42	2 678	8 281	75	5	3 165	9 462	55	5
	43	1 910	6 713	48	3	2 350	7 722	36	0
	44	1 222	4 880	36	2	1 454	5 714	21	0
	45	1 424	7 092	47	5	1 826	8 569	42	0
	46	905	4 962	37	3	1 151	5 990	24	2
	47	546	3 740	21	2	728	4 629	8	0
	48	527	3 668	13	0	683	4 639	8	2
	49	419	3 378	15	1	524	4 242	10	0

Tableau 2. Naissances vivantes de sexe masculin au cours de la vie génésique

		Effectif de femmes	Combien de naissances vivantes de sexe masculin a-t-elle eu dans sa vie																				
			0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
12-14 ans	954806	3971	11296	608	17	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15-19 ans	1458300	66583	92730	20427	4574	963	230	31	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20-24 ans	1401656	166536	282838	112919	33119	9445	3278	1114	250	110	24	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
25-29 ans	1182379	153924	311984	196948	79620	24083	9071	3286	719	392	171	55	23	18	7	0	0	0	0	0	0	0	0
30-34 ans	1095827	116402	279647	243651	135336	52966	23541	8838	2428	1557	557	223	70	71	19	9	2	0	0	0	0	0	0
35-39 ans	872158	76215	197158	206927	137791	64527	32180	12962	4042	2092	849	503	116	123	29	8	16	7	2	1	1	1	3
40-44 ans	635204	46190	124102	145678	112594	61779	36527	16047	5871	2995	1380	678	192	233	58	36	28	18	3	12	3	10	10
45-49 ans	419754	28204	75890	92656	76393	45571	28526	13278	5281	2767	1255	605	188	155	50	29	45	6	3	5	2	3	3
50-54 ans	343923	21221	53562	70439	63968	40991	29043	14374	5949	3139	1511	765	271	245	82	44	44	24	9	10	3	9	9
55-59 ans	254758	14244	36863	50669	48673	32522	23569	11898	5071	2670	1262	668	217	181	78	28	43	7	8	9	3	9	9
60 ans et plus	572451	26843	70260	100472	105665	77296	62988	33299	15049	8666	4395	2596	879	798	283	172	171	51	30	43	21	30	30
Age non déclaré	10320	693	1609	1413	1000	599	419	254	93	72	33	24	5	6	3	2	4	0	0	0	0	0	0

Tableau 3. Naissances vivantes de sexe féminin au cours de la vie génésique

Combien de naissances vivantes de sexe féminin a-t-elle eu dans sa vie														
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	15
12-14 ans	4335	10961	580	13	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15-19 ans	78022	85687	17299	3638	739	133	19	0	0	0	0	0	0	0
20-24 ans	208395	269516	95118	26769	7107	1975	565	85	95	7	2	0	0	0
25-29 ans	198256	317189	173204	65467	18011	5542	1938	362	212	61	19	32	7	0
30-34 ans	155078	304565	224959	115758	41787	15330	5244	1319	910	210	63	55	33	0
35-39 ans	96867	224903	201109	122658	54047	22834	8707	2537	1117	393	242	69	69	0
40-44 ans	56573	145555	149341	104358	53781	26270	11688	3789	1871	663	284	104	157	0
45-49 ans	34281	89635	96564	72453	40209	21302	10015	3595	1780	644	229	81	108	16
50-54 ans	26775	62365	76043	62944	37066	21738	11031	4129	2133	885	322	117	155	0
55-59 ans	18532	42886	54816	48020	30071	18145	9332	3638	1971	745	294	79	163	0
60 ans et plus	37707	80944	112722	108847	72542	48260	26985	10774	6244	2743	1198	417	624	0
Age non déclaré	918	1746	1485	986	506	303	168	51	36	16	5	3	6	0



Siège social : Abidjan, Cocody, Riviera Bonoumin
lot 1883, ilot 84774

Adresse postale : 01 BP V 55 Abidjan 01

Téléphone : 27 22 59 96 10

E-mail : statistiques@stat.plan.gouv.ci